titre : Œuvres de Molière avec les notes de tous les commentateurs

creator : L. Aimé-Martin

editor : Roxane Pham

copyeditor: Roxane Pham

publisher: Université Paris-Sorbonne, LABEX OBVIL

issued : 2015

idno : <http://obvil.paris-sorbonne.fr/corpus/moliere/critique/aime-martin_notes_moliere/>

source: L. Aimé-Martin, *Oeuvres de Molière avec les notes de tous les commentateurs*, tome premier, 3eme édition, 1845, Paris, Lefèvre et Furne.

Created : 1824

Language :fre

# Observations sur l’édition des *Œuvres de Molière* publiée en 1682 par La Grange

$I$ Au moment de publier cette troisième édition des œuvres de Molière, nous avons voulu réviser notre commentaire *variorum.* Quelques annotations, et des corrections assez nombreuses, ont été le fruit de ce nouveau travail. Il est difficile de juger Molière. Son esprit est comique, il est vrai, mais sa morale est sérieuse et son âme profonde : aussi l’aborde-t-on souvent sans le saisir, et pour apprécier les traits de son génie, ce n’est pas trop que de s’y reprendre à deux fois.

La révision du commentaire nous conduisait naturellement à l’étude des différentes éditions de l’auteur, et c’est là, il faut le dire, le but principal de cette nouvelle publication, une découverte inespérée nous ayant mis à même d’établir ici, pour la première fois, le véritable texte de Molière.

Les bibliophiles n’ont point oublié que M. Beuchot signala, il y a quelques années, dans une note du Journal de la Librairie, un exemplaire des œuvres de Molière, édition de 1682, dont le texte offrait de nombreuses différences avec le texte des autres exemplaires de la même édition. On y remarquait surtout une nouvelle leçon de la scène du pauvre dans le *Festin de Pierre.* Cette note fit du bruit, et l’on en conclut avec le savant bibliographe, auteur de la découverte, que l’édition donnée par Vinot et La Grange était cartonnée, et que cet exemplaire, qui portait les armes de La Reynie, lieutenant général de police en 1682, avait échappé aux ciseaux de la censure. Là devait se trouver le véritable texte de Molière.

Nous ne ferons pas l’histoire de ce livre, quelque intéressante qu’elle puisse être, car il a eu aussi ses chances de bonne et de mauvaise fortune. Emporté à Constantinople par M. Simonin, il entra seulement en 1833 dans la collection dramatique de M. de Soleine, qui l’avait acheté 75 fr., et à la vente duquel il dépassa la somme de 800 fr. Aujourd’hui il fait partie de la riche et curieuse bibliothèque de M. Armand Bertin, qui, en nous permettant d’en faire usage pour établir le texte de cette édition, a rendu un véritable service aux admirateurs de Molière, c’est-à-dire au monde littéraire tout entier.

$II$ L’édition de 1682, publiée par La Grange, acteur de la troupe de Molière, et par Vinot, ami du poète, a été l’objet des plus vives critiques. On a dit qu’elle fourmillait de fautes d’impression, qu’on y trouvait des vers isolés et sans rime, que l’indication du jeu des acteurs était souvent tronquée, enfin que le texte même de plusieurs pièces avaient subi des corrections, et l’on a signalé comme ayant été l’objet de cette odieuse mutilation, *Tartuffe*, *les Fourberies de Scapin*, *l’Avare* et *le Malade imaginaire.* D’abord il faut convenir des fautes d’impression ; elles sont nombreuses, quelquefois graves, mais enfin le blâme d’une pareille négligence ne saurait remonter jusqu’à Vinot et à La Grange, il ne frappe que le correcteur du libraire Denis Thierry. Quant aux altérations du texte, le livre ayant été cartonné, nous ne pouvons plus aujourd’hui accuser que la censure. En présence du lieutenant général de police, les éditeurs sont justifiés.

Toutefois pour établir sans conteste notre jugement sur l’édition de 1682 non cartonnée, nous l’avons collationnée sur les éditions originales publiées du vivant de l’auteur, et c’est le résultat de ce travail que nous donnons aujourd’hui au public.

Nous en dirons de suite quelques mots en ce qui concerne les quatre pièces spécialement désignées par la critique comme ayant été profondément altérées dans leur texte. Il est bon de réduire, une fois pour toutes, ces accusations exagérées aux termes d’une critique juste et bienveillante.

La plus importante de ces pièces, c’est le *Tartuffe.* Nous l’avons collationnée sur l’édition de 1669, donnée par l’auteur lui-même, comme le témoigne son titre[[1]](#footnote-1). La similitude du texte s’est trouvée parfaite dans les deux éditions. Seulement, l’indication du jeu des acteurs et la division des scènes avaient éprouvé, dans l’édition de 1682, quelques modifications sans importance, et qui, à la rigueur, pouvaient être attribuées à Molière. Le texte de *l’Avare* a été également respecté. Les éditions de Jean Ribou 1669 et de Claude Barbin 1675, collationnées sur celle de 1682, n’ont pas fourni un seul changement. Le texte est donc resté pur ; seulement La Grange s’est permis d’introduire deux paragraphes dans la scène v de l’acte III, entre Harpagon et son cuisinier : l’interpolation est des plus maladroites, et n’a d’autre but que d’allonger, par des exagérations absurdes, une situation très comique. Harpagon veut donner à dîner ; il consulte maître Jacques, qui lui répond par une longue kyrielle de mets suffisants pour festiner une ville entière. Voilà le crime de La Grange ; c’est le crime d’un acteur qui veut occuper son public. Il est impardonnable, sans doute, mais il y a loin de là à la mutilation de tout le théâtre de Molière.

Les *Fourberies de Scapin* offrent une altération d’un autre genre ; c’est le retranchement de quelques lignes d’un dialogue très vif et très $III$ comique entre Argan et Scapin, à la fin de la scène VI du 1er acte. Ici le sens est interrompu, les interlocuteurs ne se répondent pas ; ils cessent de s’entendre. Ce n’est donc pas une mutilation exercée sciemment par les éditeurs : ils auraient mieux raccommodés leurs sottises. C’est une lacune, une omission qu’on ne peut attribuer qu’à l’imprimeur, car dans tout le reste de la pièce le texte reproduit exactement l’édition originale de 1671.

Si cet examen n’est pas favorable à la vigilance des éditeurs de 1682, au moins n’accuse-t-il nulle part leur fidélité. Voilà ce qu’il était important d’établir. Partout le texte primitif est respecté ; d’où l’on peut conclure que les corrections peu importantes, et cependant excellentes, qui se rencontrent çà et là dans l’édition de 1682, avaient été préparées par Molière lui-même sur les copies déposées par la veuve entre les mains de La Grange et de Vinot. Il n’y a pas d’apparence que des éditeurs si peu soucieux de la pureté de leur texte, si peu attentifs à la révision des épreuves, se soient amusés à changer quelques mots dans les pièces de Molière.

Passons au *Malade imaginaire.* Il ne fut imprimé qu’après la mort de l’auteur. On en fit alors deux éditions sur des copies rédigées à la hâte pendant les représentations de la pièce. L’édition de Daniel Elzevier, 1674, n’est qu’une rapsodie sans valeur. Celle de Jean Sambix, même date, est moins mauvaise, et la veuve de Molière, s’il faut en croire un écrivain moderne, en aurait fait passer le manuscrit en Hollande, assertion formellement démentie dans l’avertissement de l’éditeur, qui déclare ne devoir sa copie *qu’à un effort de la mémoire d’une personne qui en a vu plusieurs représentations.* Certes, ce n’était pas le moyen de donner du crédit à cette édition.

D’autre part, La Grange et Vinot, en publiant, sous les yeux de la veuve de Molière, un autre- texte que celui de Jean Sambix, s’expriment ainsi dans leur préface : *Cette comédie est corrigée, sur l’original de l’auteur, de toutes les fausses additions et suppositions de scènes entières faites dans les éditions précédentes.* Et, pour fortifier cette déclaration, ils ont encore soin d’avertir, en tête de deux scènes du premier acte, que ces deux scènes *et cet acte tout entier n’étaient point de la plume de Molière dans les éditions précédentes, et qu’ils les donnaient rétablis sur l’original de l’auteur.* Ajoutons que ce nouveau texte a une supériorité incontestable sur celui de toutes les autres éditions publiées en Hollande. La servante de Molière ne s’y serait pas trompée.

En présence de tels faits, les accusations d’infidélité s’évanouissent, et l’édition de 1682 se trouve justifiée. En effet, tout le mal se réduit à quelques fautes d’impression et à l’oubli d’une douzaine de lignes dans cette pièce où Boileau ne reconnaissait pas l’auteur du *Misanthrope.*

C’est donc l’édition de 1682, non cartonnée et moins les fautes d’impression et les oublis, que nous avons prise pour base de la nôtre, en la relisant toutefois sur les éditions originales, travail qui nous a donné deux $IV$ cent soixante et une corrections, et nous a fourni un grand nombre de variantes. Nous pouvons donc affirmer hardiment que notre édition est la seule qui jusqu’à ce jour ait reproduit le véritable texte de Molière.

Nous avons également rétabli l’indication de tous les jeux de scène, qui ne se trouvent bien développés que dans les premières éditions. On peut en voir un exemple remarquable dans *Médecin malgré lui.* Là, ces indications sont d’autant plus précieuses qu’elles sont l’image du jeu même de Molière. Les éditions modernes les ont toutes supprimées. Nous les avons recueillies dans l’édition de Jean Ribou 1667 : c’est une véritable restauration.

Boileau regrettait qu’on eût laissé perdre la petite farce du *Docteur amoureux*, parce que, disait-il, il y a toujours quelque chose de saillant et d’instructif dans les moindres ouvrages de Molière. Répondant à la pensée de Boileau, nous publions aujourd’hui, non *le Docteur amoureux*, qu’on n’a pu retrouver[[2]](#footnote-2), mais *le Médecin volant,* et *la Jalousie du Barbouillé*, dont une copie était conservée dans la bibliothèque de Jean-Baptiste Rousseau[[3]](#footnote-3). La *Jalousie du Barbouillé* est le canevas du troisième acte de *George Dandin*, et *le Médecin volant* est comme une ébauche du *Médecin malgré lui.* Ainsi commença Molière ; ainsi il s’essayait en sortant des représentations de ses premiers modèles, Gautier Garguille, Turlupin et Gros-Guillaume.

Ces deux farces, publiées en 1819 par Désoer, ne furent tirées qu’à petit nombre, et sont en quelque sorte encore inédites. Elles peuvent être l’objet d’une comparaison intéressante avec les pièces qui en sont sorties, et justifier le mot de Boileau : « Il y a toujours quelque chose de saillant et d’instructif dans les moindres ouvrages de Molière. »

Après avoir terminé notre *Dictionnaire de la langue de Racine,* nous avons hardiment abordé le *Dictionnaire de la langue de Molière.* Ce travail est difficile, il sera long ; toutefois nous espérons encore le publier à la fin de cette édition. $V$

L. AIMÉ-MARTIN.

Paris, 3 mars 1845.

# Préface de la première édition publiée de 1824 à 1826.

Quel que soit le nombre des auteurs comiques qui ont enrichi notre scène, Molière est encore sans rival. Ce grand homme, dès ses premiers pas dans la carrière, atteignit le but de son art, et ne laissa à ses successeurs que l’alternative de le suivre ou de s’égarer. Ses comédies renferment donc la véritable poétique du genre; c’est là seulement qu’on peut espérer de découvrir quelques-uns des secrets de ce génie qui se fait également sentir dans les jeux de Sganarelle et dans les inspirations du Misanthrope ; c’est là qu’on retrouve le siècle tout entier, la cour et la ville, les vices et les ridicules, les choses et les hommes. Aussi ne peut-on espérer de connaître Molière, si l’on n’étudie le temps où il a vécu, les livres où il a puisé, sa société, sa vie, ses passions, tout ce qui a ému son cœur, éclairé son esprit, inspiré son génie.

Frappé de ces idées, je commençai, il y a plusieurs années, une étude approfondie de cet auteur ; mais je ne tardai pas à reconnaître mon insuffisance, et la nécessité de m’environner de tous les hommes de goût qui avant moi s’étaient occupés du même travail. Ce double examen, en me forçant à d’immenses recherches, m’enrichit d’un assez grand nombre de faits nouveaux, et de toutes les observations que je publie aujourd’hui sous la forme d’un *variorum.*

S’il m’était permis d’établir ici les règles de ce genre de travail, je dirais qu’un *variorum* ne doit pas, comme on a semblé le croire, être le recueil de tous les commentaires, mais seulement le choix de ce qu’ils ont d’excellent. Il faut d’abord éclairer son auteur, sans songer à se montrer soi-même ; éviter les répétitions, les discussions, l’érudition, ou, pour mieux dire, tout connaître, et n’écrire que ce qui est utile ; tout discuter, et ne donner que des résultats ; enfin les recherches minutieuses, le fatras scientifique du commentateur, doivent disparaître comme ces $VI$ échafaudages qui offusquent la vue d’un palais, et qui cependant ont servi à le bâtir.

Remonter aux sources pour éviter les erreurs, et rendre à chacun ce qui lui appartient ; corriger les négligences, sans en faire l’objet d’une dissertation ; suppléer aux oublis de cette foule d’écrivains qui se succèdent en se copiant, par impuissance ou par paresse ; compléter leur travail après l’avoir rectifié : telle est la mission que se donne l’éditeur d’un *variorum.* Il doit être à la fois, pour ses devanciers, un ami officieux qui fasse valoir leurs recherches sans jamais s’en attribuer l’honneur, et un juge impartial qui efface leurs fautes sans jamais les en gourmander. Le nombre des notes importe peu. Eût-on, comme Scalésius, savant éditeur de Perse[[4]](#footnote-4) , le rare bonheur de joindre trois volumes de remarques à quinze feuillets de texte, si un goût exercé n’a présidé à ce travail, on en recueillera peu de gloire ; le public ne tient pas compte du poids d’un livre, mais de sa bonté.

Les personnes qui voudront bien se souvenir que dans le *Racine* publié en 1820 j’ai donné le premier modèle d’un *variorum français*, me pardonneront sans doute d’établir ici les règles que je m’efforçais de suivre alors, et dont le travail que je public aujourd’hui me fait sentir de nouveau la nécessité.

Plusieurs critiques exercés, Riccoboni, Bret, Cailhava, MM. Petitot, Auger[[5]](#footnote-5) , et Le Mercier, ont rendu hommage au génie de Molière en étudiant ses ouvrages. D’autres écrivains, parmi lesquels on distingue Voltaire, Marmontel, J.-J. Rousseau, d’Alembert, Diderot, La Harpe, Palissot, Chamfort, De Visé, le père Roger, les frères Parfait, MM. Geoffroi et Després, se sont bornés à l’examen particulier de quelques pièces. Leur but était moins de les commenter que d’étudier les secrets d’un art dont l’auteur du *Misanthrope* avait mesuré toute l’étendue. $VII$

Cette liste ne laisse pas d’être imposante : voilà beaucoup de noms illustres, et cependant les travaux sont loin d’être complets. Les remarques de Voltaire et de La Harpe sont pleines de goût, mais peu nombreuses. Celles de Bret manquent souvent d’exactitude, et toujours de profondeur. Cailhava indique quelques-unes des sources où Molière a puisé ; mais il fourmille d’erreurs, il est long, diffus, superficiel, souvent ridicule. Riccoboni, qui, en sa double qualité d’acteur et d’auteur, avait acquis quelque expérience de la scène, essaie, il est vrai, d’en faire l’application ; mais ses essais manquent de force ; l’ensemble de la pièce lui échappe, et il se noie dans les détails. Enfin tous les commentateurs, sans exception, semblent avoir pris à tâche de négliger les recherches utiles à l’intelligence du texte de Molière : leur indifférence à cet égard est une chose presque incroyable ; et pour qu’on ne m’accuse pas d’exagérer les oublis que j’ai cherché à réparer, ou les erreurs que j’ai fait disparaître, je me hâte d’en citer quelques exemples.

Désirez-vous connaître l’origine du nom de Gorgibus, employé par Molière dans les *Précieuses* et dans le *Cocu imaginaire*?les commentateurs vous apprennent aussitôt que c’est celui d’un homme qui déposa contre le cardinal de Retz. Ils font ensuite preuve d’érudition en citant le passage des Mémoires, sans s’embarrasser du peu de rapport qui existe entre l’honnête bourgeois des *Précieuses* et un homme que le cardinal traite de *filou fieffé.* Voilà la note faite ; il ne s’agit plus que de la copier, en y changeant quelques mots, et cette belle découverte passe de commentaire en commentaire, sans que les éditeurs se soient doutés que le nom de *Gorgibus* est tout simplement celui d’un emploi de l’ancienne comédie, comme les Pasquins, les Turlupins, les Jodelets[[6]](#footnote-6), etc.

Lisez-vous, dans les *Précieuses*, le passage où Mascarille, après s’être vanté de son talent pour les vers, ajoute qu’il *travaille* à mettre en madrigaux toute l’Histoire romaine ? Les commentateurs ne manquent pas de vous dire que c’est une allusion aux Métamorphoses d’Ovide, mises en rondeaux par Benserade, tandis que Benserade ne publia son livre que dix-sept ans après la première représentation des *Précieuses.* $VIII$

Êtes-vous frappé de ce vers prononcé par Anselme, lorsque Mascarille cherche à le tromper sur les dispositions de la jeune Nérine ?

Que dit-elle de moi, cette *gente* assassine[[7]](#footnote-7) ?

aussitôt un commentateur se hâte de vous apprendre que Molière s’est servi du mot *gent, gente*, pour *gentil*, *gentille*, explication qui ne donne aucune idée du sens de ce vieux mot, dont La Bruyère regrettait la perte, et qui exprime à la fois la légèreté dans la taille, la noblesse de la tournure, et la propreté et l’élégance dans les vêtements[[8]](#footnote-8). Marot a dit d’une jeune fille qu’elle était *gente* de corps et de façon. Voiture disait de plusieurs dames : Elles ont le cœur noble et le corps *gent.* Et l’on ne saurait, sans changer le sens de ces deux phrases, remplacer le mot *gent* par les mots *gentil*, *gentille.*

Voilà, me dira-t-on, de bien légères inadvertances, et qu’un lecteur un peu instruit relèvera facilement sans le secours d’un nouveau commentateur. Offrons donc l’exemple de quelques difficultés d’un autre genre, de celles qu’on ne saurait résoudre si l’on ne s’est livré à une étude spéciale de la langue de Molière, des mœurs du temps, et des traditions anciennes. Il s’agit d’entendre le texte de l’auteur, de donner un sens à certains vers.

Dans la fameuse scène de l’acte II de l’*Etourdi*, Anselme s’écrie en voyant Pandolfe qu’il croit mort :

Ah ! bon Dieu, je frémi !

Pandolfe qui revient, *fût-il bien endormi !*

J’ai vu des grammairiens habiles fort embarrassés sur le sens de ce demi-vers, peut-être parce qu’ils étaient grammairiens. Voici la note d’un commentateur : *Fût-il bien endormi ?* pour *était-il bien endormi, bien mort.* Ainsi, d’après cette explication, Anselme est en doute sur la mort de son ami, doute qui ôterait toute vraisemblance à la suite de cette scène, et qui est démenti par la scène elle-même. Le commentateur, toujours préoccupé de son idée, ajoute *que ce prétérit, au lieu de l’imparfait, est contraire à l’usage, et nuit à la clarté du sens.* II se trompe : $IX$ ce n’est point le prétérit simple, c’est l’imparfait du subjonctif. Le temps du verbe est déterminé par le sens même de cette locution, qui était d’un usage vulgaire et presque proverbiale à l’époque de Molière. *Fût-il bien endormi !* veut dire : Plût à Dieu qu’il dormit en paix ! que rien ne troublât le repos de son âme ! Dans *Boniface et le Pédant,* pièce imprimée en 1633, Boniface, regrettant de s’être marié, s’écrie : *Qu’eussai-je été bien endormi ! quand je m’avisai de m’aller encornailler[[9]](#footnote-9)*. Dans *Gilette,* comédie facétieuse, imprimée en 1620, un gentilhomme, surpris par sa femme au moment où il donne un baiser à sa servante, dit à part :

Que ce baiser m’a semblé doux,

En dépit de ma vieille amie !

*Qu’eût-elle été bien endormie,*

Au lieu de me venir fâcher !

J’entends déjà mes lecteurs se récrier sur le pédantisme et l’aridité de cette discussion : aussi ne la donnais-je point comme un modèle ; c’est un exemple des recherches qu’un commentateur ne doit faire que pour lui. Je viens de montrer quelques parties de ces échafaudages nécessaires à la construction de l’édifice, mais qu’il faut ensuite savoir faire disparaître. Tout ce que je puis promettre, c’est d’observer rigoureusement cette règle dans le cours de mon travail. Cette promesse, je l’espère, me fera trouver grâce pour les deux ou trois exemples qui me restent à citer. Voici le premier :

Dans la scène v de l’acte IV de l’*Etourdi*, Mascarille reproche à son maître, qui vient de dîner chez Trufaldin, d’avoir fait mille imprudences qui pouvaient découvrir son amour pour Célie :

Sur les morceaux touchés par sa main délicate,

Ou mordus de ses dents, vous étendiez la patte

Plus brusquement qu’un chat dessus une souris,

Et les avaliez tout ainsi *que des pois gris.*

Tous les commentateurs se taisent sur ce dernier hémistiche, $X$ qui cependant est inintelligible. Molière ne l’a-t-il placé là que pour la rime, ou voulait-il faire allusion à quelque usage dont le souvenir s’est perdu ? Voilà les questions qu’il fallait essayer de résoudre, et l’on eût trouvé que ce demi-vers, si obscur aujourd’hui, offrait au public de Molière une image aussi vive que comique de l’avidité de Lélie pour les morceaux touchés par sa maîtresse, et qu’il était parfaitement placé dans le discours de Mascarille[[10]](#footnote-10).

Je prendrai mon second exemple dans le *Tartuffe,* acte II, scène IV. Valère se querelle avec sa maîtresse ; il est prêt à se retirer, lorsque la suivante Dorine le retient en s’écriant :

Encor ? Diantre soit fait de vous ! Si, je le veux !

Cessez ce badinage, et venez çà tous deux.

Un commentateur, après avoir assez longuement disserté sur la manière dont il faut ponctuer ce premier vers, finit par avouer qu’il ne comprend pas le sens du mot *si.* Que n’ouvrait-il le *Trésor de langue française ancienne et moderne,* par Nicot ! il y aurait vu qu’autrefois le mot *si* remplaçait au besoin les mots *oui, aussi*, *pourtant ;* et, dit encore Nicot*, il sert à renforcer le verbe qui le suit.* Ainsi, dans le vers de Molière, cette expression ajoutait à la force de *je* *le veux :* c’était un commandement sans réplique. L’auteur avait parlé sa langue, et une langue plus énergique que la nôtre, puisque nous n’avons point de mot qui puisse *renforcer* un commandement *impératif* comme *je* *le veux !*

Mais voici un reproche plus grave, et par lequel je terminerai cette longue liste d’erreurs et d’oublis. Lorsqu’on lit, dans *l’Ecole des femmes*, ce passage où Arnolphe témoigne avec humeur sa répugnance pour un nom qui cependant est le sien, on cherche vainement dans les commentaires une explication de cette boutade ; et comme toute la pièce est fondée sur le double nom d’*Arnolphe* et de *La Souche,* il en résulte qu’on peut accuser Molière d’avoir établi son intrigue sur un changement de nom, sans vraisemblance, parce qu’il est sans motif. Ce motif existe cependant, et le premier devoir d’un commentateur était de le trouver pour en éclairer sa pièce. Dans les Fabliaux du douzième et du treizième siècle, on $XI$ rencontre souvent des plaisanteries piquantes sur le nom d’Arnolphe ; et toutes ces plaisanteries prouvent que nos aïeux avaient fait de saint Arnolphe, ou Arnoul, le patron des maris trompés :

Suis-je mis *en la confrérie*,

*Saint Arnoul le seigneur des coux*,

Dont nul ne peut estre rescous[[11]](#footnote-11) .

En ce temps on disait d’un mari dont la femme avait un galant, *qu’il devait une chandelle à saint Arnolphe.* La répugnance d’un homme déjà mûr, et prêt à se marier avec une jeune fille, sa répugnance, dis-je, pour un nom de si mauvais augure, n’a donc rien que de très naturel. Si Molière n’a point indiqué la cause de cette répugnance, c’est que de son temps le proverbe qui servait à l’intelligence de la pièce en faisait ressortir les intentions comiques. Nos pères riaient lorsque Arnolphe s’écrie :

La Souche plus qu’Arnolphe à mes oreilles plaît...

J’y vois de la raison, j’y trouve des appas ;

Et m’appeler de l’autre est ne m’obliger pas ;

car ce nom réveillait dans les esprits des idées que nous n’y attachons plus. Ainsi, à mesure que les mœurs changent ou que les traditions s’effacent, l’étude des meilleurs auteurs devient plus difficile ; ils perdent de leur finesse, de leur gaieté, de leur naïveté, ils perdent même de leur énergie, et il arrive souvent que leurs plaisanteries ne sont plus entendues. Qu’on juge par ce seul exemple des choses qui doivent nous échapper à la lecture de Plaute et de Térence !

Ces observations, qu’il me serait trop facile de multiplier, ne portent, il est vrai, que sur des objets de détail ; mais tout ce qui a rapport à l’ensemble des pièces et à l’étude de l’art trouvera sa place dans le commentaire. Heureux si par mes efforts j’ai pu contribuer à rétablir quelquefois la vérité ! Ce n’est point une chose facile que de juger Molière : nos plus grands philosophes s’y sont trompés. Ses bons mots amusent la foule, corrigent la société ; mais quand il s’agit d’en pénétrer la profondeur, il ne lui reste plus qu’un petit nombre de juges. Combien de scènes blâmées, d’intentions calomniées, dans lesquelles il faut toujours $XII$ finir par reconnaître un trait de morale et de génie ! Et combien peu de critiques se sont doutés que c’est dans l’étude approfondie du cœur humain qu’il faut chercher l’intelligence des plus belles scènes de Molière !

Les principes développés au commencement de cette préface me laissent peu de chose à dire sur la critique que j’ai dû exercer dans le choix des commentateurs. Je leur ai emprunté tout ce qu’ils avaient d’utile, remontant toujours aux sources pour ne pas propager une erreur, et signant toujours la note du nom de celui qui en a eu la première idée. Mes propres recherches ont ensuite suppléé à leurs oublis. Les lecteurs qui prendront la peine de rapprocher mon commentaire de tous ceux qui l’ont précédé, se convaincront facilement qu’en rendant à chacun son bien, je ne me suis emparé de celui de personne.

Pour entendre Molière, je me plais à le répéter, il faut connaître sa vie, ses habitudes, ses sociétés, et son siècle ; il faut même pénétrer dans son cabinet, examiner ses livres, se mettre, s’il se peut, dans la confidence de ses lectures ; voir si à côté des pièces de Plaute, de Térence, et du théâtre italien et espagnol, on ne trouvera pas les canevas embellis par Scaramouche et Mezzetin, ainsi que les comédies de Bruno Nolano, de l’Aveugle d’Adrie, etc. ; jeter un regard curieux sur une tablette qui doit être chargée de quelques centaines de volumes tout pétillants d’une gaieté un peu grivoise, et auxquels les amateurs donnent le nom de *facéties ;* se saisir en passant des *Quinze joies du mariage,* livre qui rappelle quelquefois le naturel et le génie de Molière ; des *Serées* de Bouchet, et des *Baliverneries* d’Eutrapel, joyeux recueils de ces bons mots et de ces bons contes qui faisaient rire nos pères ; enfin ne pas oublier le *Francion*, ouvrage vraiment remarquable, qui parut trente ans avant le *Roman* *comique*, et qui a le double mérite d’avoir fourni plus d’un trait à l’auteur du *Cocu imaginaire* et à celui de *Gil Blas.* On verrait encore sur les mêmes tablettes quelques livres chargés de remarques et sans cesse feuilletés, tels que Rabelais, Boccace, Cervantes, Scarron, Béroald de Verville, la Satire Ménippée, les Essais de Montaigne, et les Provinciales. L’histoire de la bibliothèque d’un homme de lettres n’est point une chose indifférente. C’est là seulement que nous pouvons saisir à leur source les premières inspirations du génie, retrouver la page, la ligne, le mot, qui les ont éveillées, et $XIII$ sentir tout à coup comment une pensée qui nous eût semblé indigne de notre attention, a pu faire naître une pensée sublime.

Une étude plus importante encore, c’est de chercher les passions et la vie d’un auteur dans ses propres ouvrages. Cette idée, féconde en aperçus neufs et piquants, nous a été inspirée par le passage suivant de La Grange, ancien camarade de Molière : « Molière, y est-il dit, observait les manières et les mœurs de tout le monde, et ensuite il trouvait moyen d’en faire des applications admirables dans ses comédies, où l’on peut dire qu’il a joué tout le monde, puisqu’il s’y est joué le premier, en plusieurs endroits, sur des affaires de sa famille, et *qui regardaient ce qui se passait dans son domestique* ; c’est ce que ses plus particuliers amis ont remarqué bien des fois[[12]](#footnote-12). »

Le souvenir de ce passage doit toujours être présent à la mémoire du commentateur. Il en est de même du passage suivant, qui montre l’adresse avec laquelle Molière savait faire intervenir les passions de ses acteurs dans les rôles qu’il leur destinait, afin d’ajouter à la vérité de leur jeu : « Molière a le secret (c’est toujours un contemporain qui parle) d’ajuster si bien ses pièces à la portée de ses acteurs, qu’ils semblent être nés pour tous les personnages qu’ils représentent. Sans doute qu’il les a tous dans l’esprit quand il compose. Ils n’ont pas même un défaut dont il ne profite quelquefois, et il rend originaux ceux-là mêmes qui sembleraient devoir gâter son théâtre. De l’Espy, qui ne promettait rien que de très médiocre, parut inimitable dans l’*Ecole des Maris* ; et Béjart le boiteux nous a donné Desfougerais au naturel dans les médecins… Enfin c’est un homme qui a eu le bonheur de connaître son siècle aussi parfaitement que sa troupe. Il a mis la satire sur le théâtre ; et la promenant par toutes les conditions des hommes, il les a raillés les uns après les autres, et chacun a eu le plaisir de rire de son compagnon[[13]](#footnote-13). »

Tels sont les deux morceaux qui nous ont inspiré l’idée de replacer Molière au milieu de ses livres, de sa troupe et de ses contemporains. Quant aux notes grammaticales, tout ce qui tient à $XIV$ l’histoire de la langue a trouvé place dans notre commentaire ; tout ce qui tient à la grammaire proprement dite en a été écarté. Il était au moins superflu d’appliquer au texte de Molière des règles qui ne furent adoptées que longtemps après lui, et que ses ouvrages n’ont pas servi à établir ; car, s’il est un modèle de style comique, il n’est pas toujours une autorité dans la langue.

Il me reste à parler des Mémoires sur la vie de Molière, par Grimarest ; Mémoires que j’ai cru devoir placer à la tête de cette édition, malgré le discrédit où ils sont tombés, et la critique sévère de Boileau. « Pour ce qui est de la vie de Molière, écrivait Boileau, franchement ce n’est pas un ouvrage qui mérite qu’on en parle ; il est fait par un homme qui ne savait rien de la vie de Molière ; et *il se trompe dans tout*, ne sachant pas même ce que tout le monde sait[[14]](#footnote-14). » L’exagération de cette critique doit au moins éveiller le doute ; et d’abord Grimarest ne *se trompe pas dans tout,* puisque plusieurs des faits qu’il raconte se trouvent confirmés par des relations du temps, et entre autres par la Préface de La Grange[[15]](#footnote-15), la Notice du Mercure[[16]](#footnote-16), et les Mémoires de Louis Racine. L’anecdote la plus invraisemblable en apparence, le souper d’Auteuil, dont Voltaire s’est beaucoup moqué, n’est-il pas garanti par le témoignage de Racine, et par celui de Boileau lui-même[[17]](#footnote-17) ?

Grimarest manque de goût ; ses jugements sur les pièces de Molière sont presque toujours sans critique et sans justesse ; en un mot, il ne sait point apprécier le génie de l’auteur du *Misanthrope*. Voilà ce qui a frappé Boileau ; voilà ce qui a dû exciter sa mauvaise humeur : quelques pages du livre lui ont fait condamner le livre tout entier.

D’ailleurs les Mémoires sur Molière ne sont point aussi incomplets que pourrait le faire croire cette phrase déjà citée : *Grimarest ne savait pas même ce que tout le monde sait.* Il suffit, pour s’en convaincre, de réunir ce que Brossette nous a laissé sur le $XV$ même sujet[[18]](#footnote-18). On sait que ce laborieux commentateur avait recueilli de la bouche de Baron et de celle de Boileau tous les documents nécessaires pour écrire de nouveaux Mémoires[[19]](#footnote-19) ; et cependant, il faut le dire, non-seulement ces documents, qui ont été publiés, ne contredisent en rien la Vie de Molière par Grimarest, mais ils y ajoutent peu.

Une autre considération qui me semble décisive, c’est que dans toutes les critiques dirigées contre l’ouvrage de Grimarest, on ne trouve pas un seul grief important. Cependant les auteurs de ces critiques avaient été les amis de Molière ; ils devaient tous connaître ce que Grimarest est accusé d’avoir ignoré. Que ne signalaient-ils ses erreurs et ses omissions ? Que ne publiaient-ils de nouveaux Mémoires ? Et pourquoi ne pas faire une justice éclatante pendant que les contemporains étaient là pour juger ?

Enfin les matériaux de ces Mémoires ont été fournis à Grimarest par le fameux Baron, élève de Molière : Brossette et J.-B. Rousseau en conviennent eux-mêmes. Seulement ils accusent Baron de « s’être laissé emporter par son imagination et son talent de peindre au-delà des bornes du vrai. » Suivant eux, « Grimarest aurait trop consulté cet acteur, et pas assez la raison, en transportant sur le papier toutes les bagatelles vraies ou fausses qu’il lui aurait ouï conter[[20]](#footnote-20). » Ainsi J.-B. Rousseau se borne à accuser Grimarest d’avoir beaucoup consulté l’homme qui devait le mieux connaître toutes les circonstances de la vie de Molière : ce qui prouve au moins que si ces Mémoires renferment quelques erreurs, ils doivent renfermer beaucoup de vérités. Il faudrait une fatalité bien inconcevable pour que Baron eût toujours menti en parlant de son bienfaiteur, de son maître, de celui qui eut pour son enfance tous les soins d’un père, et pour sa jeunesse tout le dévouement d’un ami[[21]](#footnote-21) !

Un dernier mot décide tout : ces Mémoires tant $XVI$ critiqués renferment les seuls documents un peu considérables que nous possédions sur Molière ; et cela est si vrai, que la plupart de ceux qui les ont blâmés n’ont pu se dispenser de les copier. Voltaire lui-même, après avoir traité l’auteur avec le plus profond mépris, s’est vu réduit à l’humiliante nécessité de lui emprunter tout le fond de son propre ouvrage. Sa Notice spirituelle, mais froide, mais écourtée, n’offre rien de nouveau, rien de complet, rien qui révèle son auteur. Si tel a été le sort de Voltaire, que pouvons-nous espérer aujourd’hui, que toutes les traditions sur Molière sont éteintes ?

Mon intention n’est pas de soutenir que les Mémoires sur la vie de Molière sont exempts d’erreurs. Le travail que je présente au public montre assez ce qu’il faut penser de celui de Grimarest ; mais enfin l’auteur a vu Molière, il a été l’ami de Baron, et ces circonstances donnent à son livre une place que le talent même de Voltaire n’a pu lui enlever. En un mot, l’ouvrage restera, parce qu’il est d’un contemporain ; et mon office a dû se borner à rectifier ses fautes et à suppléer à ses oublis. C’est ce que j’ai fait dans près de cent notes tirées de sources quelquefois peu connues, et qui offrent un recueil précieux de tout ce qui a été écrit d’intéressant sur la vie et les ouvrages de Molière dans le siècle où il a vécu[[22]](#footnote-22).$XVII$

Un pareil ouvrage, pour être complet, devait être suivi de l’histoire « de cette troupe accomplie de comédiens, formée de la main de Molière, dont il était l’âme, et qui ne peut avoir de pareille[[23]](#footnote-23). » J’ai emprunté une grande partie de ce travail à l’estimable ouvrage des frères Parfait, heureux de trouver cette occasion de rendre hommage à ces laborieux écrivains, dont le sort a été d’être sans cesse pillés et jamais cités, mais qui, après s’être vus dépouiller pendant soixante ans par tous les compilateurs d’*anecdotes*, de *dictionnaires* et de *galeries*, ont encore aujourd’hui le mérite d’avoir donné au public l’ouvrage le plus complet, le plus exact, et le plus judicieux sur l’histoire du théâtre français.

Cet ouvrage, ainsi que celui de Chapuzeau, la Gazette de Loret, les Observations de de Visé, etc., m’a fourni quelques traditions curieuses sur la troupe de Molière. On trouvera à la tête de chaque pièce le nom des acteurs qui ont créé les rôles.

En réunissant tout ce que les critiques les plus distingués ont écrit sur la vie et les ouvrages de Molière, j’ai tracé, sans en avoir l’intention, le seul éloge qu’il soit désormais permis de faire de ce grand homme ; car, comme le dit si bien l’abbé Prévost, « Molière n’a pas besoin qu’on le recommande ; il est depuis longtemps, et pour toujours, à ce point de réputation auquel les éloges n’ajoutent rien, et où la beauté même et la délicatesse des louanges ne sert qu’à l’honneur de celui qui les donne. » $XVIII$

L. AIMÉ-MARTIN.

Le 15 janvier 1824.

# Vie de Molière par Grimarest.

$1$ Il y a lieu de s’étonner que personne n’ait encore recherché la vie de M. de Molière pour nous la donner. On doit s’intéresser à la mémoire d’un homme qui s’est rendu si illustre dans son genre. Quelles obligations notre scène comique ne lui a-t-elle pas ? Lorsqu’il commença à travailler, elle était dépourvue d’ordre, de mœurs, de goût, de caractères ; tout y était vicieux. Et nous sentons assez souvent aujourd’hui que, sans ce génie supérieur, le théâtre comique serait peut-être encore dans cet affreux chaos, d’où il l’a tiré par la force de l’imagination, aidée d’une profonde lecture et de ses réflexions, qu’il a toujours heureusement mises en œuvre. Ses pièces, représentées sur tant de théâtres, traduites en tant de langues, le feront admirer autant de siècles que la scène durera. Cependant on ignore ce grand homme ; et les faibles crayons qu’on nous en a donnés sont tous manqués, ou si peu recherchés, qu’ils ne suffisent pas pour le faire connaître tel qu’il était. Le public est rempli d’une infinité de fausses histoires à son occasion. Il y a peu de personnes de son temps qui, pour se faire honneur d’avoir figuré avec lui, n’inventent des aventures qu’ils prétendent avoir eues ensemble. J’en ai eu plus de peine à développer la vérité ; mais je la rends sur des mémoires très assurés, et je n’ai point épargné les soins pour n’avancer rien de douteux. J’ai écarté aussi beaucoup de faits domestiques, qui sont communs à toutes sortes de personnes ; mais je n’ai point négligé ceux qui peuvent réveiller mon lecteur. Je me flatte que le public me saura bon gré d’avoir travaillé : je lui donne la vie d’une personne qui l’occupe si souvent, d’un auteur inimitable, dont le souvenir touche tous ceux qui ont le discernement assez heureux pour sentir à la lecture, ou à la représentation de ses pièces, toutes les beautés qu’il y a répandues.$2$

M. de Molière, se nommait Jean-Baptiste Pocquelin[[24]](#footnote-24) ; il était fils et petit-fils de tapissiers, valets de chambre du roi Louis XIII. Ils avaient leur boutique sous les piliers des Halles, dans une maison qui leur appartenait en propre. Sa mère s’appelait Boudet ; elle était aussi fille d’un tapissier, établi sous les mêmes piliers des Halles.

Les parents de Molière l’élevèrent pour être tapissier, et ils le firent recevoir en survivance de la charge du père dans un âge peu avancé ; ils n’épargnèrent aucun soin pour le mettre en état de la bien exercer, ces bonnes gens n’ayant pas de sentiments qui dussent les engager à destiner leur enfant à des occupations plus élevées : de sorte qu’il resta dans la boutique jusqu’à l’âge de quatorze ans ; et ils se contentèrent de lui faire apprendre à lire et à écrire pour les besoins de sa profession.

Molière avait un grand-père qui l’aimait éperdument ; et comme ce bon homme avait de la passion pour la comédie, il y menait souvent le petit Pocquelin, à l’hôtel de Bourgogne[[25]](#footnote-25). Le$3$ père, qui appréhendait que ce plaisir ne dissipât son fils, et ne lui ôtât toute l’attention qu’il devait à son métier, demanda un jour à ce bon homme pourquoi il menait si souvent son petit-fils au spectacle. Avez-vous, lui dit-il avec un peu d’indignation, envie d’en faire un comédien ? Plût à Dieu, lui répondit le grand-père, qu’il fût aussi bon comédien que Bellerose[[26]](#footnote-26) ! (c’était un fameux acteur de ce temps-là). Cette réponse frappa le jeune homme ; et, sans pourtant qu’il eût d’inclination déterminée, elle lui fit naître du dégoût pour la profession de tapissier, s’imaginant$4$ que puisque son grand-père souhaitait qu’il pût être comédien, il pouvait aspirer à quelque chose de plus qu’au métier de son père.

Cette prévention s’imprima tellement dans son esprit, qu’il ne restait dans la boutique qu’avec chagrin. De manière que, revenant un jour de la comédie, son père lui demanda pourquoi il était si mélancolique depuis quelque temps. Le petit Pocquelin ne put tenir contre l’envie qu’il avait de déclarer ses sentiments à son père ; il lui avoua franchement qu’il ne pouvait s’accommoder de sa profession, mais qu’il lui ferait un plaisir sensible de le faire étudier. Le grand-père, qui était présent à cet éclaircissement, appuya par de bonnes raisons l’inclination de son petit-fils. Le père s’y rendit, et se détermina à l’envoyer au collège des jésuites[[27]](#footnote-27).

Le jeune Pocquelin était né avec de si heureuses dispositions pour les études, qu’en cinq années de temps il fit non-seulement ses humanités, mais encore sa philosophie.

Ce fut au collège qu’il fit connaissance avec deux hommes illustres de notre temps, M. Chapelle[[28]](#footnote-28) et M. Bernier[[29]](#footnote-29).

Chapelle était fils de M. Luillier, sans pouvoir être son héritier de droit ; mais celui-ci aurait pu lui laisser les grands biens qu’il possédait, si, par la suite, il ne l’avait reconnu incapable de les gouverner. Il se contenta de lui laisser seulement huit mille livres de rente, entre les mains de personnes qui les lui payaient régulièrement.

M. Luillier n’épargna rien pour donner une belle éducation à Chapelle, jusqu’à lui choisir pour précepteur le célèbre M. de Gassendi, qui, ayant remarqué dans Molière toute la docilité et toute la pénétration nécessaires pour prendre les connaissances de$5$ la philosophie, se fit un plaisir de la lui enseigner en même temps qu’à MM. Chapelle et Bernier[[30]](#footnote-30).

Cyrano de Bergerac[[31]](#footnote-31), que son père avait envoyé à Paris, sur sa propre conduite, pour achever ses études, qu’il avait assez mal commencées en Gascogne, se glissa dans la société des disciples de Gassendi, ayant remarqué l’avantage considérable qu’il en tirerait. Il y fut admis cependant avec répugnance : l’esprit turbulent de Cyrano ne convenait point à des jeunes gens qui avaient déjà toute la justesse d’esprit que l’on peut souhaiter dans des personnes toutes formées. Mais le moyen de se débarrasser d’un jeune homme aussi insinuant, aussi vif, aussi gascon que Cyrano ? Il fut donc reçu aux études et aux conversations que Gassendi conduisait avec les personnes que je viens de nommer. Et comme ce même Cyrano était très avide de savoir, et qu’il avait une mémoire fort heureuse, il profitait de tout, et il se fit un fonds de bonnes choses dont il tira avantage dans la suite. Molière aussi ne s’est pas fait un scrupule de placer dans ses ouvrages plusieurs pensées que Cyrano avait employées auparavant dans les siens. Il m’est permis, disait Molière, de reprendre mon bien où je le trouve[[32]](#footnote-32).

Quand Molière eut achevé ses études, il fut obligé, à cause du grand âge de son père[[33]](#footnote-33), d’exercer sa charge pendant quelque temps ; et même il fit le voyage de Narbonne à la suite de$6$ Louis XIII[[34]](#footnote-34). La cour ne lui fit pas perdre le goût qu’il avait pris dès sa jeunesse pour la comédie ; ses études n’avaient même servi qu’à l’y entretenir[[35]](#footnote-35). C’était assez la coutume dans ce temps-là de représenter des pièces entre amis. Quelques bourgeois de Paris formèrent une troupe dont Molière était ; ils jouèrent plusieurs fois pour se divertir. Mais ces bourgeois, ayant suffisamment rempli leur plaisir, et s’imaginant être de bons acteurs, s’avisèrent de tirer du profit de leurs représentations. Ils pensèrent bien sérieusement aux moyens d’exécuter leur dessein ; et, après avoir pris toutes leurs mesures, ils s’établirent dans le jeu de paume de la Croix-Blanche, au faubourg Saint-Germain[[36]](#footnote-36). Ce fut alors$7$ que Molière prit le nom qu’il a toujours porté depuis. Mais lorsqu’on lui a demandé ce qui l’avait engagé à prendre celui-là plutôt qu’un autre, jamais il n’en a voulu dire la raison, même à ses meilleurs amis[[37]](#footnote-37).

L’établissement de cette nouvelle troupe de comédiens n’eut point de succès, parce qu’ils ne voulurent pas suivre les avis de Molière, qui avait le discernement et les vues beaucoup plus justes que des gens qui n’avaient pas été cultivés avec autant de soins que lui.

Un auteur grave nous fait un conte au sujet du parti que Molière avait pris de jouer la comédie. Il avance que sa famille, alarmée de ce dangereux dessein, lui envoya un ecclésiastique[[38]](#footnote-38), pour lui représenter qu’il perdait entièrement l’honneur de sa famille ; qu’il plongeait ses parents dans de douloureux déplaisirs, et qu’enfin il risquait son salut d’embrasser une profession contre les bonnes mœurs, et condamnée par l’Église ; mais qu’après avoir écouté tranquillement l’ecclésiastique, Molière parla à son tour avec tant de force en faveur du théâtre, qu’il séduisit l’esprit de celui qui le voulait convertir, et l’emmena avec lui pour jouer la comédie. Ce fait est absolument inventé par les personnes de qui M. Perrault peut l’avoir pris pour nous le donner ; et quand je n’en aurais pas de certitude, le lecteur, à la première réflexion, présumera, avec moi, que ce fait n’a aucune$8$ vraisemblance. Il est vrai que les parents de Molière essayèrent, par toutes sortes de voies, de le détourner de sa résolution ; mais ce fut inutilement : sa passion pour la comédie l’emportait sur toutes leurs raisons[[39]](#footnote-39).

Quoique la troupe de Molière n’eût point réussi, cependant, pour peu qu’elle avait paru, elle lui avait donné occasion suffisamment de faire valoir dans le monde les dispositions extraordinaires qu’il avait pour le théâtre ; et M. le prince de Conti, qui l’avait fait venir plusieurs fois jouer dans son hôtel, l’encouragea ; et, voulant bien l’honorer de sa protection, il lui ordonna de le venir trouver en Languedoc avec sa troupe pour y jouer la comédie[[40]](#footnote-40).

Cette troupe était composée de la Béjart, de ses deux frères[[41]](#footnote-41)  ; de Duparc, dit Gros-René ; de sa femme ; d’un pâtissier de la rue Saint-Honoré, père de la demoiselle de La Grange, femme de chambre de la de Brie[[42]](#footnote-42)  ; celle-ci était aussi de la troupe avec son$9$ mari, et quelques autres[[43]](#footnote-43). Molière, en formant sa troupe, lia une forte amitié avec la Béjart, qui, avant qu’elle le connût, avait eu une petite fille de M. de Modène, gentilhomme d’Avignon, avec qui j’ai su, par des témoignages très assurés, que la mère avait contracté un mariage caché. Cette petite fille, accoutumée avec Molière, qu’elle voyait continuellement, l’appela son mari dès qu’elle sut parler[[44]](#footnote-44) ; et à mesure qu’elle croissait, ce nom déplaisait$10$ moins à Molière ; mais cela ne paraissait à personne tirer à aucune conséquence. La mère[[45]](#footnote-45) ne pensait à rien moins qu’à ce qui arriva dans la suite ; et, occupée seulement de l’amitié qu’elle avait pour son prétendu gendre, elle ne voyait rien qui dût lui faire faire des réflexions.

Molière partit avec sa troupe, qui eut bien de l’applaudissement en passant à Lyon, en 1653, où il donna au public l’*Étourdi*, la première de ses pièces, qui eut autant de succès qu’il en pouvait espérer. La troupe passa en Languedoc, où Molière fut reçu très favorablement de M. le prince de Conti[[46]](#footnote-46), qui eut la bonté de donner des appointements à ces comédiens[[47]](#footnote-47). $11$

Molière s’acquit beaucoup de réputation dans cette province, par les deux premières pièces de sa façon qu’il fit paraître, *l’Etourdi* et *le Dépit amoureux ;* ce qui engagea d’autant plus M. le prince de Conti à l’honorer de sa bienveillance et de ses bienfaits : ce prince lui confia la conduite des plaisirs et des spectacles qu’il donnait à la province, pendant qu’il en tint les états ; $12$ et ayant remarqué en peu de temps toutes les bonnes qualités de Molière, son estime pour lui alla si loin, qu’il le voulut faire son secrétaire : mais Molière aimait l’indépendance, et il était si rempli du désir de faire valoir le talent qu’il se connaissait, qu’il pria M. le prince de Conti de le laisser continuer la comédie ; et la place qu’il aurait remplie fut donnée à M. de Simoni. Ses amis$13$ le blâmèrent de n’avoir point accepté un emploi si avantageux.

« Eh ! messieurs, leur dit-il, ne nous déplaçons jamais ; je suis passable auteur, si j’en crois la voix publique ; je puis être un fort mauvais secrétaire. Je divertis le prince par les spectacles que je lui donne ; je le rebuterai par un travail sérieux et mal conduit. Et pensez-vous d’ailleurs, ajouta-t-il, qu’un misanthrope comme moi, capricieux si vous voulez, soit propre auprès d’un grand ? Je n’ai pas les sentiments assez flexibles pour la domesticité : mais, plus que tout cela, que deviendront ces pauvres gens que j’ai amenés si loin ? qui les conduira ? Ils ont compté sur moi ; et je me reprocherais de les abandonner. » Cependant j’ai su que la Béjart (Madeleine) lui aurait fait le plus de peine à quitter ; et cette femme, qui avait tout pouvoir sur son esprit, l’empêcha de suivre M. le prince de Conti. De son côté, Molière était ravi de se voir le chef d’une troupe ; il se faisait un plaisir sensible de conduire sa petite république : il aimait à parler en public ; il n’en perdait jamais l’occasion ; jusque-là que s’il mourait quelque domestique[[48]](#footnote-48) de son théâtre, ce lui était un sujet de haranguer pour le premier jour de comédie. Tout cela lui aurait manqué chez M. le prince de Conti[[49]](#footnote-49). $14$

Après quatre ou cinq années de succès dans la province, la troupe résolut de venir à Paris. Molière sentit qu’il avait assez de force pour y soutenir un théâtre comique, et qu’il avait assez façonné ses comédiens pour espérer d’y avoir un plus heureux succès que la première fois. Il s’assurait aussi sur la protection de M. le prince de Conti.

Molière quitta donc le Languedoc[[50]](#footnote-50) avec sa troupe ; mais il s’arrêta à Grenoble, où il joua pendant tout le carnaval ; après quoi ces comédiens vinrent à Rouen, afin qu’étant plus à portée de Paris, leur mérite s’y répandît plus aisément. Pendant ce séjour, qui dura tout l’été, Molière fit plusieurs voyages à Paris, pour se préparer une entrée chez Monsieur, qui, lui ayant accordé sa projection, eut la bonté de le présenter au roi et à la reine mère.

Ces comédiens eurent l’honneur de représenter la pièce de *Nicomède* devant Leurs Majestés, au mois d’octobre 1658[[51]](#footnote-51). Leur$15$ début fut heureux, et les actrices surtout furent trouvées bonnes. Mais comme Molière sentait bien que sa troupe ne l’emporterait pas pour le sérieux sur celle de l’hôtel de Bourgogne, après la pièce il s’avança sur le théâtre, et, après avoir remercié Sa Majesté en des termes très modestes de la bonté qu’elle avait eue d’excuser ses défauts et ceux de sa troupe, qui n’avaient paru qu’en tremblant devant une assemblée si auguste, il ajouta « que l’envie qu’ils avaient d’avoir l’honneur de divertir le plus grand roi du monde leur avait fait oublier que Sa Majesté avait à son service d’excellents originaux, dont ils n’étaient que de très faibles copies ; mais que puisqu’elle avait bien voulu souffrir leur manière de campagne, il la suppliait très humblement d’avoir agréable qu’il lui donnât un de ces petits divertissements qui lui avaient acquis quelque réputation, et dont il régalait les provinces[[52]](#footnote-52) » ; en quoi il comptait bien réussir, parce qu’il avait accoutumé sa troupe à jouer sur-le-champ de petites comédies à la manière des Italiens. Il en avait deux entre autres que tout le monde en Languedoc, jusqu’aux personnes les plus sérieuses, ne se lassaient point de voir représenter ; c’étaient *les trois Docteurs rivaux*, et *le Maître d’école*, qui étaient entièrement dans le goût italien.

Le roi parut satisfait du compliment de Molière, qui l’avait travaillé avec soin ; et Sa Majesté voulut bien qu’il lui donnât la première de ces deux petites pièces, qui eut un succès favorable[[53]](#footnote-53).$16$

Le jeu de ces comédiens fut d’autant plus goûté, que depuis quelque temps on ne jouait plus que des pièces sérieuses à l’hôtel de Bourgogne ; le plaisir des petites comédies était perdu[[54]](#footnote-54).

Le divertissement que cette troupe venait de donner à Sa Majesté lui ayant plu, elle voulut qu’elle s’établit à Paris ; et pour faciliter cet établissement, le roi eut la bonté de donner le Petit-Bourbon[[55]](#footnote-55) à ces comédiens pour jouer alternativement avec les Italiens. On sait qu’ils passèrent en 1660 au Palais-Royal, et qu’ils prirent le titre de *Comédiens de Monsieur.*

Molière qui, en homme de bon sens, se suppliait toujours de ses forces, eut peur alors que ses ouvrages n’eussent pas du public de Paris autant d’applaudissements que dans les provinces. II appréhendait de trouver dans ce parterre des esprits qui ne fussent pas plus contents de lui qu’il ne l’était lui-même ; et si sa troupe, dans les commencements, ne l’avait excité à profiter des heureuses dispositions qu’elle lui connaissait pour le théâtre comique, peut-être ne se serait-il pas hasardé de livrer ses ouvrages au public. « Je ne comprends, disait-il à ses camarades en Languedoc, comment des personnes d’esprit prennent du plaisir à ce que je $17$ leur donne ; mais je sais bien qu’en leur place je n’y trouverais aucun goût. » — « Eh ! ne craignez rien, lui répondit un de ses amis ; l’homme qui veut rire se divertit de tout, le courtisan comme le peuple. » Les comédiens le rassurèrent à Paris, comme dans la province, et ils commencèrent à représenter, dans cette grande ville, le 3 de novembre 1658. L’*Étourdi*, la première de ses pièces, qu’il fit paraître dans ce même mois, et *le Dépit amoureux,* qu’il donna au mois de décembre suivant, furent reçus avec applaudissement ; et Molière enleva tout à fait l’estime du public en 1659, par *les Précieuses ridicules*, ouvrage qui fit alors espérer de cet auteur les bonnes choses qu’il nous a données depuis. Cette pièce fut représentée au simple la première fois ; mais le jour suivant on fut obligé de la mettre au double, à cause de la foule incroyable qui y avait été le premier jour[[56]](#footnote-56).

*Les Précieuses* furent jouées pendant quatre mois de suite. M. Ménage, qui était à la première représentation de cette pièce, en jugea favorablement. « Elle fut jouée, dit-il, avec un applaudissement général ; et j’en fus si satisfait en mon particulier, que je vis dès lors l’effet qu’elle allait produire. Monsieur, dis-je à M. Chapelain en sortant de la comédie, nous approuvions, vous et moi, toutes les sottises qui viennent d’être critiquées si finement, et avec tant de bon sens ; mais, croyez-moi, il nous faudra brûler ce que nous avons adoré, et adorer ce que nous avons brûlé. Cela arriva comme je l’avais prédit, et dès cette première représentation, l’on revint du galimatias et du style forcé. »

Un jour que l’on représentait cette pièce, un vieillard s’écria du milieu du parterre : *Courage, courage, Molière ! voilà la bonne comédie ;* ce qui fait bien connaître que le théâtre comique était alors bien négligé, et que l’on était fatigué de mauvais ouvrages avant Molière, comme nous l’avons été après l’avoir perdu.

Cette comédie eut cependant des critiques ; on disait que c’était une charge un peu forte ; mais Molière connaissait déjà le point $18$ de vue du théâtre, qui demande de gros traits pour affecter le public ; et ce principe lui a toujours réussi dans tous les caractères qu’il a voulu peindre.

Le 28 mars 1660, Molière donna pour la première fois *le Cocu imaginaire*, qui eut beaucoup de succès. Cependant les petits auteurs comiques de ce temps-là, alarmés de la réputation que Molière commençait à se former, faisaient leur possible pour décrier sa pièce. Quelques personnes savantes et délicates répandaient aussi leur critique : le titre de cet ouvrage, disaient-elles, n’est pas noble ; et puisqu’il a pris presque toute cette pièce chez les étrangers, il pouvait choisir un sujet qui lui fit plus d’honneur. Le commun des gens ne lui tenait pas compte de cette pièce, comme des *Précieuses ridicules* ; les caractères de celle-là ne les touchaient pas aussi vivement que ceux de l’autre. Cependant, malgré l’envie des troupes, des auteurs, et des personnes inquiètes, *le Cocu imaginaire* passa avec applaudissement dans le public. Un bon bourgeois de Paris, vivant bien noblement, mais dans les chagrins que l’humeur et la beauté de sa femme lui avaient assez publiquement causés, s’imagina que Molière l’avait pris pour l’original de son *Cocu imaginaire.* Ce bourgeois crut devoir s’en offenser ; il en marqua son ressentiment à un de ses amis, « Comment ! lui dit-il, un petit comédien aura l’audace de mettre impunément sur le théâtre un homme de ma sorte (car le bourgeois s’imagine être beaucoup plus au-dessus du comédien que le courtisan ne croit être élevé au-dessus de lui) ! Je m’en plaindrai, ajouta-t-il : en bonne police on doit réprimer l’insolence de ces gens-là ; ce sont les pestes d’une ville ; ils observent tout pour le tourner en ridicule. » L’ami, qui était homme de bon sens, et bien informé, lui dit : « Monsieur, si Molière a eu intention sur vous en faisant *le Cocu imaginaire*, de quoi vous plaignez-vous ? il vous a pris du beau côté ; et vous seriez bien heureux d’en être quitte pour l’imagination. » Le bourgeois, quoique peu satisfait de la réponse de son ami, ne laissa pas d’y faire quelque réflexion, et ne retourna plus au *Cocu imaginaire.*

Molière ne fut pas heureux lorsque, en 1661, le 4 février, il fit paraître à Paris *Don Garcie de Navarre*, ou *le Prince jaloux.*

Cette pièce n’eut point de succès. Aussi Molière ne la fit-il pas imprimer ; et on ne l’a ajoutée à ses ouvrages qu’après sa mort. $19$

Ce peu de réussite releva ses ennemis ; ils espéraient qu’il tomberait de lui-même, et que, comme presque tous les auteurs comiques, il serait bientôt épuisé : mais il n’en connut que mieux le goût du temps ; il s’y accommoda entièrement dans *l’Ecole des Maris,* qu’il donna le 24 juin 1661. Cette pièce, qui est une de ses meilleures, confirma le public dans la bonne opinion qu’il avait conçue de cet excellent auteur. On ne douta plus que Molière ne fût entièrement maître du théâtre dans le genre qu’il avait choisi ; ses envieux ne purent pourtant s’empêcher de parler mal de son ouvrage. « Je ne vois pas, disait un auteur contemporain qui ne réussissait point, où est le mérite de l’avoir fait : ce sont les *Adelphes* de Térence ; il est aisé de travailler en y mettant si peu du sien, et c’est se donner de la réputation à peu de frais. » On n’écoutait point les personnes qui parlaient de la sorte ; et Molière eut lieu d’être satisfait du public, qui applaudit fort à sa pièce : c’est aussi une de celles que l’on verrait encore représenter aujourd’hui avec le plus de plaisir, si elle était jouée avec autant de feu et de délicatesse qu’elle l’était du temps de l’auteur.

*Les Fâcheux*, qui parurent à la cour au mois d’août 1661, et à Paris le 4 du mois de novembre suivant, achevèrent de donner à Molière la supériorité sur tous ceux de son temps qui travaillaient pour le théâtre comique. La diversité de caractères dont cette pièce est remplie, et la nature que l’on y voyait peinte avec des traits si vifs, enlevaient tous les applaudissements du public. On avoua que Molière avait trouvé la belle comédie ; il la rendait divertissante et utile. Cependant l’homme de cour, comme l’homme de ville, qui croyait voir le ridicule de son caractère sur le théâtre de Molière, attaquait l’auteur de tous côtés. Il outre tout, disait-on ; il est inégal dans ses peintures ; il dénoue mal. Toutes les dissertations malignes que l’on faisait sur ses pièces n’en empêchaient pourtant point le succès ; et le public était toujours de son côté.

On lit dans la préface qui est à la tête des pièces de Molière, qu’elles n’avaient pas d’égales beautés, parce, dit-on, qu’il était obligé d’assujettir son génie à des sujets qu’on lui prescrivait, et de travailler avec une très grande précipitation. Mais je sais, par de très bons mémoires, qu’on ne lui a jamais donné de sujets ; il en avait un magasin d’ébauchés par la quantité de petites farces$20$ qu’il avait hasardées dans les provinces ; et la cour et la ville lui présentaient tous les jours des originaux de tant de façons, qu’il ne pouvait s’empêcher de travailler de lui-même sur ceux qui frappaient le plus ; et quoiqu’il dise, dans sa préface des *Fâcheux*, qu’il ait fait cette pièce en quinze jours, j’ai de la peine à le croire ; c’était l’homme du monde qui travaillait avec le plus de difficulté ; et il s’est trouvé que des divertissements qu’on lui demandait étaient faits plus d’un an auparavant.

On voit dans les remarques de M. Ménage, que « dans la comédie des *Fâcheux*, qui est, dit-il, une des plus belles de celles de M. de Molière, le fâcheux chasseur qu’il introduit sur la scène est M. de Soyecourt ; que ce fut le roi qui lui donna ce sujet en sortant de la première représentation de cette pièce, qui se donna chez M. Fouquet. Sa Majesté voyant passer M. de Soyecourt, dit à Molière : Voilà un grand original que vous n’avez point encore copié. » Je n’ai pu savoir absolument si ce fait est véritable ; mais j’ai été mieux informé que M. Ménage de la manière dont cette belle scène du chasseur fut faite : Molière n’y a aucune part que pour la versification ; car, ne connaissant point la chasse, il s’excusa d’y travailler ; de sorte qu’une personne, que j’ai des raisons de ne pas nommer, la lui dicta tout entière dans un jardin ; et M. de Molière l’ayant versifiée, en fit la plus belle scène de ses *Fâcheux*, et le roi prit beaucoup de plaisir à la voir représenter[[57]](#footnote-57).

*L’Ecole des Femmes* parut en 1662, avec peu de succès ; les gens de spectacle furent partagés ; les femmes outragées, à ce qu’elles croyaient, débauchaient autant de beaux esprits qu’elles le pouvaient, pour juger de cette pièce comme elles en jugeaient. Mais que trouvez-vous à redire d’essentiel à cette pièce ? disait un connaisseur à un courtisan de distinction. Ah, parbleu ! ce que j’y trouve à redire est plaisant, s’écria l’homme de cour. *Tarte à la crème*, morbleu ! *tarte à la crème.* Mais *tarte à la crème* n’est $21$ point un défaut, répondit le bon esprit, pour décrier une pièce comme vous le faites. *Tarte à ta crème* est exécrable, répondit le courtisan. *Tarte à la crème,* bon Dieu ! avec du sens commun peut-on soutenir une pièce où l’on a mis *tarte à la crème ?* Cette expression se répétait par écho parmi tous les petits esprits de la cour et de la ville, qui ne se prêtent jamais à rien, et qui, incapables de sentir le bon d’un ouvrage, saisissent un trait faible pour attaquer un auteur beaucoup au-dessus de leur portée. Molière, outré à son tour des mauvais jugements que l’on portait sur sa pièce, les ramassa, et en fit *la Critique de l’Ecole des Femmes*, qu’il donna en 1663. Cette pièce fit plaisir au public : elle était du temps, et ingénieusement travaillée[[58]](#footnote-58).

*L’Impromptu de Versailles*, qui fut joué pour la première fois devant le roi le 14 d’octobre 1663, et à Paris le 4 de novembre de la même année, n’est qu’une conversation satirique entre les comédiens, dans laquelle Molière se donne carrière contre les courtisans dont les caractères lui déplaisaient, contre les comédiens de l’hôtel de Bourgogne, et contre ses ennemis.

Molière, né avec des mœurs droites, Molière, dont les manières étaient simples et naturelles, souffrait impatiemment le courtisan empressé, flatteur, médisant, inquiet, incommode, faux ami. Il $22$ se déchaîne agréablement dans son *Impromptu* contre ces messieurs-là, qui ne lui pardonnaient pas dans l’occasion. Il attaque leur mauvais goût pour les ouvrages ; il tâche d’ôter tout crédit au jugement qu’ils faisaient des siens.

Mais il s’attache surtout à tourner en ridicule une pièce intitulée *le Portrait du Peintre,* que M. Boursault avait faite contre lui, et à faire voir l’ignorance des comédiens de l’hôtel de Bourgogne dans la déclamation, en les contrefaisant tous si naturellement, qu’on les reconnaissait dans son jeu. Il épargna le seul Floridor[[59]](#footnote-59). Il avait très grande raison de charger sur leur mauvais goût. Ils ne savaient aucun principe de leur art ; ils ignoraient même qu’il y en eût. Tout leur jeu ne consistait que dans une prononciation ampoulée et emphatique, avec laquelle ils récitaient également tous leurs rôles ; on n’y reconnaissait ni mouvements ni passions ; et cependant les Beauchâteau[[60]](#footnote-60), les Mondory[[61]](#footnote-61)$23$, étaient applaudis, parce qu’ils faisaient pompeusement ronfler un vers. Molière, qui connaissait l’action par principes, était indigné d’un jeu si mal réglé, et des applaudissements que le public ignorant lui donnait. De sorte qu’il s’appliquait à mettre ses acteurs$24$ dans le naturel ; et avant lui, pour le comique, et avant M. Baron, qu’il forma dans le sérieux, comme je le dirai dans la suite, le jeu des comédiens était pitoyable pour les personnes qui avaient le goût délicat ; et nous nous apercevons malheureusement que la plupart de ceux qui représentent aujourd’hui, destitués d’étude qui les soutienne dans la connaissance des principes de leur art, commencent à perdre ceux que Molière avait établis dans sa troupe[[62]](#footnote-62).

La différence de jeu avait fait naître de la jalousie entre les deux troupes. On allait à celle de l’hôtel de Bourgogne ; les auteurs tragiques y portaient presque tous leurs ouvrages : Molière en était fâché. De manière qu’ayant su qu’ils devaient représenter une pièce nouvelle dans deux mois, il se mit en tête d’en avoir une prête pour ce temps-là, afin de figurer avec l’ancienne troupe. Il se souvint qu’un an auparavant un jeune homme lui avait apporté une pièce intitulée *Théagène et Chariclée*, qui, à la vérité, ne valait rien, mais qui lui avait fait voir que ce jeune homme, en travaillant, pouvait devenir un excellent auteur. Il ne le rebuta point ; mais il l’exhorta à se perfectionner dans la poésie avant que de hasarder ses ouvrages au public, et il lui dit de revenir le trouver dans six mois. Pendant ce temps-là Molière fit le dessein des *Frères ennemis[[63]](#footnote-63)* ; mais le jeune homme $25$ n’avait point encore paru, et lorsque Molière en eut besoin, il ne savait où le prendre ; il dit à ses comédiens de le lui déterrer à quelque prix que ce fut. Ils le trouvèrent. Molière lui donna son projet, et le pria de lui en apporter un acte par semaine, s’il était possible. Le jeune auteur, ardent et de bonne volonté, répondit à l’empressement de Molière ; mais celui-ci remarqua qu’il avait pris presque tout son travail dans la *Thébaïde* de Rotrou[[64]](#footnote-64). On lui fit entendre qu’il n’y avait point d’honneur à remplir son ouvrage de celui d’autrui ; que la pièce de Rotrou était assez récente pour être encore dans la mémoire des spectateurs ; et qu’avec les heureuses dispositions qu’il avait, il fallait qu’il se fit honneur de son premier ouvrage, pour disposer favorablement le public à en recevoir de meilleurs. Mais comme le temps pressait, Molière l’aida à changer ce qu’il avait emprunté, et à achever la pièce, qui fut prête dans le temps, et qui fut d’autant plus applaudie, que le public se prêta à la jeunesse de M. Racine, qui fut animé par les applaudissements, et par le présent que Molière lui fit. Cependant ils ne furent pas longtemps en bonne intelligence, s’il est vrai que ce soit celui-ci qui ait fait la critique de l’*Andromaque,* comme M. Racine le croyait ; il estimait cet ouvrage comme un des meilleurs de l’auteur ; mais Molière n’eut point de part à cette critique ; elle est de M. de Subligny[[65]](#footnote-65).

Le roi connaissant le mérite de Molière, et l’attachement particulier qu’il avait pour divertir sa majesté, daigna l’honorer d’une pension de mille livres. On voit dans ses ouvrages le remerciement qu’il en fit au roi. Ce bienfait assura Molière dans son travail ; il crut après cela qu’il pouvait penser favorablement$26$ de ses ouvrages, et il forma le dessein de travailler sur de plus grands caractères, et de suivre le goût de Térence un peu plus qu’il n’avait fait : il se livra avec plus de fermeté aux courtisans et aux savants, qui le recherchaient avec empressement : on croyait trouver un homme aussi égayé, aussi juste dans la conversation qu’il l’était dans ses pièces, et l’on avait la satisfaction de trouver dans son commerce encore plus de solidité que dans ses ouvrages ; et ce qu’il y avait de plus agréable pour ses amis, c’est qu’il était d’une droiture de cœur inviolable, et d’une justesse d’esprit peu commune.

On ne pouvait souhaiter une situation plus heureuse que celle où il était à la cour et à Paris depuis quelques années. Cependant il avait cru que son bonheur serait plus vif et plus sensible s’il le partageait avec une femme ; il voulut remplir la passion que les charmes naissants de la fille de la Béjart[[66]](#footnote-66) avaient nourrie dans son cœur à mesure qu’elle avait crû. Cette jeune fille avait tous les agréments qui peuvent engager un homme, et tout l’esprit nécessaire pour le fixer. Molière avait passé, des amusements que l’on se fait avec un enfant, à l’amour le plus violent qu’une maîtresse puisse inspirer ; mais il savait que la mère avait d’autres vues qu’il aurait de la peine à déranger. C’était une femme altière et peu raisonnable lorsqu’on n’adhérait pas à ses sentiments ; elle aimait mieux être l’amie de Molière que sa belle-mère : ainsi, il aurait tout gâté de lui déclarer le dessein qu’il avait d’épouser sa fille. Il prit le parti de le faire sans en rien dire à cette femme ; mais comme elle l’observait de fort près, il ne put consommer son mariage pendant plus de neuf mois : c’eût été risquer un éclat qu’il voulait éviter sur toutes choses, d’autant plus que la Béjart, qui le soupçonnait de quelque dessein sur sa fille, le menaçait souvent, en femme furieuse et extravagante, de le perdre, lui, sa fille, et elle-même, si jamais il pensait à l’épouser[[67]](#footnote-67). Cependant la jeune fille ne s’accommodait$27$ point de l’emportement de sa mère, qui la tourmentait continuellement, et qui lui faisait essuyer tous les désagréments qu’elle pouvait inventer ; de sorte que cette jeune personne, plus lasse, peut-être, d’attendre le plaisir d’être femme, que de souffrir les duretés de sa mère, se détermina un matin de s’aller jeter dans l’appartement de Molière, fortement résolue de n’en point sortir qu’il ne l’eût reconnue pour sa femme, ce qu’il fut contraint de faire. Mais cet éclaircissement causa un vacarme terrible ; la mère donna des marques de fureur et de désespoir comme si Molière avait épousé sa rivale, ou comme si sa fille fût tombée entre les mains d’un malheureux. Néanmoins, il fallut bien s’apaiser ; il n’y avait point de remède, et la raison fit entendre à la Béjart que le plus grand bonheur qui pût arriver à sa fille, était d’avoir épousé Molière, qui perdit par ce mariage tout l’agrément que son mérite et sa fortune pouvaient lui procurer, s’il avait été assez philosophe pour se passer d’une femme[[68]](#footnote-68). $28$

Celle-ci ne fut pas plutôt madame de Molière, qu’elle crut être au rang d’une duchesse ; et elle ne se fut pas donnée en spectacle à la comédie, que le courtisan désoccupé lui en conta. Il est bien difficile à une comédienne, belle et soigneuse de sa personne, d’observer si bien sa conduite, que l’on ne puisse l’attaquer. Qu’une comédienne rende à un grand seigneur les devoirs qui lui sont dus, il n’y a point de miséricorde, c’est son amant. Molière s’imagina que toute la cour, toute la ville en voulait à son épouse. Elle négligea de l’en désabuser ; au contraire, les soins extraordinaires qu’elle prenait de sa parure, à ce qu’il lui semblait, pour tout autre que pour lui, qui ne demandait point tant d’arrangement, ne firent qu’augmenter sa jalousie. Il avait beau représenter à sa femme la manière dont elle devait se conduire pour passer heureusement la vie ensemble, elle ne profitait point de ses leçons, qui lui paraissaient trop sévères pour une jeune personne, qui d’ailleurs n’avait rien à se reprocher. Ainsi, Molière, après avoir essuyé beaucoup de froideurs et de dissensions domestiques, fit son possible pour se renfermer dans son travail et dans ses amis, sans se mettre en peine de la conduite de sa femme[[69]](#footnote-69). $29$

« Cependant ce ne fut pas sans se faire une grande violence que Molière résolut de vivre avec elle dans cette indifférence. Il y rêvait un jour dans son jardin d’Auteuil, quand son ami Chapelle, qui s’y promenait par hasard, l’aborda ; et le trouvant plus inquiet que de coutume, il lui en demanda plusieurs fois le sujet. Molière, qui eut quelque honte de se sentir si peu de constance pour un malheur si fort à la mode, résista autant qu’il put ; mais comme il était alors dans une de ces plénitudes de cœur si connues par les gens qui ont aimé, il céda à l’envie de se soulager, et avoua de bonne foi à son ami que la manière dont il était forcé d’en user avec sa femme était la cause de cet abattement où il se trouvait. Chapelle, qui croyait être au-dessus de ces sortes de choses, le railla sur ce qu’un homme comme lui, qui savait si bien peindre le faible des autres, tombait dans celui qu’il blâmait tous les jours, et lui fit voir que le plus ridicule de tous était d’aimer une personne qui ne répond pas à la tendresse qu’on a pour elle. Pour moi, lui dit-il, je vous avoue que si j’étais assez malheureux pour me trouver en pareil état, et que je fusse fortement persuadé que la même personne accordât des faveurs à d’autres, j’aurais tant de mépris pour elle, qu’il me guérirait infailliblement de ma passion. Encore avez-vous une satisfaction que vous n’auriez pas si c’était une maîtresse ; et la vengeance, qui prend ordinairement la place de l’amour dans un cœur outragé, vous peut payer tous les chagrins que vous cause votre épouse, puisque vous n’avez qu’à l’enfermer ; ce sera un moyen assuré de vous mettre l’esprit en repos.

Molière, qui avait écouté son ami avec assez de tranquillité, l’interrompit pour lui demander s’il n’avait jamais été amoureux. — Oui, lui répondit Chapelle, je l’ai été comme un homme de bon sens doit l’être ; mais je ne me serais jamais fait une si grande peine pour une chose que mon honneur m’aurait, conseillé de faire ; et je rougis pour vous de vous trouver si incertain. — Je vois bien que vous n’avez encore rien aimé, lui répondit Molière, et vous avez pris la figure de l’amour pour l’amour même. Je ne vous rapporterai point une infinité d’exemples qui vous feraient connaître la puissance de cette passion ; je vous ferai seulement un fidèle récit de mon embarras, pour vous faire comprendre combien on est peu maître$30$ de soi-même, quand elle a une fois pris sur nous un certain ascendant que le tempérament lui donne d’ordinaire. Pour vous répondre donc sur la connaissance parfaite que vous dites que j’ai du cœur de l’homme, par les portraits que j’en expose tous les jours, je demeurerai d’accord que je me suis étudié autant que j’ai pu à connaître leur faible ; mais si ma science m’a appris qu’on pouvait fuir le péril, mon expérience ne m’a que trop fait voir qu’il est impossible de l’éviter ; j’en juge tous les jours par moi-même. Je suis né avec les dernières dispositions à la tendresse ; et, comme j’ai cru que mes efforts pourraient lui inspirer, par l’habitude, des sentiments que le temps ne pourrait détruire, je n’ai rien oublié pour y parvenir. Comme elle était encore fort jeune quand je l’épousai, je ne m’aperçus pas de ses méchantes inclinations, et je me crus un peu moins malheureux que la plupart de ceux qui prennent de pareils engagements : aussi le mariage ne ralentit point mes empressements ; mais je lui trouvai tant d’indifférence, que je commençai à m’apercevoir que toute ma précaution avait été inutile, et que ce qu’elle sentait pour moi était bien éloigné de ce que j’aurais souhaité pour être heureux. Je me fis à moi-même ce reproche sur une délicatesse qui me semblait ridicule dans un mari, et j’attribuai à son humeur ce qui était un effet de son peu de tendresse pour moi ; mais je n’eus que trop de moyens de m’apercevoir de mon erreur ; et la folle passion qu’elle eut peu de temps après pour le comte de Guiche fit trop de bruit pour me laisser dans cette tranquillité apparente. Je n’épargnai rien à la première connaissance que j’en eus pour me vaincre moi-même, dans l’impossibilité que je trouvai à la changer ; je me servis pour cela de toutes les forces de mon esprit ; j’appelai à mon secours tout ce qui pouvait contribuer à ma consolation. Je la considérai comme une personne de qui tout le mérite est dans l’innocence, et qui, par cette raison, n’en conservait plus depuis son infidélité. Je pris, dès lors, la résolution de vivre avec elle comme un honnête homme qui a une femme coquette, et qui est bien persuadé, quoi qu’on puisse dire, que sa réputation ne dépend point de la méchante conduite de son épouse ; mais j’eus le chagrin de voir qu’une personne sans beauté, qui doit le peu d’esprit qu’on lui trouve à l’éducation que je lui ai donnée, détruisait en un moment$31$ toute ma philosophie. Sa présence me fit oublier mes résolutions, et les premières paroles qu’elle me dit pour sa défense me laissèrent si convaincu que mes soupçons étaient mal fondés, que je lui demandai pardon d’avoir été si crédule. Cependant mes bontés ne l’ont point changée. Je me suis donc déterminé à vivre avec elle comme si elle n’était pas ma femme ; mais si vous saviez ce que je souffre, vous auriez pitié de moi. Ma passion est venue à un tel point, qu’elle va jusqu’à entrer avec compassion dans ses intérêts ; et quand je considère combien il m’est impossible de vaincre ce que je sens pour elle, je me dis en même temps qu’elle a peut-être une même difficulté à détruire le penchant qu’elle a d’être coquette, et je me trouve plus dans la disposition de la plaindre que de la blâmer. Vous me direz, sans doute, qu’il faut être fou pour aimer de cette manière ; mais, pour moi, je crois qu’il n’y a qu’une sorte d’amour, et que les gens qui n’ont point senti de semblable délicatesse n’ont jamais aimé véritablement. Toutes les choses du monde ont du rapport avec elle dans mon cœur : mon idée en est si fort occupée, que je ne fais rien en son absence qui m’en puisse divertir. Quand je la vois, une émotion et des transports qu’on peut sentir, mais qu’on ne saurait exprimer, m’ôtent l’usage de la réflexion ; je n’ai plus d’yeux pour ses défauts ; il m’en reste seulement pour tout ce qu’elle a d’aimable : n’est-ce pas là le dernier point de la folie ? Et n’admirez-vous pas que tout ce que j’ai de raison ne sert qu’à me faire connaître ma faiblesse sans en pouvoir triompher ? — Je vous avoue à mon tour, lui dit son ami, que vous êtes plus à plaindre que je ne pensais ; mais il faut tout espérer du temps. Continuez cependant à faire vos efforts ; ils feront leur effet lorsque vous y penserez le moins. Pour moi, je vais faire des vœux afin que vous soyez bientôt content. Là-dessus il se retira et laissa Molière, qui rêva encore fort longtemps aux moyens d’amuser sa douleur. »

*La Princesse d’Élide*, qui fut représentée dans une grande fête que le roi donna aux reines et à toute sa cour au mois de mai 1664, fit à Molière tout l’honneur qu’il en pouvait attendre. Cette pièce le réconcilia, pour ainsi dire, avec le courtisan chagrin ; elle parut dans un temps de plaisirs ; le prince l’avait applaudie : Molière à la cour était inimitable ; on lui rendait justice de tous côtés ; les sentiments qu’il avait donnés à ses personnages, $32$ ses vers, sa prose (car il n’avait pas eu le temps de versifier toute sa pièce), tout fut trouvé excellent dans son ouvrage : mais *le Mariage forcé*, qui fut représenté le dernier jour de la fête du roi, n’eut pas le même sort chez le courtisan. Est-ce le même auteur, disait-on, qui a fait ces deux pièces ? Cet homme aime à parler au peuple, il n’en sortira jamais ; il croit encore être sur son théâtre de campagne. Malgré cette critique, Sganarelle, avec ses expressions, ne laissa pas de faire rire l’homme de cour.

*La Princesse d’Elide* et *le Mariage forcé* eurent aussi leurs applaudissements à Paris au mois de novembre de la même année ; mais bien des gens se récrièrent contre cette dernière pièce, qui n’aurait pas passé si un autre auteur l’avait donnée, et si elle avait été jouée par d’autres comédiens que ceux de la troupe de Molière, qui par leur jeu faisaient goûter au bourgeois les choses les plus communes.

Molière, qui avait accoutumé le public à lui donner souvent des nouveautés, hasarda son *Festin de Pierre* le 15 février 1665. On en jugea, dans ce temps-là, comme on en juge en celui-ci ; et Molière eut la prudence de ne point faire imprimer cette pièce, dont on fit dans le temps une très mauvaise critique[[70]](#footnote-70).

C’est une question souvent agitée dans les conversations, savoir si Molière a maltraité les médecins par humeur, ou par ressentiment. Voici la solution de ce problème : Il logeait chez un médecin dont la femme, qui était extrêmement avare, dit plusieurs fois à la Molière qu’elle voulait augmenter le loyer de la portion de maison qu’elle occupait. Celle-ci, qui croyait encore trop honorer la femme du médecin de loger chez elle, ne daigna seulement pas l’écouter ; de sorte que son appartement fut loué à la du Parc, et on donna congé à Molière. C’en fut assez pour former de la dissension entre ces trois femmes. La du Parc, pour $33$ se mettre bien avec sa nouvelle hôtesse, lui donna un billet de comédie : celle-ci s’en servit avec joie, parce qu’il ne lui en coûtait rien pour voir le spectacle ; elle n’y fut pas plus tôt, que la Molière envoya deux gardes pour la faire sortir de l’amphithéâtre, et se donna le plaisir d’aller lui dire elle-même que puisqu’elle la chassait de sa maison, elle pouvait bien à son tour la faire sortir d’un lieu où elle était la maîtresse. La femme du médecin, plus avare que susceptible de honte, aima mieux se retirer que de payer sa place. Un traitement si offensant causa de la rumeur : les maris prirent parti trop vivement ; de sorte que Molière, qui était très facile à entraîner par les personnes qui le touchaient, irrité contre le médecin, pour se venger de lui, fit en cinq jours de temps la comédie de *l’Amour médecin*, dont il fit un divertissement pour le roi, le 15 septembre 1665, et qu’il représenta à Paris le 22 du même mois. Cette pièce ne relevait pas, à la vérité, le mérite de son auteur ; Molière le sentit lui-même, puisqu’en la faisant imprimer il prévint son lecteur sur le peu de temps qu’il avait employé à la faire, et sur le peu de plaisir qu’elle peut faire à la lecture.

Depuis ce temps-là, Molière[[71]](#footnote-71) n’a pas épargné les médecins dans toutes les occasions qu’il en a pu amener, bonnes ou mauvaises. Il est vrai qu’il avait peu de confiance en leur savoir ; et il ne se servait d’eux que fort rarement, n’ayant, à ce que l’on dit, jamais été saigné. Et l’on rapporte, dans deux livres de remarques, que M. de Mauvilain et lui, étant à Versailles au dîner du roi, Sa Majesté dit à Molière : « Voilà donc votre médecin ? Que vous fait-il ? — Sire, répondit Molière, nous raisonnons ensemble ; il m’ordonne des remèdes ; je ne les fais point, et je guéris. » On m’a assuré que Molière, définissait un médecin, un homme que l’on paie pour conter des fariboles dans la chambre d’un malade, jusqu’à ce que la nature l’ait guéri, ou que les remèdes l’aient tué. Cependant un médecin du temps et de la connaissance de Molière, veut lui ôter l’honneur de cette heureuse définition, et m’a assuré qu’il en était l’auteur. M. de Mauvilain $34$ est le médecin pour lequel Molière a fait le troisième placet qui est à la tête de son *Tartuffe*, lorsqu’il demanda au roi un canonicat de Vincennes pour le fils de ce médecin.

Molière était continuellement occupé du soin de rendre sa troupe meilleure. Il avait de bons acteurs pour le comique ; mais il lui en manquait pour le sérieux, qui répondissent à la manière dont il voulait qu’il fût récité sur le théâtre. Il se présenta une favorable occasion de remplir ses intentions, et le plaisir qu’il avait de faire du bien à ceux qui le méritaient. Baron a toujours été un de ces sujets heureux qui touchent à la première vue. Je me flatte qu’il ne trouvera point mauvais que je dise comment il excita Molière à lui vouloir du bien ; c’est un des plus beaux endroits de la vie d’un homme dont la mémoire doit lui être chère.

Un organiste de Troyes, nommé Raisin, fortement occupé du désir de gagner de l’argent, fit faire une épinette à trois claviers, longue à peu près de trois pieds, et large de deux et demi, avec un corps dont la capacité était le double plus grande que celle des épinettes ordinaires. Raisin avait quatre enfants, tous jolis, deux garçons et deux filles ; il leur avait appris à jouer de l’épinette : quand il eut perfectionné son idée, il quitte son orgue et vient à Paris avec sa femme, ses enfants, et l’épinette ; il obtint une permission de faire voir, à la foire Saint-Germain, le petit spectacle qu’il avait préparé. Son affiche, qui promettait un prodige de mécanique et d’obéissance dans une épinette, lui attira du monde les premières fois suffisamment pour que tout le public fût averti que jamais on n’avait vu une chose aussi étonnante que l’épinette du Troyen. On va la voir en foule ; tout le monde l’admire ; tout le monde en est surpris, et peu de personnes pouvaient deviner l’artifice de cet instrument. D’abord le petit Raisin l’aîné et sa petite sœur Babet se mettaient chacun à son clavier, et jouaient ensemble une pièce, que le troisième clavier répétait seul d’un bout à l’autre, les deux enfants ayant les bras levés ; ensuite le père les faisait retirer, et prenait une clef, avec laquelle il montait cet instrument par le moyen d’une roue qui faisait un vacarme terrible dans le corps de la machine, comme s’il y avait eu une multiplicité de roues, possible et nécessaire pour exécuter ce qu’il lui fallait faire jouer. Il la changeait même souvent de place pour ôter tout soupçon, lié ! épinette, disait-il $35$ à cet instrument quand tout était préparé, jouez-moi une telle courante. Aussitôt l’obéissante épinette jouait cette pièce entière. Quelquefois Raisin l’interrompait, en lui disant : Arrêtez-vous, épinette. S’il lui disait de poursuivre la pièce, elle la poursuivait ; d’en jouer une autre, elle la jouait ; de se taire, elle se taisait.

Tout Paris était occupé de ce petit prodige : les esprits faibles croyaient Raisin sorcier ; les plus présomptueux ne pouvaient le deviner. Cependant la foire valut plus de vingt mille livres à Raisin. Le bruit de cette épinette alla jusqu’au roi ; Sa Majesté voulut la voir, et en admira l’invention : elle la fit passer dans l’appartement de la reine pour lui donner un spectacle si nouveau : mais Sa Majesté en fut tout d’un coup effrayée ; de sorte que le roi ordonna sur-le-champ que l’on ouvrît le corps de l’épinette, d’où l’on vit sortir un petit enfant de cinq ans, beau comme un ange ; c’était Raisin le cadet[[72]](#footnote-72), qui fut dans le moment caressé de toute la cour. Il était temps que le pauvre enfant sortît de sa prison, où il était si mal à son aise depuis cinq ou six heures, que l’épinette en avait contracté une mauvaise odeur.

Quoique le secret de Raisin fut découvert, il ne laissa pas de former le dessein de tirer encore parti de son épinette à la foire suivante. Dans le temps il fait afficher, et il annonce le même spectacle que l’année précédente ; mais il promet de découvrir son secret, et d’accompagner son épinette d’un petit divertissement.

Cette foire fut aussi heureuse pour Raisin que la première. Il commençait son spectacle par sa machine, ensuite de quoi les trois enfants dansaient une sarabande ; ce qui était suivi d’une comédie que ces trois petites personnes, et quelques autres dont Raisin avait formé une troupe, représentaient tant bien que mal. Ils avaient deux petites pièces qu’ils faisaient rouler, *Tricassin rival*, et *l’Andouille de Troyes.* Cette troupe prit le titre de *comédiens de Monsieur le Dauphin*, et elle se donna en spectacle avec succès pendant du temps. $36$

Je sais que cette histoire n’est pas tout à fait de mon sujet ; mais elle m’a paru si singulière, que je ne crois pas que l’on me sache mauvais gré de l’avoir donnée. D’ailleurs on verra par la suite qu’elle a du rapport à quelques particularités qui regardent Molière.

Pendant que cette nouvelle troupe se faisait valoir, le petit Baron était en pension à Villejuif ; et un oncle et une tante, ses tuteurs, avaient déjà mangé la plus grande et la meilleure partie du bien que sa mère lui avait laissé[[73]](#footnote-73) ; et lui en restant peu qu’ils pussent consommer, ils commençaient à être embarrassés de sa personne. Ils poursuivaient un procès en son nom : leur avocat, qui se nommait Margane, aimait beaucoup à faire de méchants vers : une pièce de sa façon, intitulée *la Nymphe dodue*, qui courait parmi le peuple, faisait assez connaître la mauvaise disposition qu’il avait pour la poésie. Il demanda un jour à l’oncle et à la tante de Baron ce qu’ils voulaient faire de leur pupille. « Nous ne le savons point, dirent-ils ; son inclination ne paraît pas encore : cependant il récite continuellement des vers. — Hé bien ! répondit l’avocat, que ne le mettez-vous dans cette petite troupe de monsieur le dauphin, qui a tant de succès ? » Ces parents saisirent ce conseil, plus par envie de se défaire de l’enfant, pour dissiper plus aisément le reste de son bien, $37$ que dans la vue de faire valoir le talent qu’il avait apporté en naissant. Ils l’engagèrent donc pour cinq ans dans la troupe de la Raisin (car son mari était mort alors). Cette femme fut ravie de trouver un enfant qui était capable de remplir tout ce que l’on souhaiterait de lui ; et elle fit ce petit contrat avec d’autant plus d’empressement, qu’elle y avait été fortement incitée par un fameux médecin qui était de Troyes, et qui, s’intéressant à l’établissement de cette veuve, jugeait que le petit Baron pouvait y contribuer, étant fils d’une des meilleures comédiennes qui aient jamais été.

Le petit Baron parut sur le théâtre de la Raisin avec tant d’applaudissements, qu’on le fut voir jouer avec plus d’empressement que l’on n’en avait eu à chercher l’épinette. Il était surprenant qu’un enfant de dix ou onze ans, sans avoir été conduit dans les principes de la déclamation, fît valoir une passion avec autant d’esprit qu’il le faisait.

La Raisin s’était établie, après la foire, proche du vieux hôtel de Guénégaud ; et elle ne quitta point Paris qu’elle n’eût gagné vingt mille écus de bien. Elle crut que la campagne ne lui serait pas moins favorable ; mais à Rouen, au lieu de préparer le lieu de son spectacle, elle mangea ce qu’elle avait d’argent avec un gentilhomme de M. le prince de Monaco, nommé Olivier, qui l’aimait à la fureur, et qui la suivait partout ; de sorte qu’en très peu de temps sa troupe fut réduite dans un état pitoyable. Ainsi destituée de moyens pour jouer la comédie à Rouen, la Raisin prit le parti de revenir à Paris avec ses petits comédiens et son Olivier.

Cette femme, n’ayant aucune ressource, et connaissant l’humeur bienfaisante de Molière, alla le prier de lui prêter son théâtre pour trois jours seulement, afin que le petit gain qu’elle espérait de faire dans ses trois représentations lui servît à remettre sa troupe en état. Molière voulut bien lui accorder ce qu’elle lui demandait. Le premier jour fut plus heureux qu’elle ne se l’était promis ; mais ceux qui avaient entendu le petit Baron en parlèrent si avantageusement, que le second jour qu’il parut sur le théâtre, le lieu était si rempli, que la Raisin fit plus de mille écus.

Molière, qui était incommodé, n’avait pu voir le petit Baron les deux premiers jours ; mais tout le monde lui en dit tant de $38$ bien, qu’il se fit porter au Palais-Royal à la troisième représentation, tout malade qu’il était. Les comédiens de l’hôtel de Bourgogne n’en avaient manqué aucune, et ils n’étaient pas moins surpris du jeune acteur que l’était le public, surtout la du Parc, qui le prit tout d’un coup en amitié, et qui bien sérieusement avait fait de grands préparatifs pour lui donner à souper ce jour-là. Le petit homme, qui ne savait auquel entendre pour recevoir les caresses qu’on lui faisait, promit à cette comédienne qu’il irait chez elle ; mais la partie fut rompue par Molière, qui lui dit de venir souper avec lui. C’était un maître et un oracle quand il parlait, et ses comédiens avaient tant de déférence pour lui, que Baron n’osa lui dire qu’il était retenu, et la du Parc n’avait garde de trouver mauvais que le jeune homme lui manquât de parole. Ils regardaient tous ce bon accueil comme la fortune de Baron, qui ne fut pas plutôt arrivé chez Molière, que celui-ci commença par envoyer chercher son tailleur pour le faire habiller (car il était en très mauvais état) ; et il recommanda au tailleur que l’habit fût très propre, complet, et fait dès le lendemain matin. Molière interrogeait et observait continuellement le jeune Baron pendant le souper, et il le fit coucher chez lui, pour avoir plus le temps de connaître ses sentiments par la conversation, afin de placer plus sûrement le bien qu’il lui voulait faire.

Le lendemain matin, le tailleur, exact, apporta sur les neuf à dix heures, au petit Baron, un équipage tout complet. II fut tout étonné, et fort aise de se voir tout d’un coup si bien ajusté. Le tailleur lui dit qu’il fallait descendre dans l’appartement de Molière pour le remercier. « C’est bien mon intention, répondit le petit homme ; mais je ne crois pas qu’il soit encore levé. » Le tailleur l’ayant assuré du contraire, il descendit, et fit un compliment de reconnaissance à Molière, qui en fut très satisfait, et qui ne se contenta pas de l’avoir si bien fait accommoder ; il lui donna encore six louis d’or, avec ordre de les dépenser à ses plaisirs. Tout cela était un rêve pour un enfant de douze ans, qui était depuis longtemps entre les mains de gens durs, avec lesquels il avait souffert ; et il était dangereux et triste qu’avec les favorables dispositions qu’il avait pour le théâtre, il restât en de si mauvaises mains. Ce fut cette fâcheuse situation qui toucha Molière ; il s’applaudit d’être en état de faire du bien à un jeune $39$ homme qui paraissait avoir toutes les qualités nécessaires pour profiter du soin qu’il voulait prendre de lui ; il n’avait garde d’ailleurs, à le prendre du côté du bon esprit, de manquer une occasion si favorable d’assurer sa troupe, en y faisant entrer le petit Baron.

Molière lui demanda ce que sincèrement il souhaiterait le plus alors. « D’être avec vous le reste de mes jours, lui répondit Baron, pour vous marquer ma vive reconnaissance de toutes les bontés que vous avez pour moi. — Hé bien ! lui dit Molière, c’est une chose faite ; le roi vient de m’accorder un ordre pour vous ôter de la troupe où vous êtes. » Molière, qui s’était levé dès quatre heures du malin, avait été à Saint-Germain supplier Sa Majesté de lui accorder cette grâce, et l’ordre avait été expédié sur-le-champ.

La Raisin ne fut pas longtemps à savoir son malheur ; animée par son Olivier, elle entra toute furieuse le lendemain matin dans la chambre de Molière, deux pistolets à la main, et lui dit que s’il ne lui rendait son acteur elle allait lui casser la tête. Molière, sans s’émouvoir, dit à son domestique de lui ôter cette femme-là. Elle passa tout d’un coup de l’emportement à la douleur ; les pistolets lui tombèrent des mains, et elle se jeta aux pieds de Molière, le conjurant, les larmes aux yeux, de lui rendre son acteur, et lui exposant la misère où elle allait être réduite, elle et toute sa famille, s’il le retenait. « Comment voulez-vous que je fasse ? lui dit-il ; le roi veut que je le retire de votre troupe ; voilà son ordre. » La Raisin, voyant qu’il n’y avait plus d’espérance, pria Molière de lui accorder du moins que le petit Baron jouât encore trois jours dans sa troupe. « Non-seulement trois, répondit Molière, mais huit, à condition pourtant qu’il n’ira point chez vous, et que je le ferai toujours accompagner par un homme qui le ramènera dès que la pièce sera finie. » Et cela, de peur que cette femme et Olivier ne séduisissent l’esprit du jeune homme, pour le faire retourner avec eux. Il fallait bien que la Raisin en passât par là ; mais ces huit jours lui donnèrent beaucoup d’argent, avec lequel elle voulut faire un établissement près de l’hôtel de Bourgogne, mais dont le détail et le succès ne regardent, plus mon sujet.

Molière, qui aimait les bonnes mœurs, n’eut pas moins d’attention à former celles de Baron que s’il eût été son propre fils : $40$ il cultiva avec soin les dispositions extraordinaires qu’il avait pour la déclamation. Le public sait comme moi jusqu’à quel degré de perfection il l’a élevée ; mais ce n’est pas le seul endroit par lequel il nous ait fait voir qu’il a su profiter des leçons d’un si grand maître. Qui, depuis sa mort, a tenu plus sûrement le théâtre comique que M. Baron ?

Le roi se plaisait tellement aux divertissements fréquents que la troupe de Molière lui donnait, qu’au mois d’août 1665 Sa Majesté jugea à propos de la fixer tout à fait à son service, en lui donnant une pension de sept mille livres[[74]](#footnote-74). Elle prit alors le titre de *troupe du roi*, qu’elle a toujours conservé depuis ; et elle était de toutes les fêtes qui se faisaient partout où était Sa Majesté[[75]](#footnote-75). $41$

Molière, de son côté, n’épargnait ni soins ni veilles pour soutenir et augmenter la réputation qu’il s’était acquise, et pour répondre aux bontés que le roi avait pour lui. Il consultait ses amis ; il examinait avec attention ce qu’il travaillait ; on sait même que lorsqu’il voulait que quelque scène prit le peuple des spectateurs, comme les autres, il la lisait à sa servante pour voir si elle en serait touchée[[76]](#footnote-76). Cependant il ne saisissait pas toujours le public d’abord ; il l’éprouva dans son *Avare.* A peine fut-il représenté sept fois. La prose dérouta les spectateurs[[77]](#footnote-77). « Comment ! $42$ disait M. le duc de....… Molière est-il fou, et nous prend-il pour des benêts, de nous faire essuyer cinq actes de prose ? A-t-on jamais vu plus d’extravagance ? Le moyen d’être diverti par de la prose ! » Mais Molière fut bien vengé de ce public injuste et ignorant quelques années après : il donna son *Avare* pour la seconde fois le 9 septembre 1668. On y courut en foule, et il fut joué presque toute l’année : tant il est vrai que le public goûte rarement les bonnes choses quand il est dépaysé ! Cinq actes de prose l’avait révolté la première fois ; mais la lecture et la réflexion l’avait ramené, et il alla voir avec empressement une pièce qu’il avait d’abord méprisée.

Cependant ces jugements injustes et de cabale, et la situation domestique où se trouvait Molière, ne laissaient pas de le troubler, quelque heureux qu’il fût du côté de son prince et de celui de ses amis. Son mariage diminua l’amitié que la Béjart avait pour lui auparavant, au lieu de la cimenter ; de manière qu’il voyait bien que sa belle-mère[[78]](#footnote-78) ne l’aimait plus, et il s’imaginait que sa femme était prête à le haïr. L’esprit de ces deux femmes était tellement opposé à celui de Molière, qu’à moins de s’assujettir à leur conduite et à leur humeur, il ne devait pas compter de jouir d’aucuns moments agréables avec elles. Le bien que Molière faisait à Baron déplaisait à sa femme : sans se mettre en peine de répondre à l’amitié qu’elle voulait exiger de son mari, elle ne pouvait souffrir qu’il eût de la bonté pour cet enfant, qui, de son côté, à treize ans, n’avait pas toute la prudence nécessaire pour se gouverner avec une femme à qui il devait des égards. Il se voyait aimé du mari, nécessaire même à ses spectacles, caressé de toute la cour ; il s’embarrassait fort peu de plaire ou non à la Molière : elle ne le négligeait pas moins ; elle s’échappa même un jour jusqu’à lui donner un soufflet, sur un sujet assez léger. Le jeune homme en fut si vivement piqué qu’il se retira de chez Molière : il crut son honneur intéressé d’avoir été battu par une $43$ femme. Voilà de la rumeur dans la maison. Est-il possible, dit Molière à son épouse, que vous ayez l’imprudence de frapper un enfant aussi sensible que vous connaissez celui-là, et encore dans un temps où il est chargé d’un rôle dans la pièce que nous devons représenter incessamment devant le roi[[79]](#footnote-79) ? On donna beaucoup de mauvaises raisons, piquantes même, auxquelles Molière prit le parti de ne point répondre ; il tâcha seulement d’adoucir le jeune homme, qui s’était sauvé chez la Raisin. Rien ne pouvait le ramener, il était trop irrité ; cependant il promit qu’il représenterait son rôle, mais il persista à ne point rentrer chez Molière. En effet, il eut la hardiesse de demander au roi à Saint-Germain la permission de se retirer ; et, incapable de réflexion, il se remit dans la troupe de la Raisin, qui l’avait excité à tenir ferme dans son ressentiment.

Cette femme prit la résolution de courir la province avec sa troupe, qui réussit assez partout à cause de son acteur. Mais elle se dérangea par la suite. Il s’en forma une meilleure, dans laquelle était mademoiselle de Beauval[[80]](#footnote-80) : Baron jugea à propos de s’y mettre. Cependant il était toujours occupé de Molière ; l’âge, le changement, lui faisaient sentir la reconnaissance qu’il lui devait, et le tort qu’il avait eu de le quitter. Il ne cachait point ces sentiments, et il disait publiquement qu’il ne cherchait point à se remettre avec lui, parce qu’il s’en reconnaissait indigne. Ces discours furent rapportés à Molière ; il en fut bien aise ; et, ne pouvant tenir contre l’envie qu’il avait de faire revenir ce jeune homme dans sa troupe, qui en avait besoin, il écrivit à Dijon une lettre très touchante ; et comme s’il avait été assuré que Baron adhérerait à sa prière, et répondrait au bien qu’il lui faisait, il lui envoya un nouvel ordre du roi, et lui marqua de prendre la poste pour se rendre plus promptement auprès de lui.

Molière avait souffert de l’absence de Baron ; l’éducation de ce $44$ jeune homme l’amusait dans ses moments de relâche ; les chagrins de famille augmentaient tous les jours chez lui. Il ne pouvait pas toujours travailler, ni être avec ses amis pour s’en distraire. D’ailleurs il n’aimait ni la foule ni la gêne ; il n’avait rien pour s’amuser et s’étourdir sur ses déplaisirs. Sa plus douloureuse réflexion était qu’étant parvenu à se former la réputation d’un homme de bon esprit, on eût à lui reprocher que son ménage n’en fût pas mieux conduit et plus paisible. Ainsi il regardait le retour de Baron comme un amusement familier avec lequel il pourrait avec plus de satisfaction mener une vie tranquille, conforme à sa santé et à ses principes, débarrassé de cet attirail étranger de famille, et d’amis même, qui nous dérobent le plus souvent par leur présence importune les moments les plus agréables de notre vie.

Baron ne fut pas moins vif que Molière sur les sentiments du retour : il partit aussitôt qu’il eut reçu la lettre ; et Molière, occupé du plaisir de revoir son jeune acteur quelques moments plus tôt, fut l’attendre à la porte Saint-Victor le jour qu’il devait arriver ; mais il ne le reconnut point. Le grand air de la campagne et la course l’avait tellement harassé et défiguré, qu’il le laissa passer sans le reconnaître : et il revint chez lui tout triste après avoir bien attendu. Il fut agréablement surpris d’y trouver Baron, qui ne put mettre en œuvre un beau compliment qu’il avait composé en chemin : la joie de revoir son bienfaiteur lui ôta la parole.

Molière demanda à Baron s’il avait de l’argent. Il lui répondit qu’il n’en avait que ce qui était resté de répandu dans sa poche, parce qu’il avait oublié sa bourse sous le chevet de son lit à la dernière couchée ; qu’il s’en était aperçu à quelques postes, mais que l’empressement qu’il avait de le revoir ne lui avait pas permis de retourner sur ses pas pour chercher son argent. Molière fut ravi que Baron revînt touché et reconnaissant. Il l’envoya à la comédie, avec ordre de s’envelopper tellement dans son manteau que personne ne pût le reconnaître, parce qu’il n’était pas habillé, quoique fort proprement, à la fantaisie d’un homme qui en faisait l’agrément de ses spectacles. Molière n’oublia rien pour le remettre dans son lustre ; il reprit la même attention qu’il avait eue pour lui dans les commencements ; et l’on ne peut s’imaginer avec quel soin il s’appliquait à le former dans les mœurs, comme dans sa profession. $45$

En voici un exemple, qui est un des plus beaux traits de sa vie :

Un homme, dont le nom de famille était Mignot, et Mondorge celui de comédien, se trouvant dans une triste situation, prit la résolution d’aller à Auteuil, où Molière avait une maison, et où il était actuellement, pour tâcher d’en tirer quelques secours pour les besoins pressants d’une famille qui était dans une misère affreuse. Baron, à qui ce Mondorge s’adressa, s’en aperçut aisément ; car ce pauvre comédien faisait le spectacle du monde le plus pitoyable. Il dit à Baron, qu’il savait être un assuré protecteur auprès de Molière, que l’urgente nécessité où il était lui avait fait prendre le parti de recourir à lui, pour le mettre en état de rejoindre quelque troupe avec sa famille ; qu’il avait été le camarade de M. de Molière en Languedoc, et qu’il ne doutait pas qu’il ne lui fît quelque charité, si Baron voulait bien s’intéresser pour lui.

Baron monta dans l’appartement de Molière, et lui rendit le discours de Mondorge, avec peine, et avec précaution pourtant, craignant de rappeler désagréablement à un homme fort riche l’idée d’un camarade fort gueux. « Il est vrai que nous avons joué la comédie ensemble, dit Molière, et c’est un fort honnête homme ; je suis fâché que ses petites affaires soient en si mauvais état. Que croyez-vous, ajouta-t-il, que je doive lui donner ? »

Baron se défendit de fixer le plaisir que Molière voulait faire à Mondorge, qui, pendant que l’on décidait sur le secours dont il avait besoin, dévorait dans la cuisine, où Baron lui avait fait donner à manger. « Non, répondit Molière, je veux que vous déterminiez ce que je dois lui donner. » Baron, ne pouvant s’en défendre, statua sur quatre pistoles, qu’il croyait suffisantes pour donner à Mondorge la facilité de joindre une troupe. « Hé bien, je vais lui donner quatre pistoles pour moi, dit Molière à Baron, puisque vous le jugez à propos ; mais en voilà vingt autres que je lui donnerai pour vous : je veux qu’il connaisse que c’est à vous qu’il a l’obligation du service que je lui rends. J’ai aussi, ajouta-t-il, un habit de théâtre, dont je crois que je n’aurai plus de besoin ; qu’on le lui donne ; le pauvre homme y trouvera de la ressource pour sa profession. » Cependant cet habit, que Molière donnait avec tant de plaisir, lui avait coûté deux mille cinq cents livres, et il était presque tout neuf. Il assaisonna ce $46$ présent d’un bon accueil qu’il fit à Mondorge, qui ne s’était pas attendu à tant de libéralité[[81]](#footnote-81).

Quoique la troupe de Molière fût suivie, elle ne laissa pas de languir pendant quelque temps par le retour de Scaramouche[[82]](#footnote-82).$47$

Ce comédien, après avoir gagné une somme assez considérable pour se faire dix ou douze mille livres de rente qu’il avait placées à Florence, lieu de sa naissance, fit dessein d’aller s’y établir. Il commença par y envoyer sa femme et ses enfants ; et quelque temps après il demanda au roi la permission de se retirer en son pays. Sa Majesté voulut bien la lui accorder ; mais elle lui dit en même temps qu’il ne fallait pas espérer de retour. Scaramouche, qui ne comptait pas de revenir, ne fit aucune attention à ce que le roi lui avait dit : il avait de quoi se passer du théâtre. Il part ; mais il trouva chez lui une femme et des enfants rebelles, qui le reçurent non-seulement comme un étranger, mais encore qui le maltraitèrent. Il fut battu plusieurs fois par sa femme, aidée de ses enfants, qui ne voulaient point partager avec lui la jouissance du bien qu’il avait gagné ; et ce mauvais traitement alla si loin, qu’il ne put y résister ; de manière qu’il fit solliciter fortement son retour en France, pour se délivrer de la triste situation où il était en Italie. Le roi eut la bonté de lui permettre de revenir. Son retour réjouit toute la ville. On alla avec empressement à la comédie italienne pendant plus de six mois pour revoir Scaramouche. La troupe de Molière fut négligée pendant tout ce temps-là ; elle ne gagnait rien, et les comédiens étaient prêts à se révolter contre leur chef. Ils n’avaient point encore Baron pour rappeler le public, et l’on ne parlait pas de son retour. Enfin ces comédiens injustes murmuraient hautement contre Molière, et lui reprochaient $48$ qu’il laissait languir leur théâtre. « Pourquoi, lui disaient-ils, ne faites-vous pas des ouvrages qui nous soutiennent ? Faut-il que ces farceurs d’italiens nous enlèvent tout Paris ? » En un mot, la troupe était un peu dérangée, et chacun des acteurs méditait de prendre son parti. Molière était lui-même embarrassé comment il les ramènerait ; et à la fin, fatigué des discours de ses comédiens, il dit à la du Parc et à la Béjart, qui le tourmentaient le plus, qu’il ne savait qu’un moyen pour l’emporter sur Scaramouche, et de gagner de l’argent : que c’était d’aller bien loin pour quelque temps, pour s’en revenir comme ce comédien ; mais il ajouta qu’il n’était ni en son pouvoir, ni dans ses desseins, d’employer ce moyen, qui était trop long, mais qu’elles étaient les maîtresses de s’en servir. Après s’être ainsi moqué d’elles, il leur dit sérieusement que Scaramouche ne serait pas toujours couru avec ce même empressement[[83]](#footnote-83) ; qu’on se lassait $49$ des bonnes choses comme des mauvaises, et qu’ils auraient leur tour ; ce qui arriva aussi par la première pièce que donna Molière.

Ce n’est pas là le seul désagrément que Molière ait eu avec ses comédiens : l’avidité du gain étouffait bien souvent leur reconnaissance, et ils le harcelaient toujours pour demander des grâces au roi. Les mousquetaires, les gardes du corps, les gendarmes, et les chevau-légers, entraient à la comédie sans payer, et le parterre en était toujours rempli ; de sorte que les comédiens pressèrent Molière d’obtenir de Sa Majesté un ordre pour qu’aucune personne de sa maison n’entrât à la comédie sans payer. Le roi le lui accorda. Mais ces messieurs ne trouvèrent pas bon que les comédiens leur lissent imposer une loi si dure, et ils prirent pour un affront qu’ils eussent eu la hardiesse de le demander : les plus mutins s’ameutèrent, et ils résolurent de forcer l’entrée, ils furent en troupe à la comédie. Ils attaquent brusquement les gens qui gardaient les portes. Le portier se défendit pendant quelque temps ; mais enfin, étant obligé de céder au nombre, il leur jeta son épée, se persuadant qu’étant désarmé, ils ne le tueraient pas. Le pauvre homme se trompa ; ces furieux, outrés de la résistance qu’il avait faite, le percèrent de cent coups d’épée ; et chacun d’eux, en entrant, lui donnait le sien. Ils cherchaient toute la troupe pour lui faire éprouver le même traitement qu’aux gens qui avaient voulu soutenir la porte. Mais Béjart, qui était habillé en vieillard pour la pièce qu’on allait jouer, se présenta sur le théâtre. « Eh ! messieurs, leur dit-il, épargnez du moins un pauvre vieillard de soixante-quinze ans, qui n’a plus que quelques jours à vivre. » Le compliment de ce jeune comédien, qui avait profité de son habillement pour parler à ces mutins, calma leur $50$ fureur. Molière leur parla aussi très vivement sur l’ordre du roi ; de sorte que, réfléchissant sur la faute qu’ils venaient de faire, ils se retirèrent. Le bruit et les cris avaient causé une alarme terrible dans la troupe ; les femmes croyaient être mortes : chacun cherchait à se sauver, surtout Hubert[[84]](#footnote-84) et sa femme, qui avaient fait un trou dans le mur du Palais-Royal. Le mari voulut passer le premier ; mais parce que le trou n’était pas assez ouvert, il ne passa que la tête et les épaules ; jamais le reste ne put suivre. On avait beau le tirer de dedans le Palais-Royal, rien n’avançait ; et il criait comme un forcené par le mal qu’on lui faisait, et dans la peur qu’il avait que quelque gendarme ne lui donnât un coup d’épée dans le derrière. Mais le tumulte s’étant apaisé, il en fut quitte pour la peur, et l’on agrandit le trou pour le retirer de la torture où il était.

Quand tout ce vacarme fut passé, la troupe tint conseil pour prendre une résolution dans une occasion si périlleuse. Vous ne m’avez point donné de repos, dit Molière à l’assemblée, que je n’aie importuné le roi pour avoir l’ordre qui nous a mis tous à deux doigts de notre perte ; il est question présentement de voir ce que nous avons à faire. Hubert voulait qu’on laissât toujours entrer la maison du roi, tant il appréhendait une seconde rumeur. Plusieurs autres, qui ne craignaient pas moins que lui, furent de même avis. Mais Molière, qui était ferme dans ses résolutions, leur dit que, puisque le roi avait daigné leur accorder cet ordre, il fallait en pousser l’exécution jusqu’au bout, si Sa Majesté le jugeait à propos : « Et je pars dans ce moment, leur dit-il, pour l’en informer. » Ce dessein ne plut nullement à Hubert, qui tremblait encore.

Quand le roi fut instruit de ce désordre, Sa Majesté ordonna aux commandants des corps qui l’avaient fait, de les faire mettre sous les armes le lendemain, pour connaître et faire punir les plus coupables, et pour leur réitérer ses défenses d’entrer à la comédie sans payer. Molière, qui aimait fort la harangue, fut en faire une à la tête des gendarmes, et leur dit que ce n’était point pour eux ni pour les autres personnes qui composaient la maison du roi, qu’il avait demandé à Sa Majesté un ordre pour les empêcher d’entrer à la comédie ; que la troupe serait toujours ravie de $51$ les recevoir quand ils voudraient les honorer de leur présence : mais qu’il y avait un nombre infini de malheureux qui tous les jours, abusant de leur nom et de la bandoulière de messieurs les gardes du corps, venaient remplir le parterre, et ôter injustement à la troupe le gain qu’elle devait faire ; qu’il ne croyait pas que des gentilshommes qui avaient l’honneur de servir le roi dussent favoriser ces misérables contre les comédiens de Sa Majesté ; que d’entrer à la comédie sans payer n’était point une prérogative que des personnes de leur caractère dussent si fort ambitionner, jusqu’à répandre du sang pour se la conserver ; qu’il fallait laisser ce petit avantage aux auteurs, et aux personnes qui, n’ayant pas le moyen de dépenser quinze sous, ne voyaient le spectacle que par charité, s’il m’est permis, dit-il, de parler de la sorte. Ce discours fit tout l’effet que Molière s’était promis ; et depuis ce temps-là, la maison du roi n’est point entrée à la comédie sans payer.

Quelque temps après le retour de Baron (en 1670), on joua une pièce intitulée *Don Quixote* (je n’ai pu savoir de quel auteur[[85]](#footnote-85)) : on l’avait prise dans le temps que don Quixote installe Sancho Pança dans son gouvernement. Molière faisait Sancho ; et comme il devait paraître sur le théâtre monté sur un âne, il se mit dans la coulisse pour être prêt à entrer dans le moment que la scène le demanderait. Mais l’âne, qui ne savait point le rôle par cœur, n’observa point ce moment ; et dès qu’il fut dans la coulisse, il voulut entrer, quelques efforts que Molière employât pour qu’il n’en fît rien. Il tirait le licou de toute sa force ; l’âne n’obéissait point, et voulait absolument paraître. Molière appelait, *Baron, Laforest, à moi ; ce maudit âne veut entrer !* Laforest était une servante qui faisait alors tout son domestique, quoiqu’il eût près de trente mille livres de rente. Cette femme était dans la coulisse opposée, d’où elle ne pouvait passer par-dessus le théâtre pour arrêter l’âne ; et elle riait de tout son cœur de voir son maître renversé sur le derrière de cet animal, tant il mettait de force à tirer son licou pour le retenir. Enfin, destitué de tout secours,$52$ et désespérant de pouvoir vaincre l’opiniâtreté de son âne, il prit le parti de se retenir aux ailes du théâtre, et de laisser glisser l’animal entre ses jambes pour aller faire telle scène qu’il jugerait à propos. Quand on fait réflexion au caractère d’esprit de Molière, à la gravité de sa conduite et de sa conversation, il est risible que ce philosophe fût exposé à de pareilles aventures, et prit sur lui les personnages les plus comiques. Il est vrai qu’il s’en est lassé plus d’une fois, et si ce n’avait été l’attachement inviolable qu’il avait pour sa troupe et pour les plaisirs du roi, il aurait tout quitté pour vivre dans une mollesse philosophique, dont son domestique, son travail et sa troupe, l’empêchaient de jouir. Il y avait d’autant plus d’inclination, qu’il était devenu très valétudinaire ; et il était réduit à ne vivre que de lait. Une toux, qu’il avait négligée, lui avait causé une fluxion sur la poitrine, avec un crachement de sang, dont il était resté incommodé ; de sorte qu’il fut obligé de se mettre au lait pour se raccommoder, et pour être en état de continuer son travail. Il observa ce régime presque le reste de ses jours ; de manière qu’il n’avait plus de satisfaction que par l’estime dont le roi l’honorait, et du côté de ses amis ; il en avait de choisis, à qui il ouvrait souvent son cœur.

L’amitié qu’ils avaient formée dès le collège, Chapelle et lui, dura jusqu’au dernier moment. Cependant celui-là n’était pas un ami consolant pour Molière, il était trop dissipé ; il aimait véritablement, mais il n’était point capable de rendre de ces devoirs empressés qui réveillent l’amitié. Il avait pourtant un appartement chez Molière, à Auteuil[[86]](#footnote-86), où il allait fort souvent ; mais $53$c’était plus pour se réjouir que pour entrer dans le sérieux. C’était un de ces génies supérieurs et réjouissants, que l’on annonçait six mois avant que de le pouvoir donner pendant un repas. Mais pour être trop à tout le monde, il n’était point assez à un véritable ami : de sorte que Molière s’en fit deux plus solides dans la personne de MM. Rohault et Mignard[[87]](#footnote-87), qui le dédommageaient $54$de tous les chagrins qu’il avait d’ailleurs. C’était à ces deux messieurs qu’il se livrait sans réserve. « Ne me plaignez-vous pas, leur disait-il un jour, d’être d’une profession et dans une situation si opposées aux sentiments et à l’humeur que j’ai présentement ? J’aime la vie tranquille, et la mienne est agitée par une infinité de détails communs et turbulents, sur lesquels je n’avais pas compté dans les commencements, et auxquels il faut absolument que je me donne tout entier malgré moi. Avec toutes les précautions dont un homme peut être capable, je n’ai pas laissé de tomber dans le désordre où tous ceux qui se marient sans réflexion ont accoutumé de tomber. — Oh ! oh ! dit M. Rohault. — Oui, mon cher monsieur Rohault, je suis le plus malheureux de tous les hommes, ajouta Molière, et je n’ai que ce que je mérite. Je n’ai pas pensé que j’étais trop austère pour une société domestique. J’ai cru que ma femme devait assujettir ses manières à sa vertu et à mes intentions ; et je sens bien que dans la situation où elle est, elle eût encore été plus malheureuse que je ne le suis, si elle l’avait fait. Elle a de l’enjouement, de l’esprit, elle est sensible au plaisir de le faire valoir ; tout cela m’ombrage malgré moi. J’y trouve à redire, je m’en plains. Cette femme, cent fois plus raisonnable que je ne le suis, veut jouir agréablement de la vie ; elle va son chemin ; et, assurée par son innocence, elle dédaigne de s’assujettir aux précautions que je lui demande. Je prends cette négligence pour du mépris ; je voudrais des marques d’amitié pour croire que l’on en a pour moi, et que l’on eût plus de justesse dans sa conduite pour que j’eusse l’esprit tranquille. Mais ma femme, toujours égale et libre dans la sienne, qui serait exempte de tout soupçon pour tout autre homme moins inquiet que je ne le suis, me laisse impitoyablement dans mes peines ; et occupée seulement du désir de plaire en général, comme toutes les femmes, sans avoir de dessein particulier, elle rit de ma faiblesse ; encore (si je pouvais jouir de mes amis aussi souvent que je le souhaiterais pour m’étourdir sur mes chagrins et sur mon inquiétude :$55$ mais vos occupations indispensables et les miennes m’ôtent cette satisfaction. » M. Rohault étala à Molière toutes les maximes d’une saine philosophie, pour lui faire entendre qu’il avait tort de s’abandonner à ses déplaisirs. « Eh ! lui répondit Molière, je ne saurais être philosophe avec une femme aussi aimable que la mienne ; et peut-être qu’en ma place vous passeriez encore de plus mauvais quarts d’heure. »

Chapelle n’entrait pas si intimement dans les plaintes de Molière ; il était contrariant avec lui, et il s’occupait beaucoup plus de l’esprit et de l’enjouement que du cœur et des affaires domestiques, quoique ce fût un très honnête homme. Il aimait tellement le plaisir, qu’il s’en était fait une habitude. Mais Molière ne pouvait plus lui répondre de ce côté-là, à cause de son incommodité ; ainsi, quand Chapelle voulait se réjouir à Auteuil, il y menait des convives pour lui tenir tête, et il n’y avait personne qui ne se fît un plaisir de le suivre. Connaître Molière était un mérite que l’on cherchait à se donner avec empressement ; d’ailleurs M. Chapelle soutenait sa table avec honneur. Il fit un jour partie avec MM.de J...[[88]](#footnote-88), de N..., et de L...., pour aller se réjouir à Auteuil avec leur ami. « Nous venons souper avec vous, dirent-ils à Molière. — J’en aurais, dit-il, plus de plaisir si je pouvais vous tenir compagnie ; mais ma santé ne me le permettant pas, je laisse à M. Chapelle le soin de vous régaler du mieux qu’il pourra. » Ils aimaient trop Molière pour le contraindre ; mais ils lui demandèrent du moins Baron. « Messieurs, leur répondit Molière, je vous vois en humeur de vous divertir toute la nuit ; le moyen que cet enfant puisse tenir ! il en serait incommodé ; je vous prie de le laisser. — Oh parbleu ! dit M. de L..., la fête ne serait pas bonne sans lui, et vous nous le donnerez. » Il fallut l’abandonner ; et Molière prit son lait devant eux, et alla se coucher.

Les convives se mirent à table : les commencements du repas furent froids ; c’est l’ordinaire entre gens qui savent ménager le plaisir ; et ces messieurs excellaient dans cette étude : mais le vin eut bientôt réveillé Chapelle, et le tourna du côté de la mauvaise humeur. « Parbleu, dit-il, je suis un grand fou de venir m’enivrer ici tous les jours pour faire honneur à Molière ; je suis bien las $56$de ce train-là ; et ce qui me fâche, c’est qu’il croit que j’y suis obligé. » La troupe, presque tout ivre, approuva les plaintes de Chapelle. On continue de boire, et insensiblement on changea de discours. A force de raisonner sur les choses qui font ordinairement la matière de semblables repas entre gens de cette espèce, on tomba sur la morale vers les trois heures du matin. « Que notre vie est peu de chose ! dit Chapelle ; qu’elle est remplie de traverses ! Nous sommes à l’affût pendant trente ou quarante années pour jouir d’un moment de plaisir, que nous ne trouvons jamais ! Notre jeunesse est harcelée par de maudits parents qui veulent que nous nous mettions un fatras de fariboles dans la tête. Je me soucie morbleu bien, ajouta-t-il, que la terre tourne, ou le soleil ; que ce fou de Descartes ait raison, ou cet extravagant d’Aristote. J’avais pourtant un enragé de précepteur qui me rebattait toujours ces fadaises-là, et qui me faisait sans cesse retomber sur son Épicure : encore passe pour ce philosophe-là, c’était celui qui avait le plus de raison. Nous ne sommes pas débarrassés de ces fous-là, qu’on nous étourdit les oreilles d’un établissement. Toutes ces femmes, dit-il encore en haussant la voix, sont des animaux qui sont ennemis jurés de notre repos. Oui, morbleu ! chagrins, injustices, malheurs de tous côtés dans cette vie ! — Tu as, parbleu, raison, mon cher ami, répondit J… en l’embrassant ; sans ce plaisir-ci que ferions-nous ? La vie est un pauvre partage ; quittons-la, de peur que l’on ne sépare d’aussi bons amis que nous le sommes ; allons-nous noyer de compagnie, la rivière est à notre portée. — Cela est vrai, dit N., nous ne pouvons jamais mieux prendre notre temps pour mourir bons amis, et dans la joie, et notre mort fera du bruit. » Ainsi, ce glorieux dessein fut approuvé tout d’une voix. Ces ivrognes se lèvent, et vont gaiement à la rivière. Baron courut avertir du monde et éveiller Molière, qui fut effrayé de cet extravagant projet, parce qu’il connaissait le vin de ses amis. Pendant qu’il se levait, les convives avaient gagné la rivière, et s’étaient déjà saisis d’un petit bateau pour prendre le large, afin de se noyer en plus grande eau. Des domestiques et des gens du lieu furent promptement à ces débauchés, qui étaient déjà dans l’eau, et les repêchèrent. Indignés du secours qu’on venait de leur donner, ils mirent l’épée à la main, coururent sur leurs ennemis, les poursuivirent jusque dans Auteuil, et voulaient les tuer. Ces $57$pauvres gens se sauvent la plupart chez Molière, qui, voyant ce vacarme, dit à ces furieux : « Qu’est-ce donc, messieurs, que ces coquins-là vous ont fait ? — Comment, morbleu, dit J., qui était le plus opiniâtré à se noyer, ces malheureux nous empêcheront de nous noyer ? Écoute mon cher Molière, tu as de l’esprit, vois si nous avons tort : fatigués des peines de ce monde, nous avons fait dessein de passer en l’autre pour être mieux ; la rivière nous a paru le plus court chemin pour nous y rendre ; ces marauds nous l’ont bouché. Pouvons-nous faire moins que de les en punir ? — Comment ! vous avez raison, répondit Molière. Sortez d’ici, coquins, que je ne vous assomme, dit-il à ces pauvres gens, paraissant en colère. Je vous trouve bien hardis de vous opposer à de si belles actions ! » Ils se retirèrent marqués de quelques coups d’épée.

« Comment ! messieurs, poursuit Molière, que vous ai-je fait pour former un si beau projet sans m’en faire part ? Quoi ! vous voulez vous noyer sans moi ? Je vous croyais plus de mes amis. — Il a, parbleu, raison, dit Chapelle ; voilà une injustice que nous lui faisions. Viens donc te noyer avec nous. — Oh ! doucement, répondit Molière ; ce n’est point ici une affaire à entreprendre mal à propos : c’est la dernière action de notre vie, il n’en faut pas manquer le mérite. On serait assez malin pour lui donner un mauvais jour, si nous nous noyions à l’heure qu’il est ; on dirait à coup sûr que nous l’aurions fait la nuit, comme des désespérés, ou comme des gens ivres. Saisissons le moment qui nous fasse le plus d’honneur, et qui réponde à notre conduite. Demain, sur les huit à neuf heures du matin, bien à jeun et devant tout le monde, nous irons nous jeter, la tête devant, dans la rivière. — J’approuve fort ses raisons, dit N., et il n’y a pas le petit mot à dire. — Morbleu, j’enrage, dit L. ; Molière a toujours cent fois plus d’esprit que nous. Voilà qui est fait, remettons la partie à demain, et allons nous coucher, car je m’endors. » Sans la présence d’esprit de Molière, il serait infailliblement arrivé du malheur, tant ces messieurs étaient ivres et animés contre ceux qui les avaient empêchés de se noyer. Mais rien ne le désolait plus que d’avoir affaire à de pareilles gens, et c’était cela qui bien souvent le dégoûtait de Chapelle ; cependant leur ancienne amitié prenait toujours le dessus[[89]](#footnote-89). $58$

Chapelle était heureux en semblables aventures. En voici une où il eut encore besoin de Molière. En revenant d’Auteuil, à son ordinaire, bien rempli de vin, car il ne voyageait jamais à jeun, il eut querelle, au milieu de la petite prairie d’Auteuil, avec un valet nommé Godemer, qui le servait depuis plus de trente ans. Ce vieux domestique avait l’honneur d’être toujours dans le carrosse de son maître. Il prit fantaisie à Chapelle, en descendant d’Auteuil, de lui faire perdre cette prérogative, et de le faire monter derrière son carrosse. Godemer, accoutumé aux caprices que le vin causait à son maître, ne se mit pas beaucoup en peine d’exécuter ses ordres. Celui-ci se met en colère ; l’autre se moque de lui. Ils se gourment dans le carrosse : le cocher descend de son siège pour aller les séparer. Godemer en profite pour se jeter hors du carrosse. Mais Chapelle irrité le poursuit, et le prend au collet ; le valet se défend, et le cocher ne pouvait les séparer. Heureusement Molière et Baron, qui étaient à leur fenêtre, aperçurent les combattants : ils crurent que les domestiques de Chapelle l’assommaient : ils accourent au plus vite. Baron, comme le plus ingambe, arriva le premier, et fit cesser les coups ; mais il fallut Molière pour terminer le différend. « Ah ! Molière, dit Chapelle, puisque vous voilà, jugez si j’ai tort. Ce coquin de Godemer s’est lancé dans mon carrosse, comme si c’était à un valet de figurer avec moi. — Vous ne savez ce que vous dites, répondit Godemer ; monsieur sait que je suis en possession du devant de votre carrosse depuis plus de trente ans ; pourquoi voulez-vous me l’ôter aujourd’hui sans raison ? — Vous êtes un insolent qui perdez le respect, répliqua Chapelle ; si j’ai voulu vous permettre de monter dans mon carrosse, je ne le veux plus ; je suis le maître, et vous irez derrière, ou à pied. — Y a-t-il de la justice à cela ? dit Godemer : me faire aller à pied présentement que je suis vieux, et que je vous ai bien servi si longtemps ! Il fallait m’y faire aller pendant que j’étais jeune : j’avais des jambes alors ; mais à présent je ne puis plus marcher. En un mot comme en cent, ajouta ce valet, vous m’avez habitué au carrosse, je ne $59$puis plus m’en passer ; et je serais déshonoré si l’on me voyait aujourd’hui derrière. — Jugez-nous, Molière, je vous en prie, dit M. Chapelle ; j’en passerai par tout ce que vous voudrez.- — Eh bien, puisque vous vous en rapportez à moi, dit Molière, je vais tâcher de mettre d’accord deux si honnêtes gens. Vous avez tort, dit-il à Godemer, de perdre le respect envers votre maître, qui peut vous faire aller comme il voudra ; il ne faut pas abuser de sa bonté : ainsi je vous condamne à monter derrière son carrosse jusqu’au bout de la prairie, et là vous lui demanderez fort honnêtement la permission d’y rentrer : je suis sûr qu’il vous la donnera. — Parbleu ! s’écria Chapelle, voilà un jugement qui vous fera honneur dans le monde. Tenez Molière, vous n’avez jamais donné une marque d’esprit si brillante. Oh bien, ajouta-t-il, je fais grâce à ce maraud-là en faveur de l’équité avec laquelle vous venez de nous juger. Ma foi, Molière, dit-il encore, je vous suis obligé, car cette affaire-là m’embarrassait ; elle avait sa difficulté. Adieu, mon cher ami ; tu juges mieux qu’homme de France. »

Molière étant seul avec Baron, il prit occasion de lui dire que le mérite de Chapelle était effacé quand il se trouvait dans des situations aussi désagréables que celle où il venait de le voir ; qu’il était bien fâcheux qu’une personne qui avait autant d’esprit que lui eût si peu de retenue, et qu’il aimerait beaucoup mieux avoir plus de conduite pour se rendre heureux, que tant de brillant pour faire plaisir aux autres. « Je ne vois point, ajouta Molière, de passion plus indigne d’un galant homme que celle du vin : Chapelle est mon ami, mais ce malheureux penchant m’ôte tous les agréments de son amitié. Je n’ose lui rien confier, sans risquer d’être commis un moment après avec toute la terre. » Ce discours ne tendait qu’à donner à Baron du dégoût pour la débauche ; car Molière ne laissait passer aucune occasion de le tourner au bien ; mais sur toutes choses il lui recommandait de ne point sacrifier ses amis, comme faisait Chapelle, à l’envie de dire un bon mot, qui avait souvent de mauvaises suites.

Je ne puis m’empêcher de rapporter celui qu’il dit à l’occasion d’une épigramme qu’il avait faite contre M. le marquis de… C’était une espèce de fat constitué en dignité : on sait que la fatuité est de tous les états. Le marquis offensé se trouvant chez M. de M… en présence de Chapelle, qu’il savait être l’auteur de l’épigramme,$60$ ou du moins il s’en doutait, menaçait d’une terrible force le pauvre auteur, sans le nommer : son emportement ne finissait point. Le poète devait mourir sous le bâton, ou du moins en avoir tant de coups, qu’il se souviendrait toute sa vie d’avoir versifié. Chapelle, fatigué d’entendre toujours ce fanfaron parler sur ce ton-là, se lève, et s’approchant de M. de… « Eh ! morbleu, lui dit-il en présentant le dos, si tu as tant d’envie de donner des coups de bâton, donne-les, et t’en va. »

On sait que les trois premiers actes de la comédie du *Tartuffe* de Molière furent représentés à Versailles dès le mois de mai de l’année 1664, et qu’au mois de septembre de la même année, ces trois actes furent joués pour la seconde fois à Villers-Cotterêts, avec applaudissement. La pièce entière parut la première et la seconde fois au Raincy, au mois de novembre suivant, et en 1665 ; mais Paris ne l’avait point encore vue en 1667. Molière sentait la difficulté de la faire passer dans le public. Il le prévint par des lectures, mais il n’en lisait que jusqu’au quatrième acte[[90]](#footnote-90) : de $61$sorte que tout le monde était fort embarrassé comment il tirerait Orgon de dessous la table. Quand il crut avoir suffisamment préparé les esprits, le 5 d’août 1667 il fait afficher le *Tartuffe.* Mais il n’eut pas été représenté une fois, que les gens austères se révoltèrent contre cette pièce. On représenta au roi qu’il était de conséquence que le ridicule de l’hypocrisie ne parût point sur le théâtre. Molière, disait-on, n’était pas préposé pour reprendre les personnes qui se couvrent du manteau de la dévotion, pour enfreindre les lois les plus saintes, et pour troubler la tranquillité domestique des familles. Enfin ceux qui faisaient ces représentations au roi donnèrent de bonnes raisons, puisque Sa Majesté jugea à propos de défendre *le Tartuffe[[91]](#footnote-91)* . Cet ordre fut un coup de foudre pour les comédiens et pour l’auteur. Ceux-là attendaient avec justice un gain considérable de cette pièce, et Molière croyait donner par cet ouvrage une dernière main à sa réputation. Il avait marqué le caractère de l’hypocrisie de traits si vifs et si délicats, qu’il s’était imaginé que, bien loin qu’on dût attaquer sa pièce, on lui saurait gré d’avoir donné de l’horreur pour un vice $62$si odieux. Il le dit lui-même dans sa préface à la tête de cette pièce : mais il se trompa, et il devait savoir par sa propre expérience que le public n’est pas docile. Cependant Molière rendit compte au roi des bonnes intentions qu’il avait eues en travaillant à cette pièce. De sorte que Sa Majesté ayant vu par elle-même qu’il n’y avait rien dont les personnes de piété et de probité pussent se scandaliser, et qu’au contraire on y combattait un vice qu’elle a toujours eu soin elle-même de détruire par d’autres voies, elle permit apparemment à Molière de remettre sa pièce sur le théâtre.

Tous les connaisseurs en jugeaient favorablement ; et je rapporterai ici une remarque de M. Ménage, pour justifier ce que j’avance. « Je lisais hier le *Tartuffe* de Molière. Je lui en avais autrefois entendu lire trois actes chez M. de Montmort[[92]](#footnote-92), où se trouvèrent aussi M. Chapelain, M. l’abbé de Marolles, et quelques autres personnes. Je dis à M..., lorsqu’il empêcha qu’on ne le jouât, que c’était une pièce dont la morale était excellente, et qu’il n’y avait rien qui ne pût être utile au public. »

Molière laissa passer quelque temps avant que de hasarder une seconde fois la représentation du *Tartuffe ;* et l’on donna pendant ce temps-là *Scaramouche ermite*, qui passa dans le public, sans que personne s’en plaignît. Louis XIV, ayant vu cette pièce, dit, en parlant au prince de Condé[[93]](#footnote-93) : « Je voudrais bien savoir $63$pourquoi les gens qui se scandalisent si fort de la comédie de Molière, ne disent pas un mot de celle de Scaramouche. — C’est, répondit le prince, que la comédie de Scaramouche joue le ciel et la religion, dont ces messieurs ne se soucient guère, tandis que celle de Molière les joue eux-mêmes ; et c’est ce qu’ils ne peuvent souffrir. »

Molière ne laissait point languir le public sans nouveauté ; toujours heureux dans le choix de ses caractères, il avait travaillé sur celui du *Misanthrope*, il le donna au public ; mais il sentit, dès la première représentation, que le peuple de Paris voulait plus rire qu’admirer, et que pour vingt personnes qui sont susceptibles de sentir des traits délicats et élevés, il y en a cent qui les rebutent faute de les connaître. Il ne fut pas plus tôt rentré dans son cabinet qu’il travailla au *Médecin malgré lui*, pour soutenir *le Misanthrope*, dont la seconde représentation fut encore plus faible que la première, ce qui l’obligea de se dépêcher de fabriquer son *Fagotier[[94]](#footnote-94)* ; en quoi il n’eut pas beaucoup de peine, $64$puisque c’était une de ces petites pièces, ou approchant, que sa troupe avait représentées sur-le-champ dans les commencements ; il n’avait qu’à transcrire. La troisième représentation du *Misanthrope* fut encore moins heureuse que les précédentes. On n’aimait point tout ce sérieux qui est répandu dans cette pièce. D’ailleurs le marquis était la copie de plusieurs originaux de conséquence, qui décriaient l’ouvrage de toute leur force. « Je n’ai pu pourtant faire mieux, et sûrement je ne ferai pas mieux, » disait Molière à tout le monde.

M. de Visé crut se faire un mérite auprès de Molière de défendre *le Misanthrope ;* il fit une longue lettre qu’il donna à Ribou pour mettre à la tête de cette pièce. Molière, qui en fut irrité, envoya chercher son libraire, le gronda de ce qu’il avait imprimé cette rapsodie sans sa participation, et lui défendit de vendre aucun exemplaire de sa pièce où elle fût, et il brûla tout ce qui en restait ; mais, après sa mort, on l’a réimprimée[[95]](#footnote-95). M. de Visé, qui aimait fort à voir la Molière, vint souper chez elle le même jour. Molière le traita cavalièrement sur le sujet de sa lettre, en lui donnant de bonnes raisons pour souhaiter qu’il ne se fût point avisé de défendre sa pièce.

A la quatrième représentation du *Misanthrope* il donna son *Fagotier*, qui fit bien rire le bourgeois de la rue Saint-Denis. $65$On en trouva *le Misanthrope* beaucoup meilleur, et insensiblement on le prit pour une des meilleures pièces qui eussent jamais paru[[96]](#footnote-96). Et le *Misanthrope* et *le Médecin malgré*, joints ensemble, ramenèrent tout le pêle-mêle de Paris, aussi bien que les connaisseurs. Molière s’applaudissant du succès de son invention, pour forcer le public à lui rendre justice, hasarda d’en tirer une glorieuse vengeance en faisant jouer *le Misanthrope* seul. Il eut un succès très favorable ; de sorte que l’on ne put lui reprocher que la petite pièce eût fait aller la grande.

Les hypocrites avaient été tellement irrités par *le Tartuffe*, que l’on fit courir dans Paris un livre terrible, que l’on mettait sur le compte de Molière pour le perdre. C’est à cette occasion qu’il mit dans *le Misanthrope* les vers suivants :

Et, non content encore du tort que l’on me fait,

Il court parmi le monde un livre abominable[[97]](#footnote-97),

Et de qui la lecture est même condamnable ;

Un livre à mériter la dernière rigueur,

Dont le fourbe a le front de me faire l’auteur.

Et là-dessus on voit Oronte qui murmure,

Et tâche méchamment d’appuyer l’imposture :

Lui, qui d’un honnête homme à la cour tient le rang.

On voit par cette remarque que *le Tartuffe* fut joué avant *le Misanthrope[[98]](#footnote-98)* et avant *le Médecin malgré*, et qu’ainsi la date de la première représentation de ces deux dernières pièces, que l’on a mise dans les Œuvres de Molière, n’est pas véritable, puisque l’on marque qu’elles ont été jouées dès les mois de mars et de juin de l’année 1666.

Molière avait lu son *Misanthrope* à toute la cour, avant que de $65$le faire représenter[[99]](#footnote-99) ; chacun lui en disait son sentiment ; mais il ne suivait que le sien ordinairement, parce qu’il aurait été souvent obligé de refondre ses pièces, s’il avait suivi tous les avis qu’on lui donnait : et d’ailleurs il arrivait quelquefois que ces avis étaient intéressés. Molière ne traitait point de caractères, il ne plaçait aucun trait qu’il n’eût des vues fixes. C’est pourquoi il ne voulut point ôter du *Misanthrope,* « Ce grand flandrin qui crachait dans un puits pour faire des ronds, » que Madame, Henriette d’Angleterre, lui avait dit de supprimer lorsqu’il eut l’honneur de lire sa pièce à cette princesse. Elle regardait cet endroit comme un trait indigne d’un si bon ouvrage ; mais Molière avait son original, il voulait le mettre sur le théâtre[[100]](#footnote-100).

Au mois de décembre de la même année, il donna au roi le divertissement des deux premiers actes d’une pastorale qu’il avait $67$faite, c’est *Mélicerte.* Mais il ne jugea pas à propos, avec raison, d’en faire le troisième acte, ni de faire imprimer les deux premiers, qui n’ont vu le jour qu’après sa mort.

*Le Sicilien* fut trouvé une agréable petite pièce à la cour et à la ville, en 1667 ; et l’*Amphitryon* passa tout d’une voix au mois de janvier 1668. Cependant un savantasse n’en voulut point tenir compte à Molière. « Comment, disait-il, il a tout pris sur Rotrou, et Rotrou sur Plaute. Je ne vois pas pourquoi on applaudit à des plagiaires[[101]](#footnote-101). C’a toujours été, ajoutait-il, le caractère de Molière ; j’ai fait mes études avec lui, et un jour qu’il apporta des vers à son régent, celui-ci reconnut qu’il les avait pillés ; l’autre assura fortement qu’ils étaient de sa façon ; mais après que le régent lui eut reproché son mensonge, et qu’il lui eut dit qu’il les avait pris dans Théophile, Molière le lui avoua, et lui dit qu’il les y avait pris avec d’autant plus d’assurance, qu’il ne croyait pas qu’un jésuite pût lire Théophile. Ainsi, disait ce pédant à mon ami, si l’on examinait bien les ouvrages de Molière, on les trouverait tous pillés de cette force-là ; et même quand il ne sait où prendre, il se répète sans précaution. » De semblables critiques n’empêchèrent pas le cours de l’*Amphitryon,* que tout Paris vit avec beaucoup de plaisir, comme un spectacle bien rendu en notre langue, et à notre goût[[102]](#footnote-102).$68$

Après que Molière eut repris avec succès son *Avare*, au mois de janvier 1668, comme je l’ai déjà dit, il projeta de donner son *Georges Dandin.* Mais un de ses amis lui fit entendre qu’il y avait dans le monde un Dandin qui pourrait bien se reconnaître dans sa pièce, et qui était en état par sa famille non seulement de la décrier, mais encore de le faire repentir d’y avoir travaillé. « Vous avez raison, dit Molière à son ami ; mais je sais un sûr moyen de me concilier l’homme dont vous me parlez : j’irai lui lire ma pièce. » Au spectacle, où il était assidu, Molière lui demanda une de ses heures perdues pour lui faire une lecture. L’homme en question se trouva si fort honoré de ce compliment, que, toutes affaires cessantes, il donna parole pour le lendemain ; et il courut tout Paris pour tirer vanité de la lecture de cette pièce. Molière, disait-il à tout le monde, me lit ce soir une comédie : voulez-vous en être ? Molière trouva une nombreuse assemblée, et son homme qui présidait. La pièce fut trouvée excellente ; et lorsqu’elle fut jouée, personne ne la faisait mieux valoir que celui dont je viens de parler, et qui pourtant aurait pu s’en fâcher, une partie des scènes que Molière avait traitées dans sa pièce étant arrivées à cette personne. Ce secret de faire passer sur le théâtre un caractère à son original, a été trouvé si bon, que plusieurs auteurs l’ont mis en usage depuis avec succès. Le *Georges Dandin* fut donc bien reçu à la cour au mois de juillet 1668, et à Paris au mois de novembre suivant.

Quand Molière vit que les hypocrites, qui s’étaient si fort offensés de son imposteur, étaient calmés, il se prépara à le faire paraître une seconde fois. Il demanda à sa troupe, plus par conversation que par intérêt, ce qu’elle lui donnerait, s’il faisait renaître cette pièce. Les comédiens voulurent absolument qu’il y eût double part sa vie durant toutes les fois qu’on la jouerait ; ce qui a toujours été depuis très régulièrement exécuté. On affiche *le Tartuffe :* les hypocrites se réveillent ; ils courent de tous côtés pour aviser aux moyens d’éviter le ridicule que Molière allait leur donner$69$ sur le théâtre malgré les défenses du roi. Rien ne leur paraissait plus effronté, rien plus criminel que l’entreprise de cet auteur ; et accoutumés à incommoder tout le monde, et à n’être jamais incommodés, ils portèrent de toutes parts leurs plaintes importunes pour faire réprimer l’insolence de Molière, si son annonce avait son effet. L’assemblée fut si nombreuse, que les personnes les plus distinguées furent heureuses d’avoir place aux troisièmes loges. On allume les lustres ; et l’on était près de commencer la pièce, quand il arrive de nouvelles défenses de la représenter, de la part des personnes préposées pour faire exécuter les ordres du roi. Les comédiens firent aussitôt éteindre les lumières, et rendre l’argent à tout le monde. Cette défense était judicieuse, parce que le roi était alors en Flandre ; et l’on devait présumer que Sa Majesté ayant défendu la première fois qu’on jouât cette pièce, Molière voulait profiter de son absence pour la faire passer. Tout cela ne se fit pourtant pas sans un peu de rumeur de la part des spectateurs, et sans beaucoup de chagrin du côté des comédiens. La permission que Molière disait avoir de Sa Majesté pour jouer sa pièce n’était point par écrit ; on n’était pas obligé de s’en rapporter à lui. Au contraire, après les défenses du roi on pouvait prendre pour une témérité la hardiesse que Molière avait eue de remettre *le Tartuffe* sur le théâtre, et peu s’en fallut que cette affaire n’eût encore de plus mauvaises suites pour lui ; on le menaçait de tous côtés. Il en vit dans le moment les conséquences ; c’est pourquoi il dépêcha en poste sur-le-champ La Thorillière et La Grange pour aller demander au roi la protection de Sa Majesté dans une si fâcheuse conjoncture[[103]](#footnote-103). Les hypocrites triomphaient ; mais leur joie ne dura qu’autant de temps qu’il en fallut aux deux comédiens pour apporter l’ordre du roi, qui voulait qu’on jouât *le Tartuffe.*

Le lecteur jugera bien, sans que je lui en fasse la description, quel plaisir l’ordre du roi apporta dans la troupe, et parmi les personnes de spectacles, mais surtout dans le cœur de Molière, qui se vit justifié de ce qu’il avait avancé. Si on avait connu sa $69$droiture et sa soumission, on aurait été persuadé qu’il ne se serait point hasardé de représenter *le Tartuffe* une seconde fois, sans en avoir auparavant pris l’ordre de Sa Majesté.

Tout le monde sait qu’après cela cette pièce fut jouée de suite, et qu’elle a toujours été fort applaudie toutes les fois qu’elle a paru ; et les personnes qui ont voulu par passion la critiquer, ont toujours succombé sous les raisons de ceux qui en connaissent le mérite.

Un jour qu’on représentait cette pièce, Champmêlé, qui n’était point alors dans la troupe[[104]](#footnote-104), fut voir Molière dans sa loge, qui était proche du théâtre. Comme ils étaient aux compliments, Molière s’écria : *Ah, chien ! ah, bourreau !* et se frappait la tête comme un possédé. Champmêlé crut qu’il tombait de quelque mal, et il était fort embarrassé. Mais Molière, qui s’aperçut de son étonnement, lui dit : « Ne soyez pas surpris de mon emportement ; je viens d’entendre un acteur déclamer faussement et pitoyablement quatre vers de ma pièce ; et je ne saurais voir maltraiter mes enfants de cette force-là, sans souffrir comme un damné. »

Quelque succès qu’eût *le Tartuffe* pendant qu’on le joua après l’ordre du roi, cependant *la Femme juge et partie* de Montfleury fut jouée autant de fois au moins dans l’hôtel de Bourgogne. Ainsi, ce n’est pas toujours le mérite d’une pièce qui la fait réussir ; un acteur que l’on aime à voir, une situation, une scène heureusement traitée, un travestissement, des pensées piquantes, peuvent entraîner au spectacle, sans que la pièce soit bonne.

La bonté que le roi eut de permettre que *le Tartuffe* fût représenté, donna un nouveau mérite à Molière. On voulait même que cette grâce fût personnelle. Mais Sa Majesté, qui savait par elle-même que l’hypocrisie était vivement combattue dans cette pièce, fut bien aise que ce vice, si opposé à ses sentiments, fût attaqué avec autant de force que Molière le combattait. Tout le monde lui fit compliment sur ce succès ; ses ennemis même lui en témoignèrent de la joie, et étaient les premiers à dire que *le Tartuffe* était de ces pièces excellentes qui mettaient la vertu$71$ dans son jour. « Cela est vrai, disait Molière ; mais je trouve qu’il est très dangereux de prendre ses intérêts au prix qui m’en coûte. Je me suis repenti plus d’une fois de l’avoir fait. »

Quoique Molière donnât à ses pièces beaucoup de mérite du côté de la composition, cependant elles étaient représentées avec un jeu si délicat, que quand elles auraient été médiocres elles auraient passé. Sa troupe était bien composée ; et il ne confiait point ses rôles à des acteurs qui ne sussent pas les exécuter ; il ne les plaçait point à l’aventure, comme on fait aujourd’hui ; d’ailleurs il prenait toujours les plus difficiles pour lui. Ce n’est pas qu’il eût universellement l’éloquence en partage, comme Baron. Au contraire, dans les commencements, même dans la province, il paraissait mauvais comédien à bien des gens ; peut-être à cause d’un hoquet ou tic de gorge qu’il avait, et qui rendait d’abord son jeu désagréable à ceux qui ne le connaissaient pas : mais pour peu que l’on fit attention à la délicatesse avec laquelle il entrait dans un caractère et il exprimait un sentiment, on convenait qu’il entendait parfaitement l’art de la déclamation. Il avait contracté par habitude le hoquet dont je viens de parler. Dans les commencements qu’il monta sur le théâtre, il reconnut qu’il avait une volubilité de langue dont il n’était pas le maître, et qui rendait son jeu désagréable ; et des efforts qu’il faisait pour se retenir dans la prononciation, il s’en forma un hoquet qui lui demeura jusqu’à la fin : mais il sauvait ce désagrément par toute la finesse avec laquelle on peut représenter. Il ne manquait aucun des accents et des gestes nécessaires pour toucher le spectateur ; il ne déclamait point au hasard, comme ceux qui, destitués des principes de la déclamation, ne sont point assurés dans leur jeu ; il entrait dans tous les détails de l’action : mais s’il revenait aujourd’hui, il ne reconnaîtrait pas ses ouvrages dans la bouche de ceux qui les représentent[[105]](#footnote-105). $72$

Il est vrai que Molière n’était bon que pour représenter le comique ; il ne pouvait entrer dans le sérieux, et plusieurs personnes assurent qu’ayant voulu le tenter, il réussit si mal la première fois qu’il parut sur le théâtre, qu’on ne le laissa pas achever. Depuis ce temps-là, dit-on, il ne s’attacha qu’au comique, où il avait toujours du succès, quoique les gens délicats l’accusassent d’être un peu grimacier.

Molière n’était point un homme qu’on pût oublier par l’absence. M. Bernier ne fut pas plus tôt de retour de son voyage du Mogol, qu’il fut le voir à Auteuil. Après les premiers compliments d’amitié, celui-là commença la conversation par la relation de son voyage : il fit d’abord observer à Molière que l’on n’en usait point avec l’empereur du Mogol détrôné, et avec ses enfants, aussi inhumainement qu’on le fait en Turquie. « On se contente, dit-il, de leur donner une drogue que l’on nomme du *pouss* pour leur faire perdre l’esprit, afin qu’ils soient hors d’état de se former un parti. — Apparemment, dit Baron, que cette conversation ennuyait fort, ces gens-là vous ont fait prendre du pouss avant que de revenir. — Taisez-vous, jeune homme, dit Molière ; vous ne connaissez pas M. Bernier, et vous ne savez pas que c’est mon ami ; peu s’en faut que je prenne sérieusement votre imprudence. — Comment !répliqua Baron, qui s’était donné toute liberté de parler devant $73$Molière, vous êtes si bons amis, et monsieur, après une si longue absence, n’a, à la première vue, que des contes à vous dire ! » Le philosophe, touché de cette leçon, qui était à sa place, se mit sur les sentiments ; Molière n’en fut pas fâché : car, plus homme de cour que Bernier, et plus occupé de ses affaires que de celles du grand Mogol, la relation ne lui faisait pas beaucoup de plaisir. On parla de santé : Molière rendit compte du mauvais état de la sienne à Bernier, qui, au lieu de lui répondre, lui dit qu’il avait conduit heureusement celle du premier ministre du grand Mogol ; qu’il n’avait point voulu être médecin de l’empereur lui-même, parce que quand il meurt on enterre aussi le médecin avec lui. A la fin, ne sachant plus que dire sur le Mogol, il offrit ses soins à Molière. « Oh ! monsieur, dit Baron, M. de Molière est en de bonnes mains ; depuis que le roi a eu la bonté de donner un canonicat au fils de son médecin, il fait des merveilles, et il tiendra monsieur longtemps en état de divertir Sa Majesté. Les médecins du Mogol ne s’accommodent point avec notre santé : et, à moins que de convenir que l’on vous enterrera avec monsieur, je ne lui conseille pas de vous confier la sienne. » Bernier vit bien que Baron était un enfant gâté ; il mit la conversation sur son chapitre. Molière, qui en parlait avec plaisir, en commença l’histoire ; mais Baron, ennuyé de l’entendre, alla chercher à s’amuser ailleurs[[106]](#footnote-106).

Molière n’était pas seulement bon acteur et excellent auteur, il avait toujours soin de cultiver la philosophie. Chapelle et lui ne se passaient rien sur cet article-là : celui-là pour Gassendi, celui-ci pour Descartes. En revenant d’Auteuil un jour, dans le bateau de Molière, ils ne furent pas longtemps sans faire naître une dispute. Ils prirent un sujet grave pour se faire valoir devant un minime qu’ils trouvèrent dans leur bateau, et qui s’y était mis pour gagner les Bons-Hommes. « J’en fais juge le bon père, si le système de Descartes n’est pas cent fois mieux imaginé que tout ce que M. de Gassendi nous a ajusté au théâtre pour nous faire passer les rêveries d’Epicure. Passe pour sa morale ; $74$mais le reste ne vaut pas la peine que l’on y fasse attention. N’est-il pas vrai, mon père ? » ajouta Molière au minime. Le religieux répondit par un *hom ! hom !* qui faisait entendre aux philosophes qu’il était connaisseur dans cette matière ; mais il eut la prudence de ne se point mêler dans une conversation si échauffée, surtout avec des gens qui ne paraissaient pas ménager leur adversaire. « Oh, parbleu ! mon père, dit Chapelle, qui se crut affaibli par l’apparente approbation du minime, il faut que Molière convienne que Descartes n’a formé son système que comme un mécanicien qui imagine une belle machine sans faire attention à l’exécution : le système de ce philosophe est contraire à une infinité de phénomènes de la nature, que le bonhomme n’avait pas prévus. » Le minime sembla se ranger du côté de Chapelle par un second *hom ! hom !* Molière, outré de ce qu’il triomphait, redouble ses efforts avec une chaleur de philosophe, pour détruire Gassendi par de si bonnes raisons, que le religieux fut obligé de s’y rendre par un troisième *hom ! hom !* obligeant, qui semblait décider la question en sa faveur. Chapelle s’échauffe, et criant du haut de la tête pour convertir son juge, il ébranla son équité par la force de son raisonnement. « Je conviens que c’est l’homme du monde qui a le mieux rêvé, ajouta Chapelle ; mais, morbleu ! il a pillé ses rêveries partout ; et cela n’est pas bien, n’est-il pas vrai, mon père ? » dit-il au minime. Le moine, qui convenait de tout obligeamment, donna aussitôt un signe d’approbation, sans proférer une seule parole. Molière, sans songer qu’il était au lait, saisit avec fureur le moment de rétorquer les arguments de Chapelle. Les deux philosophes en étaient aux convulsions et presque aux invectives d’une dispute philosophique, quand ils arrivèrent devant les Bons-Hommes. Le religieux les pria qu’on le mit à terre. Il les remercia gracieusement, et applaudit fort à leur profond savoir sans intéresser son mérite : mais avant que de sortir du bateau, il alla prendre sous les pieds du batelier sa besace, qu’il y avait mise en entrant ; c’était un frère-lai. Les deux philosophes n’avaient point vu son enseigne ; et, honteux d’avoir perdu le fruit de leur dispute devant un homme qui n’y entendait rien, ils se regardèrent l’un l’autre sans se rien dire. Molière, revenu de son abattement, dit à Baron, qui était de la compagnie, mais d’un âge à négliger une pareille conversation : « Voyez, petit garçon, ce que fait le $75$silence, quand il est observé avec conduite. — Voilà comme vous faites toujours, Molière, dit Chapelle, vous me commettez sans cesse avec des ânes qui ne peuvent savoir si j’ai raison. Il y a une heure que j’use mes poumons, et je n’en suis pas plus avancé. »

Chapelle reprochait toujours à Molière son humeur rêveuse ; il voulait qu’il fût d’une société aussi agréable que la sienne ; il le voulait en tout assujettir à son caractère, et que sans s’embarrasser de rien il fût toujours préparé à la joie. « Oh, monsieur, lui répondit Molière, vous êtes bien plaisant. Il vous est aisé de vous faire ce système de vivre ; vous êtes isolé de tout, et vous pouvez penser quinze jours durant à un bon mot, sans que personne vous trouble, et aller après, toujours chaud de vin, le débiter partout aux dépens de vos amis ; vous n’avez que cela à faire. Mais si vous étiez, comme moi, occupé de plaire au roi, et si vous aviez quarante ou cinquante personnes qui n’entendent point raison, à faire vivre et à conduire, un théâtre à soutenir, et des ouvrages à faire pour ménager votre réputation, vous n’auriez pas envie de rire, sur ma parole ; et vous n’auriez point tant d’attention à votre bel esprit et à vos bons mots, qui ne laissent pas de vous faire bien des ennemis. — Mon pauvre Molière, répondit Chapelle, tous ces ennemis seront mes amis dès que je voudrai les estimer, parce que je suis d’humeur et en état de ne les point craindre ; et si j’avais des ouvrages à faire, j’y travaillerais avec tranquillité, et peut-être seraient-ils moins remplis que les vôtres de choses basses et triviales ; car vous avez beau faire, vous ne sauriez quitter le goût de la farce. — Si je travaillais pour l’honneur, répondit Molière, mes ouvrages seraient tournés tout autrement : mais il faut que je parle à une foule de peuple, et à peu de gens d’esprit, pour soutenir ma troupe ; ces gens-là ne s’accommoderaient nullement de votre élévation dans le style et dans les sentiments ; et, vous l’avez vu vous-même, quand j’ai hasardé quelque chose d’un peu passable, avec quelle peine il m’a fallu en arracher le succès ! Je suis sûr que vous, qui me blâmez aujourd’hui, vous me louerez quand je serai mort. Mais vous, qui faites si fort l’habile homme, et qui passez, à cause de votre bel esprit, pour avoir beaucoup de part à mes pièces, je voudrais bien vous voir à l’ouvrage : je travaille présentement sur $76$un caractère où j’ai besoin de telles scènes ; faites-les, vous m’obligerez, et je me ferai honneur d’avouer un secours a comme le vôtre. » Chapelle accepta le défi ; mais lorsqu’il apporta son ouvrage à Molière, celui-ci, après la première lecture, le rendit à Chapelle. Il n’y avait aucun goût de théâtre ; rien n’y était dans la nature : c’était plutôt un recueil de bons mots que des scènes suivies. Cet ouvrage de M. Chapelle ne serait-il point l’original du *Tartuffe*, qu’une famille de Paris, jalouse avec justice de la réputation de Chapelle, se vante de posséder écrit et raturé de sa main ? Mais, à en venir à l’examen, on y trouverait sûrement de la différence avec celui de Molière[[107]](#footnote-107).

Voici une scène très comique qui se passa entre Molière et un de ces courtisans qui marquent par la singularité. Celui-ci, sur le rapport de quelqu’un qui voulait apparemment se moquer de lui, fut trouver l’autre en grand seigneur. « Il m’est revenu, monsieur de Molière, dit-il avec hauteur dès la porte, qu’il vous prend fantaisie de m’ajuster au théâtre, sous le titre d’*Extravagant* ; serait-il bien vrai ? — Moi ? monsieur, lui répondit Molière ; je n’ai jamais eu dessein de travailler sur ce caractère, j’attaquerais trop de monde ; mais si j’avais à le faire, je vous avoue, monsieur, que je ne pourrais mieux faire que de prendre dans votre personne le contraste que j’ai accoutumé de donner au ridicule, pour le faire sentir davantage. — Ah ! je suis bien aise que vous me connaissiez un peu, lui dit le comte, et j’étais étonné que vous m’eussiez si mal observé. Je venais arrêter votre travail, car je ne crois pas que vous eussiez passé outre. — Mais, monsieur, lui repartit Molière, qu’aviez-vous à craindre ? vous eût-on reconnu dans un caractère si opposé au vôtre ? — Tubleu ! répondit le comte, il ne faut qu’un geste qui me ressemble pour me désigner ; et c’en serait assez pour amener tout Paris à votre pièce : je sais l’attention que l’on a sur moi. $77$— Non, monsieur, dit Molière ; le respect que je dois à une personne de votre rang doit vous être garant de mon silence. — Ah, bon ! répondit le comte, je suis bien aise que vous soyez de mes amis ; je vous estime de tout mon cœur, et je vous ferai plaisir dans les occasions. Je vous prie, ajouta-t-il, mettez-moi en contraste dans quelque pièce ; je vous donnerai un mémoire de mes bons endroits. — Ils se présentent à la première vue, lui répliqua Molière ; mais pourquoi voulez-vous faire briller vos vertus sur le théâtre ? elles paraissent assez dans le monde, personne ne vous ignore. — Cela est vrai, répondit le comte ; mais je serais ravi que vous les rapprochassiez toutes dans leur point de vue ; on parlerait encore plus de moi. Écoutez, ajouta-t-il, je tranche fort avec N… ; mettez-nous ensemble, cela fera une bonne pièce : quel titre lui donneriez-vous ? — Mais je ne pourrais, lui dit Molière, lui en donner d’autre que celui d’*Extravagant*. — Il serait excellent, par ma foi, lui repartit le comte, car le pauvre homme n’extravague pas mal : faites cela, je vous en prie ; je vous verrai souvent pour suivre votre travail. Adieu, monsieur de Molière, songez à notre pièce ; il me tarde qu’elle ne paraisse. » La fatuité de ce courtisan mit Molière de mauvaise humeur au lieu de le réjouir, et il ne perdit pas l’idée de le mettre bien sérieusement au théâtre ; mais il n’en a pas eu le temps.

Molière trouva mieux son compte dans la scène suivante que dans celle du courtisan ; il se mit dans le vrai à son aise, et donna des marques désintéressées d’une parfaite sincérité ; c’était où il triomphait. Un jeune homme de vingt-deux ans, beau et bien fait, le vint trouver un jour, et après les compliments, lui découvrit qu’étant né avec toutes les dispositions nécessaires pour le théâtre, il n’avait point de passion plus forte que celle de s’y attacher ; qu’il venait le prier de lui en procurer les moyens, et lui faire connaître que ce qu’il avançait était véritable. Il déclama quelques scènes détachées, sérieuses et comiques, devant Molière, qui fut surpris de l’art avec lequel ce jeune homme faisait sentir les endroits touchants. Il semblait qu’il les eût travaillés vingt années, tant il était assuré dans ses tons ; ses gestes étaient ménagés avec esprit ; de sorte que Molière vit bien que ce jeune homme avait été élevé avec soin. Il lui demanda comment il avait appris la déclamation. « J’ai toujours eu inclination de paraître en public, $77$lui dit-il ; les régents sous qui j’ai étudié ont cultivé les dispositions que j’ai apportées en naissant ; j’ai tâché d’appliquer les règles à l’exécution, et je me suis fortifié en allant souvent à la comédie. — Et avez-vous du bien ? lui dit Molière. — Mon père est un avocat assez à son aise, lui répond le jeune homme. — Eh bien ! lui répliqua Molière, je vous conseille de prendre sa profession ; la nôtre ne vous convient point ; c’est la dernière ressource de ceux qui ne sauraient mieux faire, ou des libertins qui veulent se soustraire au travail. D’ailleurs, c’est enfoncer le poignard dans le cœur de vos parents que de monter sur le théâtre ; vous en savez les raisons : je me suis toujours reproché d’avoir donné ce déplaisir à ma famille ; et je vous avoue que si c’était à recommencer, je ne choisirais jamais cette profession. Vous croyez peut-être, ajouta-t-il, qu’elle a ses agréments ; vous vous trompez. Il est vrai que nous sommes en apparence recherchés des grands seigneurs, mais ils nous- assujettissent à leurs plaisirs ; et c’est la plus triste de toutes les situations, que d’être l’esclave de leur fantaisie. Le reste du monde nous regarde comme des gens perdus, et nous méprise. Ainsi, monsieur, quittez un dessein si contraire à votre bonheur et à votre repos. Si vous étiez dans le besoin, je pourrais vous rendre mes services ; mais, je ne vous le cèle point, je vous serais plutôt un obstacle. » Le jeune homme donnait quelques raisons pour persister dans sa résolution, quand Chapelle entra, un peu pris de vin ; Molière lui fit entendre ce jeune homme. Chapelle en fut aussi étonné que son ami. « Ce sera là, dit-il, un excellent comédien ! — On ne vous consulte pas sur cela, répond Molière à Chapelle. Représentez-vous, ajouta-t-il au jeune homme, la peine que nous avons : incommodés ou non, il faut être prêt à marcher au premier ordre, et à donner du plaisir quand nous sommes bien souvent accablés de chagrin ; à souffrir la rusticité de la plupart des gens avec qui nous avons à vivre, et à captiver les bonnes grâces d’un public qui est en droit de nous gourmander pour l’argent qu’il nous donne. Non, monsieur, croyez-moi encore une fois, dit-il au jeune homme, ne vous abandonnez point au dessein que vous avez pris ; faites-vous avocat, je vous réponds du succès. — Avocat ! dit Chapelle ; eh fi ! il a trop de mérite pour brailler à un barreau ; et c’est un vol qu’il fait au public s’il ne se fait prédicateur ou comédien. — En vérité, lui $79$répond Molière, il faut que vous soyez bien ivre pour parler de la sorte, et vous avez mauvaise grâce de plaisanter sur une affaire aussi, sérieuse que celle-ci, où il est question de l’honneur et de l’établissement de monsieur. — Ah ! puisque nous sommes sur le sérieux, répliqua Chapelle, je vais le prendre tout de bon. Aimez-vous le plaisir ? dit-il au jeune homme. — Je ne serais pas fâché de jouir de celui qui peut m’être permis, répondit le fils de l’avocat. — Eh bien donc, répondit Chapelle, mettez-vous dans la tête que malgré tout ce que Molière vous a dit, vous en aurez plus en six mois de théâtre qu’en six années de barreau. » Molière, qui n’avait en vue que de convertir le jeune homme, redoubla ses raisons pour le faire ; et enfin il réussit à lui faire perdre la pensée de se mettre à la comédie. « Oh ! voilà mon harangueur qui triomphe, s écria Chapelle ; mais, morbleu ! vous répondrez du peu de succès de monsieur dans le parti que vous lui faites embrasser. »

Chapelle avait de la sincérité, mais souvent elle était fondée sur de faux principes, d’où on ne pouvait le faire revenir ; et quoiqu’il n’eût envie d’offenser personne, il ne pouvait résister au plaisir de dire sa pensée, et de faire valoir un bon mot aux dépens de ses amis. Un jour qu’il dînait en nombreuse compagnie avec M. le marquis de M..., dont le page, pour tout domestique, servait à boire, il souffrait de n’en point avoir aussi souvent que l’on avait accoutumé de lui en donner ailleurs ; la patience lui échappa à la fin. « Eh ! je vous prie, marquis, dit-il à M. de M..., donnez-nous la monnaie de votre page. »

Chapelle se serait fait un scrupule de refuser une partie de plaisir ; il se livrait au premier venu sur cet article-là ; il ne fallait pas être son ami pour l’engager dans ces repas qui se prolongent jusqu’à l’extrémité de la nuit : il suffisait de le connaître légèrement. Molière était désolé d’avoir un ami si agréable et si honnête homme attaqué de ce défaut ; il lui en faisait souvent des reproches, et M. Chapelle lui promettait toujours merveilles sans rien tenir. Molière n’était pas le seul de ses amis à qui sa conduite fit de la peine. M. des P...[[108]](#footnote-108) le rencontrant un jour au Palais, lui en parla à cœur ouvert. « Eh quoi ! lui dit-il, ne reviendrez-vous point de cette fatigante crapule qui vous tuera à la fin ? Encore, si $80$c’était toujours avec les mêmes personnes, vous pourriez espérer de la bonté de votre tempérament de tenir bon aussi longtemps qu’eux ; mais quand une troupe s’est outrée avec vous, elle s’écarte ; les uns vont à l’armée, les autres à la campagne, où ils se reposent ; et pendant ce temps-là une autre compagnie les relève ; de manière que vous êtes nuit et jour à l’atelier. Croyez-vous de bonne foi pouvoir être toujours le plastron de ces gens-là sans succomber ? D’ailleurs, vous êtes tout agréable, ajouta M. des P..., faut-il prodiguer cet agrément indifféremment à tout le monde ? Vos amis ne vous ont plus d’obligation quand vous leur donnez de votre temps pour se réjouir avec vous, puisque vous prenez le plaisir avec le premier venu qui vous le propose, comme avec le meilleur de vos amis. Je pourrais vous dire encore que la religion, votre réputation même, devraient vous arrêter et vous faire faire de sérieuses réflexions sur votre dérangement. — Ah ! voilà qui est fait, mon cher ami, je vais entièrement me mettre en règle, répondit Chapelle, la larme à l’œil, tant il était touché ; je suis charmé de vos raisons, elles sont excellentes, et je me fais un plaisir de les entendre ; redites-les-moi, je vous en conjure, afin qu’elles me fassent plus d’impression. Mais, dit-il, je vous écouterai plus commodément dans le cabaret qui est ici proche ; entrons-y, mon cher ami, et me faites bien entendre raison, car je veux revenir de tout cela. » M. des P..., qui croyait être au moment de convertir Chapelle, le suit, et en buvant un coup de bon vin, lui étale une seconde fois sa rhétorique ; mais le vin venait toujours, de manière que ces messieurs, l’un en prêchant, et l’autre en écoutant, s’enivrèrent si bien qu’il fallut les reporter chez eux[[109]](#footnote-109).

Si Chapelle était incommode à ses amis par son indifférence, Molière ne l’était pas moins dans son domestique par son exactitude et par son arrangement. Il n’y avait personne, quelque attention qu’il eût, qui y pût répondre : une fenêtre ouverte ou fermée un moment devant ou après le temps qu’il l’avait ordonné mettait Molière en convulsion ; il était petit dans ces occasions. Si on lui avait dérangé un livre, c’en était assez pour qu’il ne travaillât $81$ de quinze jours : il y avait peu de domestiques qu’il ne trouvât en défaut ; et la vieille servante Laforest y était prise aussi souvent que les autres, quoiqu’elle dût être accoutumée à cette fatigante régularité que Molière exigeait de tout le monde ; et même il était prévenu que c’était une vertu ; de sorte que celui de ses amis qui était le plus régulier et le plus arrangé, était celui qu’il estimait le plus.

Il était très sensible au bien qu’il pouvait faire dire de tout ce qui le regardait : ainsi, il ne négligeait aucune occasion de tirer avantage dans les choses communes, et comme dans le sérieux ; et il n’épargnait pas la dépense pour se satisfaire, d’autant plus qu’il était naturellement très libéral ; et l’on a toujours remarqué qu’il donnait aux pauvres avec plaisir, et qu’il ne leur faisait jamais des aumônes ordinaires.

Il n’aimait point le jeu ; mais il avait assez de penchant pour le sexe ; la de.… l’amusait quand il ne travaillait pas[[110]](#footnote-110). Un de ses amis, qui était surpris qu’un homme aussi délicat que Molière eût si mal placé son inclination, voulut le dégoûter de cette comédienne. « Est-ce la vertu, la beauté ou l’esprit, lui dit-il, qui vous font aimer cette femme-là ? Vous savez que La Barre[[111]](#footnote-111) et Florimont sont de ses amis, qu’elle n’est point belle, que c’est un vrai squelette, et qu’elle n’a pas le sens commun. — Je sais tout cela, monsieur, lui répondit Molière ; mais je suis accoutumé à ses défauts ; et il faudrait que je prisse trop sur moi pour m’accommoder aux imperfections d’une autre ; je n’en ai ni le temps ni la patience. » Peut-être aussi qu’une autre n’aurait pas voulu de l’attachement de Molière ; il traitait l’engagement avec négligence, et ses assiduités n’étaient pas trop fatigantes pour une femme ; en huit jours une petite conversation, c’en était assez pour lui, sans qu’il se mit en peine d’être aimé, excepté de sa femme, dont il aurait acheté la tendresse pour toute chose au monde. Mais ayant été malheureux de ce côté-là, il avait l’a prudence $81$de n’en parler jamais qu’à ses amis ; encore fallait-il qu’il y fût indispensablement obligé.

C’était l’homme du monde qui se faisait le plus servir ; il fallait l’habiller comme un grand seigneur, et il n’aurait pas arrangé les plis de sa cravate. Il avait un valet, dont je n’ai pu savoir ni le nom, ni la famille, ni le pays : mais je sais que c’était un domestique assez épais, et qu’il avait soin d’habiller Molière. Un matin qu’il le chaussait à Chambord, il mit un de ses bas à l’envers. « Un tel, dit gravement Molière, ce bas est à l’envers. » Aussitôt ce valet le prend par le haut, et en dépouillant la jambe de son maître, met ce bas à l’endroit : mais, comptant ce changement pour rien, il enfonce son bras dedans, le retourne pour chercher l’endroit, et, l’envers revenu dessus, il rechausse Molière. « Un tel, lui dit-il encore froidement, ce bas est à l’envers. » Le stupide domestique, qui le vit avec surprise, reprend le bas, et fait le même exercice que la première fois ; et s’imaginant avoir réparé son peu d’intelligence, et avoir donné sûrement à ce bas le sens où il devait être, il chausse son maître avec confiance ; mais ce maudit envers se trouvant toujours dessus, la patience échappa à Molière. « Oh, parbleu ! c’en est trop, dit-il en lui donnant un coup de pied qui le fit tomber à la renverse ; ce maraud-là me chaussera éternellement à l’envers ; ce ne sera jamais qu’un sot, quelque métier qu’il fasse. — Vous êtes philosophe ! vous êtes plutôt le diable, » lui répondit ce pauvre garçon, qui fut plus de vingt-quatre heures à comprendre comment ce malheureux bas se trouvait toujours à l’envers[[112]](#footnote-112).

On dit que le *Pourceaugnac* fut fait à l’occasion d’un gentilhomme limousin qui, un jour de spectacle, et dans une querelle qu’il eut sur le théâtre avec les comédiens, étala une partie du ridicule dont il était chargé. Il ne le porta pas loin ; Molière, pour se venger de ce campagnard, le mit en son jour sur le théâtre, et en fit un divertissement au goût du peuple, qui se réjouit fort à cette pièce, laquelle fut jouée à Chambord au mois de septembre $82$de l’année 1669, et à Paris un mois après[[113]](#footnote-113). Le roi s’étant proposé de donner un divertissement à sa cour au mois de février de l’année 1670, Molière eut ordre d’y travailler : il fit *les Amants magnifiques*, qui firent beaucoup de plaisir au courtisan, qui est toujours touché par ces sortes de spectacles.

Molière travaillait toujours d’après la nature, pour travailler plus sûrement. M. Rohault, quoique son ami, fut son modèle pour le philosophe du *Bourgeois gentilhomme ;* et afin d’en rendre la représentation plus heureuse, Molière fit dessein d’emprunter un vieux chapeau de M. Rohault, pour le donner à du Croisy, qui devait représenter ce personnage dans la pièce. Il envoya Baron chez M. Rohault pour le prier de lui prêter ce chapeau, qui était d’une si singulière figure, qu’il n’avait pas son pareil : mais Molière fut refusé, parce que Baron n’eut pas la prudence de cacher au philosophe l’usage qu’on voulait faire de son chapeau. Cette attention de Molière dans une bagatelle fait connaître celle qu’il avait à rendre ses représentations heureuses : il savait que, quelque recherche qu’il pût faire, il ne trouverait point un chapeau aussi philosophe que celui de son ami, qui aurait cru être déshonoré si sa coiffure avait paru sur la scène[[114]](#footnote-114).

Cette inquiétude de Molière sur tout ce qui pouvait contribuer au succès de ses pièces causa de la mortification à sa femme à la $84$première représentation du *Tartuffe.* Comme cette pièce promettait beaucoup, elle voulut y briller par l’ajustement ; elle se fit faire un habit magnifique sans en rien dire à son mari, et du temps à l’avance elle était occupée du plaisir de le mettre. Molière alla dans sa loge une demi-heure avant qu’on commençât la pièce.« Comment donc, mademoiselle ! dit-il en la voyant si parée, que voulez-vous dire avec cet ajustement ? ne savez-vous pas que vous êtes incommodée dans la pièce ? et vous voilà éveillée et ornée comme si vous alliez à une fête ! Déshabillez-vous vite, et prenez un habit convenable à la situation où vous devez être. » Peu s’en fallut que la Molière ne voulût pas jouer, tant elle était désolée de ne pouvoir faire parade d’un habit qui lui tenait plus au cœur que la pièce.

*Le Bourgeois gentilhomme* fut joué pour la première fois à Chambord, au mois d’octobre 1670. Jamais pièce n’a été plus malheureusement reçue que celle-là ; et aucune de celles de Molière ne lui a donné tant de déplaisir. Le roi ne lui en dit pas un mot à son souper ; et tous les courtisans la mettaient en morceaux. « Molière nous prend assurément pour des grues, de croire nous divertir avec de telles pauvretés, disait M. le duc de… — Qu’est-ce qu’il veut dire avec son *halaba, balachou ?* ajoutait M. le duc de… ; le pauvre homme extravague ; il est épuisé : si quelque autre auteur ne prend le théâtre, il va tomber ; cet homme-là donne dans la farce italienne. » Il se passa cinq jours avant que l’on représentât cette pièce pour la seconde fois : et pendant ces cinq jours, Molière, tout mortifié, se tint caché dans sa chambre ; il appréhendait le mauvais compliment du courtisan prévenu ; il envoyait seulement Baron à la découverte, qui lui rapportait toujours de mauvaises nouvelles. Toute la cour était révoltée.

Cependant on joua cette pièce pour la seconde fois. Après la représentation, le roi, qui n’avait point encore porté son jugement, eut la bonté de dire à Molière : « Je ne vous ai point parlé de votre pièce à la première représentation, parce que j’ai appréhendé d’être séduit par la manière dont elle avait été représentée : mais, en vérité, Molière, vous n’avez encore rien fait qui m’ait plus diverti, et votre pièce est excellente. » Molière reprit haleine au jugement de Sa Majesté ; et aussitôt il fut accablé de louanges par les courtisans, qui tout d’une voix répétaient, tant bien que mal, ce que le roi venait de dire à l’avantage de cette $85$pièce. « Cet homme-là est inimitable, disait le même M. le duc de..., il y a un *vis* *comica* dans tout ce qu’il fait, que les anciens n’ont pas aussi heureusement rencontré que lui. » Quel malheur pour ces messieurs que Sa Majesté n’eût point dit son sentiment la première fois ! ils n’auraient pas été à la peine de se rétracter, et désavouer faibles connaisseurs en ouvrages. Je pourrais rappeler ici qu’ils avaient été auparavant surpris par le sonnet du *Misanthrope.* A la première lecture ils en furent saisis ; ils le trouvèrent admirable ; ce ne furent qu’exclamations, et peu s’en fallut qu’ils ne trouvassent fort mauvais que le *Misanthrope* fit voir que ce sonnet était détestable.

En effet, y a-t-il rien de plus beau que le premier acte du *Bourgeois gentilhomme*? il devait du moins frapper ceux qui jugent avec équité par les connaissances les plus communes ; et Molière avait bien raison d’être mortifié de l’avoir travaillé avec tant de soin pour être payé de sa peine par un mépris assommant ; et si j’ose me prévaloir d’une occasion si peu considérable par rapport au roi, on ne peut trop admirer son heureux discernement, qui n’a jamais manqué de justesse dans les petites occasions comme dans les grands événements.

Au mois de novembre de la même année 1670, que l’on représenta *le Bourgeois gentilhomme* à Paris, le nombre prit le parti de cette pièce. Chaque bourgeois y croyait trouver son voisin peint au naturel, et il ne se lassait point d’aller voir ce portrait : le spectacle d’ailleurs, quoique outré, et hors du vraisemblable, mais parfaitement bien exécuté, attirait les spectateurs ; et on laissait gronder les critiques sans faire attention à ce qu’ils disaient contre cette pièce.

Il y a des gens de ce temps-ci qui prétendent que Molière a pris l’idée du *Bourgeois gentilhomme* dans la personne de Gandouin, chapelier, qui avait consommé cinquante mille écus avec une femme que Molière connaissait, et à qui ce Gandouin donna une belle maison qu’il avait à Meudon. Quand cet homme fut abîmé, dit-on, il voulut plaider pour rentrer en possession de son bien. Son neveu, qui était procureur et de meilleur sens que lui, n’ayant pas voulu entrer dans son sentiment, cet oncle furieux lui donna un coup de couteau, dont pourtant il ne mourut pas : mais on fit enfermer ce fou à Charenton, d’où il se sauva par-dessus les murs. Bien loin que ce bourgeois ait servi d’original à Molière $86$pour sa pièce, il ne l’a connu ni devant ni après l’avoir faite ; et il est indifférent à mon sujet que l’aventure de ce chapelier soit arrivée, ou non, après la mort de Molière.

*Les Fourberies de Scapin* parurent pour la première fois le 24 mai 1671 ; et *la Comtesse d’Escarbagnas* fut jouée à la cour au mois de février de l’année suivante ; et à Paris, le 8 de juillet de la même année. Tout le monde sait combien les bons juges et les gens du goût délicat se récrièrent contre ces deux pièces ; mais le peuple, pour qui Molière avait eu intention de les faire, s’y rendit en foule, et les vit avec plaisir.

Si le roi n’avait eu autant de bonté pour Molière à l’égard de ses *Femmes savante,* que Sa Majesté en avait eu auparavant au sujet du *Bourgeois gentilhomme*, cette première pièce serait peut-être tombée. Ce divertissement, disait-on, était sec, peu intéressant, et ne convenait qu’à des gens de lecture. « Que m’importe, s’écriait M. le marquis..., de voir le ridicule d’un pédant ? est-ce un caractère à m’occuper ? Que Molière en prenne à la cour, s’il veut me faire plaisir. Où a-t-il été déterrer, ajoutait M. le comte de..., ces sottes femmes sur lesquelles il a travaillé aussi sérieusement que sur un bon sujet ? Il n’y a pas le mot pour rire à tout cela pour l’homme de cour et pour le peuple. » Le roi n’avait point parlé à la première représentation de cette pièce ; mais à la seconde, qui se donna à Saint-Cloud, Sa Majesté dit à Molière que la première fois elle avait dans l’esprit autre chose qui l’avait empêchée d’observer sa pièce ; mais qu’elle était très bonne, et qu’elle lui avait fait beaucoup de plaisir. Molière n’en demandait pas davantage, assuré que ce qui plaisait au roi était bien reçu des connaisseurs, et assujettissait les autres. Ainsi il donna sa pièce à Paris avec confiance le 11 de mai 1672[[115]](#footnote-115).

Molière était vif quand on l’attaquait. Benserade l’avait fait ; mais je n’ai pu savoir à quelle occasion. Celui-là résolut de se venger de celui-ci, quoiqu’il fût le bel esprit d’un grand seigneur, et honoré de sa protection. Molière s’avisa donc de faire des vers $87$du goût de ceux de Benserade, à la louange du roi, qui représentait Neptune dans une fête. Il ne s’en déclara point l’auteur, mais il eut la prudence de le dire à Sa Majesté. Toute la cour trouva ces vers très beaux, et tout d’une voix les donna à Benserade, qui ne fit point de façon d’en recevoir les compliments, sans néanmoins se livrer trop imprudemment. Le grand seigneur[[116]](#footnote-116) qui le protégeait était ravi de le voir triompher, et il en tirait vanité comme s’il avait lui-même été l’auteur de ces vers. Mais quand Molière eut bien préparé sa vengeance, il déclara publiquement qu’il les avait faits. Benserade fut honteux, et son protecteur se fâcha que Molière eût fait cette pièce à une personne qu’il honorait de son estime et de sa protection. Mais le grand seigneur avait les sentiments trop élevés pour que Molière dût craindre les suites de son premier mouvement[[117]](#footnote-117).

Bien des gens s’imaginent que Molière a eu un commerce particulier avec M. Racine. Je n’ai point trouvé que cela fût vrai, dans $88$la recherche que j’en ai faite ; au contraire, l’âge, le travail, et le caractère de ces messieurs, étaient si différents, que je ne crois pas qu’ils dussent se chercher ; et je ne pense pas même que Molière estimât Racine. J’en juge par ce qui leur arriva à l’occasion *d’Alexandre.* Racine ayant fait cette pièce, la promit à Molière, pour la faire jouer sur son théâtre ; il la laissa même annoncer. Cependant il jugea à propos de la donner aux comédiens de l’hôtel de Bourgogne, ce qui indigna Molière et Baron contre lui.

M. de P....[[118]](#footnote-118) ayant dit à celui-ci, à Fontainebleau, qu’il était fâché que sa troupe n’eût pas *Alexandre*, parce que cette pièce lui aurait fait honneur, Baron lui répondit qu’il en était fort aise, pour n’avoir point affaire à un malhonnête homme. M. P.… lui répliqua qu’il était bien hardi de lui parler mal de son ami. Baron, animé, ne fit pas de façon de soutenir sa thèse, qui dégénéra en invectives ; et ils en étaient presque aux mains derrière le théâtre, quand Molière arriva, et qui, après les avoir séparés et s’être fait rendre compte du sujet de la querelle, dit à Baron qu’il avait grand tort de dire du mal de Racine à M. P...., qu’il savait bien que c’était son ami, et que c’était, pour un jeune homme, trop s’écarter de la politesse. Qu’à la vérité, lui Molière répondait partout la mauvaise foi de Racine, et qu’il faisait voir son indigne caractère à tout le monde, mais qu’il se donnait bien de garde d’en venir dire du mal à M. de P...., qui, quoique très mal satisfait de la remontrance de Molière à Baron, prit le parti de ne rien répondre, et de se retirer. J’ai cependant entendu parler à M. Racine fort avantageusement de Molière ; et c’est de lui que je tiens une bonne partie des choses que j’ai rapportées[[119]](#footnote-119). $89$

J’ai assez fait connaître que Molière n’avait pas toujours vécu en intelligence avec sa femme ; il n’est pas même nécessaire que j’entre dans de plus grands détails pour en faire voir la cause. Mais je prends ici occasion de dire que l’on a débité, et que l’on donne encore aujourd’hui dans le public plusieurs mauvais Mémoires remplis de faussetés à l’égard de Molière et de sa femme. Il n’est pas jusqu’à M. Bayle qui, dans son *Dictionnaire historique*, et sur l’autorité d’un indigne et mauvais roman, ne fasse faire un personnage à Molière et à sa femme, fort au-dessous de leurs sentiments, et éloigné de la vérité sur cet article-là. Il vivait en vrai philosophe, et, toujours occupé de plaire à son prince par ses ouvrages, et de s’assurer une réputation d’honnête homme, il se mettait peu en peine des humeurs de sa femme[[120]](#footnote-120), qu’il laissait vivre à sa fantaisie, quoiqu’il conservât toujours pour elle une véritable tendresse. Cependant ses amis essayèrent de les raccommoder, ou, pour mieux dire, de les faire vivre avec plus de concert. Ils y réussirent ; et Molière, pour rendre leur union plus parfaite, quitta l’usage du lait, qu’il n’avait point discontinué jusqu’alors, et il se mit à la viande ; ce changement d’aliments redoubla sa toux et sa fluxion sur la poitrine[[121]](#footnote-121). Cependant $89$, il ne laissa pas d’achever *le Malade imaginaire,* qu’il avait commencé depuis du temps ; car, comme je l’ai déjà dit, il ne travaillait pas vite, mais il n’était pas fâché qu’on le crût expéditif. Lorsque le roi lui demanda un divertissement, et qu’il donna *Psyché,* au mois de janvier 1672, il ne désabusa point le public que ce qui était de lui, dans cette pièce, ne fût fait ensuite des ordres du roi ; mais je sais qu’il était travaillé un an et demi auparavant ; et, ne pouvant pas se résoudre d’achever la pièce en aussi peu de temps qu’il en avait, il eut recours à M. de Corneille pour lui aider[[122]](#footnote-122). On sait que cette pièce eut à Paris, au mois de juillet 1672, tout le succès qu’elle méritait. Il n’y a pourtant pas lieu de s’étonner du temps que Molière mettait à ses ouvrages ; il conduisait sa troupe, il se chargeait toujours des plus grands rôles ; les visites de ses amis et des grands seigneurs étaient fréquentes, tout cela l’occupait suffisamment pour n’avoir pas beaucoup de temps à donner à son cabinet ; d’ailleurs sa santé était très faible, il était obligé de se ménager. $91$

Dix mois après son raccommodement avec sa femme, il donna, le 10 février de l’année 1673, *le Malade imaginaire*, dont on prétend qu’il était l’original. Cette pièce eut l’applaudissement ordinaire que l’on donnait à ses ouvrages, malgré les critiques qui s’élevèrent. C’était le sort de ses meilleures pièces d’en avoir, et de n’être goûtées qu’après la réflexion ; et l’on a remarqué qu’il n’y a guère eu que *les Précieuses ridicules* et *l’Amphytrion* qui aient pris tout d’un coup.

Le jour que l’on devait donner la troisième représentation du *Malade imaginaire*, Molière se trouva tourmenté de sa fluxion beaucoup plus qu’à l’ordinaire, ce qui l’engagea de faire appeler sa femme, à qui il dit, en présence de Baron : « Tant que ma vie a été mêlée également de douleur et de plaisir, je me suis cru heureux ; mais aujourd’hui que je suis accablé de peines sans pouvoir compter sur aucun moment de satisfaction et de douceur, je vois bien qu’il me faut quitter la partie ; je ne puis plus tenir contre les douleurs et les déplaisirs qui ne me donnent pas un instant de relâche. Mais, ajouta-t-il en réfléchissant, qu’un homme souffre avant que de mourir ! Cependant je sens bien que je finis. » La Molière et Baron furent vivement touchés du discours de M. de Molière, auquel ils ne s’attendaient pas, quelque incommodé qu’il fût. Ils le conjurèrent, les larmes aux yeux, de ne point jouer ce jour-là, et de prendre du repos pour se remettre. « Comment voulez-vous que je fasse ? leur dit-il ; il y a cinquante pauvres ouvriers qui n’ont que leur journée pour vivre ; que feront-ils si l’on ne joue pas ? Je me reprocherais d’avoir négligé de leur donner du pain un seul jour, le pouvant faire absolument. » Mais il envoya chercher les comédiens, à qui il dit que, se sentant plus incommodé que de coutume, il ne jouerait point ce jour-là, s’ils n’étaient prêts à quatre heure précises pour jouer la comédie ; « sans cela, leur dit-il, je ne puis m’y trouver, et vous pourrez rendre l’argent. » Les comédiens tinrent les lustres allumés et la toile levée précisément à quatre heures. Molière représenta avec beaucoup de difficulté, et la moitié des spectateurs s’aperçut qu’en prononçant *juro,* dans la cérémonie du *Malade imaginaire*, il lui prit une convulsion. Ayant remarqué lui-même que l’on s’en était aperçu, il se fit un effort, et cacha par un ris forcé ce qui venait de lui arriver. $92$

Quand la pièce fut finie, il prit sa robe de chambre et fut dans la loge de Baron, et lui demanda ce que l’on disait de sa pièce. M. Baron lui répondit que ses ouvrages avaient toujours une heureuse réussite à les examiner de près, et que plus on les représentait, plus on les goûtait. « Mais, ajouta-t-il, vous me paraissez plus mal que tantôt. — Cela est vrai, lui répondit Molière ; j’ai un froid qui me tue. » Baron, après lui avoir touché les mains, qu’il trouva glacées, les lui mit dans son manchon pour les réchauffer ; il envoya chercher ses porteurs pour le porter promptement chez lui, et il ne quitta point sa chaise, de peur qu’il ne lui arrivât quelque accident du Palais-Royal dans la rue de Richelieu où il logeait. Quand il fut dans sa chambre, Baron voulut lui faire prendre du bouillon, dont la Molière avait toujours provision pour elle ; car on ne pouvait avoir plus de soin de sa personne qu’elle en avait. « Eh, non ! dit-il, les bouillions de ma femme sont de vraie eau-forte pour moi ; vous savez tous les ingrédients qu’elle y fait mettre : donnez-moi plutôt un petit morceau de fromage de Parmesan. » Laforest lui en apporta ; il en mangea avec un peu de pain, et il se fit mettre au lit. Il n’y eut pas été un moment qu’il envoya demander à sa femme un oreiller rempli d’une drogue qu’elle lui avait promis pour dormir. « Tout ce qui n’entre point dans le corps, dit-il, je l’éprouve volontiers ; mais les remèdes qu’il faut prendre me font peur ; il ne faut rien pour me faire perdre ce qui me reste de vie. » Un instant après il lui prit une toux extrêmement forte, et après avoir craché, il demanda de la lumière : « Voici, dit-il, du changement. » Baron, ayant vu le sang qu’il venait de rendre, s’écria avec frayeur. « Ne vous épouvantez point, lui dit Molière ; vous m’en avez vu rendre bien davantage. Cependant, ajouta-t-il, allez dire à ma femme qu’elle monte. » Il resta assisté de deux sœurs religieuses, de celles qui viennent ordinairement à Paris quêter pendant le carême, et auxquelles il donnait l’hospitalité. Elles lui prodiguèrent, à ce dernier moment de sa vie, tout le secours édifiant que l’on pouvait attendre de leur charité, et il leur fit paraître tous les sentiments d’un bon chrétien, et toute la résignation qu’il devait à la volonté du Seigneur. Enfin il rendit l’esprit entre les bras de ces deux bonnes sœurs ; le sang qui sortait par sa bouche en abondance l’étouffa. Ainsi, quand sa femme et Baron $93$remonteront, ils le trouvèrent mort. J’ai cru que je devais entrer dans le détail de la mort de Molière, pour désabuser le public de plusieurs histoires que l’on a faites à cette occasion. Il mourut[[123]](#footnote-123) le vendredi dix-septième du mois de février de l’année 1673[[124]](#footnote-124), âgé de cinquante-trois ans, regretté de tous les gens de lettres, des courtisans, et du peuple. Il n’a laissé qu’une fille. Mademoiselle Pocquelin fait connaître, par l’arrangement de sa conduite[[125]](#footnote-125), $94$et par la solidité et l’agrément de sa conversation, qu’elle a moins hérité des biens de son père, que de ses bonnes qualités.

Aussitôt que Molière fut mort, Baron fut à Saint-Germain en informer le roi ; Sa Majesté en fut touchée, et daigna le témoigner. C’était un homme de probité, et qui avait des sentiments peu communs parmi les personnes de sa naissance ; on doit l’avoir remarqué par les traits de sa vie que j’ai rapportés ; et ses ouvrages font juger de son esprit beaucoup mieux que mes expressions. II avait un attachement inviolable pour la personne du roi ; il était toujours occupé de plaire à Sa Majesté, sans cependant négliger l’estime du public, à laquelle il était fort sensible. Il était ferme dans son amitié, et il savait la placer. M. le maréchal de Vivonne était celui des grands seigneurs qui l’honorait le plus de la sienne. Chapelle fut saisi de douleur à la mort de son ami ; il crut avoir perdu toute consolation, tout secours, et il donna des marques d’une affliction si vive, que l’on doutait qu’il lui survécût longtemps.

Tout le monde sait les difficultés que l’on eut à faire enterrer Molière[[126]](#footnote-126) comme un chrétien catholique, et comment on obtint, $95$en considération de son mérite et de la droiture de ses sentiments, dont on fit des informations, qu’il fût inhumé à Saint-Joseph. Le jour qu’on le porta en terre, il s’amassa une foule incroyable de peuple devant sa porte. La Molière en fut épouvantée ; elle ne $96$ pouvait pénétrer l’intention de cette populace. On lui conseilla de répandre une centaine de pistoles par les fenêtres. Elle n’hésita point ; elle les jeta à ce peuple amassé, en le priant, avec des termes si touchants, de donner des prières à son mari, qu’il n’y eut personne de ces gens-là qui ne priât Dieu de tout son cœur[[127]](#footnote-127).

Le convoi se fit tranquillement, à la clarté de près de cent flambeaux, le mardi 21 de février. Comme il passait dans la rue Montmartre, on demanda à une femme qui était celui qu’on portait en terre. « Hé, c’est ce Molière, » répondit-elle. Une autre femme qui était à sa fenêtre et qui l’entendit, s’écria : « Comment, malheureuse ! il est bien monsieur pour toi[[128]](#footnote-128). »

Il ne fut pas mort que les épitaphes furent répandues par tout Paris. Il n’y avait pas un poète qui n’en eût fait ; mais il y en eut peu qui réussirent.

M. Huet, évêque d’Avranches, à qui une source profonde d’érudition avait mérité un des emplois les plus précieux de la cour, et qui est un illustre prélat aujourd’hui, daigna honorer la mémoire de Molière par les vers suivants :

Plaudebat, Moleri, tibi plenis aula theatris ;

Nunc eadem mœrens post tua fata gemit.

Si risum nobis movisses parcius olim,

Parcius, heu ! lacrymis tingeret ora dolor.

« Molière, toute la cour, qui t’a toujours honoré de ses applaudissements sur ton théâtre comique, touchée aujourd’hui de ta mort, honore ta mémoire des regrets qui te sont dus : toute la $98$ France proportionne sa vive douleur au plaisir que tu lui as donné par ta fine et sage plaisanterie. »

Les personnes de probité et les gens de lettres sentirent tout d’un coup la perte que le théâtre comique avait faite par la mort de Molière. Mais ses ennemis, qui avaient fait tous leurs efforts inutilement pour rabaisser son mérite pendant sa vie, s’excitèrent encore après sa mort pour attaquer sa mémoire ; ils répétaient toutes les calomnies, toutes les faussetés, toutes les mauvaises plaisanteries que des poètes ignorants ou irrités avaient répandues quelques années auparavant dans deux pièces intitulées *le Portrait du Peintre*, dont j’ai parlé, et *Élomire hypocondre*, ou *les Médecins vengés[[129]](#footnote-129).* C’était, disait-on, un homme sans mœurs, sans religion, mauvais auteur. L’envie et l’ignorance les soutenaient dans ces sentiments, et ils n’omettaient rien pour les rendre publics par leurs discours, ou par leurs ouvrages. Il y en a même encore aujourd’hui, de ces personnes toujours portées à juger mal d’un homme qu’ils ne sauraient imiter, qui soupçonnent la conduite de Molière, qui cherchent les traits faibles de ses ouvrages pour le décrier. Mais j’ai de bons garants de la vérité que j’ai rendue au public, à l’avantage de cet auteur. L’estime, les bienfaits dont le roi l’a toujours honoré, les personnes avec qui il avait lié amitié, le soin qu’il a pris d’attaquer le vice et de relever la vertu dans ses ouvrages, l’attention que l’on a eue de le mettre au nombre des hommes illustres, ne doivent plus laisser lieu de douter que je ne vienne de le peindre tel qu’il était ; et plus les temps s’éloigneront, plus l’on travaillera, plus aussi on reconnaîtra que j’ai atteint la vérité, et qu’il ne m’a manqué que de l’habileté pour la rendre.

Le lecteur qui va toujours au-delà de ce qu’un auteur lui donne, sans réfléchir sur son dessein, aurait peut-être voulu que j’eusse détaillé davantage le succès de toutes les pièces de Molière, que je fusse entré avec plus de soin dans le jugement que l’on en fit dans le temps. On m’a fait cette difficulté ; je me la suis faite à moi-même. Mais n’est-ce point été faire plutôt l’histoire du théâtre de Molière, que composer sa vie ? Il m’eût fallu continuellement $99$ rebattre la même chose à chaque pièce ; on s’en fut ennuyé. C’étaient toujours les mêmes ennemis de Molière qui parlaient : leur ignorance les tenait toujours dans le même genre de critique. Comme on ne peut pas contenter tout le monde, si un habile homme trouvait quelque endroit qui lui déplût dans une pièce, cette troupe d’envieux saisissait ce sentiment, se l’attribuait, et faisait ses efforts pour décrier l’auteur ; mais il triomphait toujours. Molière connaissait les trois sortes de personnes qu’il avait à divertir, le courtisan, le savant, et le bourgeois. La cour se plaisait aux spectacles, aux beaux sentiments, de *la Princesse d’Elide,* des *Amants magnifiques,* de *Psyché*, et ne dédaignait pas de rire à *Scapin,* au *Mariage forcé*, à *la Comtesse d’Escarbagnas.* Le peuple ne cherchait que la farce, et négligeait ce qui était au-dessus de sa portée. L’habile homme voulait qu’un auteur comme Molière conduisît son sujet, et remplît noblement, en suivant la nature, le caractère qu’il avait choisi, à l’exemple de Térence. On le voit par le jugement que M. Despréaux fait de Molière dans son *Art poétique :* $100$

Ne faites point parler vos acteurs au hasard,

Un vieillard en jeune homme, un jeune homme en vieillard.

Étudiez la cour, et connaissez la ville ;

L’une et l’autre est toujours en modèles fertile.

C’est par-là que Molière, illustrant ses écrits,

Peut-être de son art eut remporté le prix,

Si, moins ami du peuple en ses doctes peintures,

Il n’eût point fait souvent grimacer ses figures ;

Quitté, pour le bouffon, l’agréable et le fin,

Et, sans honte, à Térence allié Tabarin.

Dans ce sac ridicule où Scapin s’enveloppe,

Je ne reconnais plus l’auteur du *Misanthrope*, etc.[[130]](#footnote-130).

M. de La Bruyère en a jugé ainsi. « Il n’a, dit-il, manqué à Térence que d’être moins froid : quelle pureté ! quelle exactitude ! quelle politesse ! quelle élégance ! quels caractères ! Il n’a manqué à Molière que d’éviter le jargon, et d’écrire purement : $101$ quel feu ! quelle naïveté ! quelle source de la bonne plaisanterie ! quelle imitation des mœurs ! et quel fléau du ridicule ! Mais quel homme on aurait pu faire de ces deux comiques ! » Tous les savants ont porté à peu près le même jugement sur les ouvrages de Molière ; mais il divertissait tour à tour les trois sortes de personnes dont je viens de parler ; et comme ils voyaient ensemble ses ouvrages, ils en jugeaient suivant qu’ils en devaient être affectés, sans qu’il s’en mît beaucoup en peine, pourvu que leurs jugements répondissent au dessein qu’il pouvait avoir, en donnant une pièce, ou de plaire à la cour, ou de s’enrichir par la foule, ou de s’acquérir l’estime des connaisseurs. Ainsi, n’ayant eu en vue que de donner la Vie de Molière, j’ai cru que je devais me dispenser d’entrer dans l’examen de ses pièces, qui n’y est point essentiel ; chose d’ailleurs qui demande une étendue de connaissances au-dessus de ma portée. Je me suis donc renfermé dans les faits qui ont donné occasion aux principales actions de sa vie, et qui m’ont aidé à faire connaître son caractère, et les différentes situations où il s’est trouvé. Je l’ai suivi avec soin depuis sa naissance jusqu’à sa mort, sans m’écarter de la vérité ; non que je présume avoir tout dit, il peut être échappé quelques faits à mon exactitude ; mais je doute qu’ils fissent paraître l’esprit, le cœur, et la situation de Molière, autrement que ce que j’en ai dit.

J’avais fort à cœur de recouvrer les ouvrages de Molière qui n’ont jamais vu le jour. Je savais qu’il avait laissé quelques fragments de pièces qu’il devait achever. Je savais aussi qu’il en avait quelques-unes entières qui n’ont jamais paru. Mais sa femme, peu curieuse des ouvrages de son mari, les donna tous, quelque temps après sa mort, au sieur de La Grange, comédien, qui, connaissant tout le mérite de ce travail, le conserva avec grand soin jusqu’à sa mort. La femme de celui-ci ne fut pas plus soigneuse de ces ouvrages que la Molière : elle vendit toute la bibliothèque de son mari, où apparemment se trouvèrent les manuscrits qui étaient restés après la mort de Molière.

Cet auteur avait traduit presque tout Lucrèce, et il aurait achevé ce travail, sans un malheur qui arriva à son ouvrage. Un de ses domestiques, à qui il avait ordonné de mettre sa perruque sous le papier, prit un cahier de sa traduction pour faire des papillotes. $103$

Molière n’était pas heureux en domestiques ; les siens étaient sujets aux étourderies, ou celle-ci doit être encore imputée à celui qui le chaussait à l’envers. Molière, qui était facile à s’indigner, fut si piqué de la destinée de son cahier de traduction, que, dans la colère, il jeta sur-le-champ le reste au feu. A mesure qu’il y avait travaillé, il avait lu son ouvrage à M. Rohault, qui en avait été très satisfait, comme il l’a témoigné à plusieurs personnes. Pour donner plus de goût à sa traduction, Molière avait rendu en prose toutes les matières philosophiques, et il avait mis en vers ces belles descriptions de Lucrèce[[131]](#footnote-131).

On s’étonnera peut-être que je n’aie point fait M. de Molière avocat. Mais ce fait m’avait été absolument contesté par des personnes que je devais supposer en savoir mieux la vérité que le public ; et je devais me rendre à leurs bonnes raisons. Cependant sa famille m’a si positivement assuré du contraire, que je me crois obligé de dire que Molière fit son droit avec un de ses camarades d’étude ; que, dans le temps qu’il se fit recevoir avocat, ce camarade se fit comédien ; que l’un et l’autre eurent du succès chacun dans sa profession, et qu’enfin lorsqu’il prit fantaisie à Molière de quitter le barreau pour monter sur le théâtre, son camarade le comédien se fit avocat. Cette double cascade m’a paru assez singulière pour la donner au public telle qu’on me l’a assurée, comme une particularité qui prouve que Molière a été avocat.

« Voilà tout ce que nous avons pu recueillir sur la vie du fameux $104$ Molière : il a été pour le comique ce que Corneille a été pour le tragique. Mais Corneille a vu avant de mourir un jeune rival lui disputer la première place, et faire balancer entre eux le jugement du parterre. Molière n’a encore eu personne qu’on puisse lui comparer, et, pour nous servir d’une heureuse expression de Chamfort, son trône est resté vacant. Malgré les défauts qu’on peut signaler dans quelques-unes de ses pièces, c’est de tous nos auteurs comiques celui qui a le mieux su ménager le goût du public, par la beauté du dialogue, par un fonds inépuisable d’ingénieuses plaisanteries, et par des situations très comiques. Accablé des détails où l’engageait la direction d’une troupe dont il était l’âme ; en proie aux chagrins domestiques dont sa femme ne cessait de l’abreuver ; frappé par les indignes calomnies des ennemis de sa gloire et de son génie ; interrompu dans ses travaux par des infirmités qui augmentèrent jusqu’à sa mort, il est étonnant qu’il ait pu, dans le cours de vingt années, composer trente et une comédies, dont la moitié sont des chefs-d’œuvre auxquels rien ne peut être comparé, et dont l’autre moitié renferme des scènes que ses successeurs les plus illustres n’ont pu égaler. » (Extrait en partie de la *Vie de Molière*, écrite en 1724.)$105$

# Histoire de la troupe de Molière.

## Acteurs et actrices de la troupe de Molière.

BÉJART AînÉ, fondateur de l’illustre théâtre.

BÉJART Cadet.

BRÉCOURT.

BARON.

BEAUVAL.

DE BRIE.

DU PARC, dit Gros-René.

DU CROISY.

DE L’ESPY.

LA GRANGE.

HUBERT.

LA THORILLIÈRE.

BÉJART (Madeleine).

BÉJART (Geneviève-hervé), sa sœur.

BÉJART (Armande), sœur des deux précédentes, femme de Molière.

DE BRIE (mademoiselle).

BEAUVAL (mademoiselle).

BEAUPRÉ (mademoiselle Marotte).

DU CROISY (mademoiselle), femme de l’acteur.

DU CROISY (mademoiselle), fille de l’acteur, femme de Poisson.

DU PARC (mademoiselle).

LA GRANGE (mademoiselle).$107$

## Acteurs.

### BÉJART L’AÎNÉ.

Béjart l’aîné faisait partie de l’illustre théâtre, ainsi que son frère, ses deux sœurs, du Parc, et Molière.

On ne trouve aucun détail sur cet acteur, qui était bègue, et qui n’a pu jouer que dans *l’Etourdi* et *le Dépit amoureux*, car il mourut en 1659, avant la première représentation des *Précieuses ridicules.*

Béjart paraît être l’auteur d’un ouvrage intitulé : *Recueil des titres*, *qualités, blasons et armoiries*, *des prélats et barons des Etats de Languedoc*, *tenus en* 1654, par le sieur J. Béjart, volume in-folio imprimé à Lyon en 1655. Dans une dédicace au prince de Conti, on trouve la phrase suivante, qui ne laisse aucun doute sur le véritable auteur de l’ouvrage. « J’avoue que Votre Altesse me rendit confus lorsqu’elle eut la bonté de vouloir lire d’un bout à l’autre le livre qu’elle me commanda de lui faire voir, et qu’elle en fit son divertissement durant les entr’actes de la comédie que l’on représentait devant elle. »

### BÉJART CADET.

Béjart, frère des trois actrices de ce nom, prit fort jeune le parti de la comédie. Il fut camarade de Molière en province et à Paris. Son emploi dans le comique était les pères et les seconds valets, et dans le tragique les troisièmes et quatrièmes rôles. Il $108$ demeura estropié d’une blessure qu’il reçut au pied en séparant deux de ses amis qui se battaient dans la place du Palais-Royal (en croisant leurs épées avec la sienne, et les rabattant, l’une lui piqua un pied). Molière, qui, peu de temps après, donna sa comédie de l’*Avare,* chargea Béjart du rôle de La Flèche, de qui Harpagon dit par allusion : « Je ne me plais point à voir ce chien de boiteux-là. » Comme Béjart faisait beaucoup de plaisir, on boita aussitôt sur tous les théâtres de province, non-seulement dans le rôle de La Flèche, où cela devenait nécessaire, mais indifféremment dans tous ceux que Béjart remplissait à Paris. Cet acteur se retira en 1670 avec une pension de mille livres que la troupe lui fit, et qui lui fut continuée jusqu’à sa mort, arrivée le 29 septembre 1678[[132]](#footnote-132). Il fut le premier à qui on accorda la pension de 1000 livres. (*Frères Parfait.* Voyez aussi la lettre de Dallainval sur Baron, où se trouve pour la première fois l’anecdote de La Flèche.) Les Béjart étaient d’honnêtes gens, ils avaient de la générosité, de la bonté ; ils n’abandonnaient point leurs amis dans le malheur. J’ai déjà cité un trait de leur bienfaisante courtoisie dans un passage de la Vie de Molière tiré des Mémoires de d’Assoucy. En voici un second que me fournit le même auteur. Ce pauvre d’Assoucy, dont le sort fut d’être calomnié et persécuté par son meilleur ami, à peine de retour de Rome, est arrêté, et jeté dans un cachot du Petit-Châtelet à l’âge de soixante-dix ans. « Là, dit-il, je me couchai sur un peu de paille, que je regardai non pas comme mon lit, mais comme mon tombeau. J’y restai étendu comme un homme frappé de la foudre, et y demeurai quatre jours sans remuer ni sans prendre aucuns aliments… A moins d’un coup du ciel, c’était fait de ma vie. Mais enfin la Providence, qui ne m’abandonna jamais d’un seul pas, me secourut à point nommé. Lorsque j’y pensais le moins, je vis entrer dans mon cachot une bouteille de vin, un pain de Ségovie, avec un plat d’épinards, et un homme qui portait tout cela, qui me dit, de la part de mon ami Béjart et de toute sa généreuse famille, que je prisse cœur, que je me consolasse, et que je ne manquerois d’aucune chose ; et certes je puis dire que, sans ce prompt secours, la mort m’était inévitable. » *(La Prison de M. d’Assoucy* $109$, Paris, Quenel, 1678, page 70.) On aime à voir les hommes auxquels Molière s’était associé exercer de pareilles vertus, et venir, comme la Providence, rendre la vie à un infortuné qui se croyait oublié du monde entier.

### BRÉCOURT.

Guillaume Marcoureau, sieur de Brécourt, embrassa de très bonne heure le parti de la comédie, et la joua quelques années en province dans différentes troupes, et enfin dans celle de Molière. Il suivit ce dernier à Paris, lorsqu’il vint s’y établir en 1658. Mais, ayant eu le malheur de tuer un cocher sur la route de Fontainebleau, il fut obligé de se sauver, et se retira en Hollande, où il s’engagea dans une troupe française qui appartenait au prince d’Orange. Pendant le séjour de Brécourt en ce pays, la cour de France, pour certaines raisons d’État, voulut faire enlever un particulier qui s’était réfugié en Hollande. Brécourt, qui ne cherchait que les occasions de se faire rappeler dans sa patrie, promit d’exécuter ce qu’on demandait. Mais, cette entreprise ayant manqué, Brécourt jugea bien que sa vie n’était pas en sûreté, et sur-le-champ il revint en France. Le roi, informé de la bonne volonté dont il avait donné des preuves, lui accorda sa grâce, et lui permit de rentrer dans la troupe de Molière[[133]](#footnote-133), qu’il quitta vers l’année 1664 pour passer dans celle de l’Hôtel de Bourgogne. En 1680, lors de la réunion des troupes, Brécourt fut conservé, et continua de jouer sur le théâtre de Guénégaud encore environ cinq années ; il se rompit une veine dans le corps par des efforts qu’il fit en représentant le principal rôle de sa comédie de *Timon*, et mourut de cet accident vers la fin du mois de février 1685.

Brécourt a été un très grand comédien dans le tragique et dans le comique. Après avoir joué Antiochus dans la tragédie de *Bérénice*, il représentait le rôle de Colin dans sa petite comédie de *la Noce de village.* Cet auteur, jouant d’original le rôle d’Alain dans $110$ *l’Ecole des Femmes,* fit dire au roi, qui était charmé de son jeu, « Cet homme-là ferait rire des pierres. »

Indépendamment des rôles que nous venons de citer, Brécourt jouait supérieurement ceux de l’Avare, de Pourceaugnac, etc. Il était de moyenne taille, bien facé, mais extrêmement pâle. Si nous en voulons croire les Mémoires manuscrits de M. de Tralage, Brécourt aimait avec excès le jeu, les femmes, et le vin. Ces trois passions lui firent une réputation assez désavantageuse, et les dettes qu’il laissa après sa mort ne purent être acquittées, parce qu’elles montaient à plus de 20,000 livres au-delà de sa succession.

Brécourt avait beaucoup de valeur, et on rapporte un trait qui mérite d’être placé ici. En l’année 1678, ce comédien, étant à la chasse du roi à Fontainebleau, joua une assez longue scène avec un sanglier qui l’atteignit à la botte, et le tint longtemps en échec ; mais, lui ayant enfoncé son épée jusqu’à la garde, il mit ce furieux animal hors d’état de se faire craindre. Le roi eut la bonté de lui demander s’il n’était point blessé, et de lui dire qu’il n’avait jamais vu donner un si vigoureux coup d’épée.

Brécourt n’avait qu’un faible talent pour le genre dramatique. Voici le catalogue de ses pièces de théâtre :

*La feinte Mort de Jodelet*, comédie en vers, en un acte, 1660.

*La Noce de Village*, comédie en vers, en un acte, 1666.

*Le Jaloux invisible*, comédie en vers, en trois actes, août 1666.

*L’Infante Salicoque* ou *les Héros de Roman*, comédie en un acte, non imprimée, août 1667.

*L’Ombre de Molière*, comédie en prose, en un acte, 1674.

*Timon,* comédie en vers, en un acte, 13 août 1684.

Brécourt avait épousé la demoiselle Étienne Des-Urlis, comédienne du Marais, qui suivit son mari à l’Hôtel de Bourgogne, où elle remplissait, dans le tragique, les rôles de confidente. En 1680, elle quitta le théâtre avec une pension, dont elle a joui jusqu’à sa mort, arrivée le 2 avril 1713. (*Parfait,* tome VIII, page 406.)

### F. BOIRON, dit BARON.

Molière éleva et forma un homme qui, par la supériorité de ses $111$ talents et par les dons singuliers qu’il avait reçus de la nature, mérite d’être connu de la postérité : c’était le comédien Baron, qui a été unique dans la tragédie et la comédie… Son mérite était dans la perfection de l’art du comédien, perfection très rare, et qui n’appartient qu’à lui. Cet art demande tous les dons de la nature, une grande intelligence, un travail assidu, une mémoire imperturbable, et surtout cet art si rare de se transformer en la personne qu’on représente. (V.) — Il débuta du vivant de Molière, en 1670, par le rôle d’Antiochus dans *la Bérénice de Corneille*, et en 1671, par le rôle de l’Amour dans *Psyché.* L’année même de la mort de Molière il joua le Misanthrope. Baron avait la plus haute idée de son état : il disait qu’un comédien était un homme nourri dans le giron des rois. « J’ai lu, disait-il, toutes les histoires anciennes et modernes ; la nature, prodigue, a produit dans tous les temps une foule de héros et de grands hommes dans chaque genre, elle semble n’avoir été avare que de grands comédiens ; je ne trouve que Roscius et moi[[134]](#footnote-134) ». Cette haute opinion que Baron avait de son mérite fut sur le point de lui faire refuser la pension que Louis XIV lui avait donnée, parce que l’ordonnance portait : « Payez au nommé Michel Boiron dit Baron[[135]](#footnote-135). »

Baron mit tant de soin à cacher son âge pendant sa vie, qu’on ignore encore aujourd’hui l’âge qu’il avait au moment de sa mort. Différentes circonstances, dont on a fait le rapprochement, lui font donner quatre-vingt-deux ans.

Baron ayant peu joué du vivant de Molière, et une partie des aventures de sa jeunesse se trouvant dans les Mémoires de Grimarest, nous croyons inutile d’étendre davantage cette notice. Ceux qui auraient la curiosité de connaître en détail la vie de ce grand acteur peuvent consulter :

1° *La Lettre à mylord… sur Baron*, par Dallainval ;

2° *Les Amusements littéraires* de Cizeron-Rival, pages 48 et 49 ;

3° *Les Lettres de J.-B. Rousseau*, tome III ;

4° *Les Caractères de La Bruyère*, où il est parlé de Baron sous le nom de Roscius ; $112$

5° *Le Roman de Gil Blas*, où il est peint sous le nom de Carlos Alonso de La Ventoleria ;

6° Les *Mémoires de Collé* ;

7° *Les Mémoires de mademoiselle Clairon* ;

8° *Mercure de France*, décembre 1729 ;

9° *Parnasse français*, de Titon du Tillet ;

10° *Histoire du Théâtre français*, par les frères Parfait.

### BEAUVAL.

Jean Pitel, sieur de Beauval, était frère de Pitel de Longchamp, comédien, qui n’a jamais joué qu’en province. Beauval suivit sa femme, lorsqu’elle vint à Paris débuter au Palais-Royal, et fut reçu dans la troupe. Comme c’était un faible acteur, Molière étudia son peu de talent, et lui donna des rôles qui le firent supporter du public ; mais celui qui lui fit le plus de réputation alors, fut le rôle de Thomas Diafoirus dans la comédie du *Malade imaginaire,* qu’il joua supérieurement. On dit que Molière, en faisant répéter cette pièce, parut mécontent des acteurs qui y jouaient, et principalement de mademoiselle Beauval, qui représentait le personnage de Toinette. Cette actrice, peu endurante, après lui avoir répondu assez brusquement, ajouta : « Vous nous tourmentez tous, et vous ne dites mot à mon mari ! — J’en serais bien fâché, reprit Molière, je lui gâterais son jeu ; la nature a lui a donné de meilleures leçons que les miennes pour ce rôle. »

Après la mort d’Hubert, Beauval eut tous les rôles de femme dont ce premier était en possession.

Beauval quitta la comédie en 1704, et mourut le 29 décembre 1709. C’était un fort honnête homme, d’un petit génie, mais bon mari, bon père, et vivant avec ses camarades dans une grande union. Le talent qu’il avait pour le théâtre était borné aux rôles de *niais,* et à quelques rôles de femme ; mais il a toujours rempli ces deux emplois au gré du public. (*Frères Parfait*, t. XIV, p. 534.) Il joua d’original le rôle de Diafoirus, et celui de Bobinet dans *la Comtesse d’Escarbagnas*.$117$

### DE BRIE.

De Brie (Edme Wilquin) s’engagea à Lyon avec sa femme dans la troupe de Molière, et le suivit à Paris. Il joua au Palais-Royal, et ensuite rue Mazarine. Si l’on s’en rapporte à l’auteur de la Lettre sur Molière et les comédiens de son temps[[136]](#footnote-136), de Brie succéda à du Parc dans les rôles de Gros-René. On ajoute qu’il était grand bretteur, et que Molière ne l’aimait pas. Il mourut en 1676. *(Frères Parfait,* tome XII, p. 204.)

### DU PARC, dit GROS-RENÉ.

Du Parc fut un des acteurs de la société bourgeoise qui joua sur l’illustre théâtre en 1645. Le dessein que cette société avait de s’établir à Paris n’ayant pas réussi, Molière, qui en était, proposa à ses camarades de se joindre à lui, et de former une troupe pour aller jouer en province. Sa proposition fut acceptée de la plupart de ses camarades. Plusieurs années après, Molière retrouva du Parc, dit Gros-René, à Lyon ; ils allèrent ensemble en Languedoc, et revinrent à Paris en 1658. (*Frères Parfait*, page 410.)

Loret, dans sa *Muse historique* du 31 mai 1659, parle d’une pièce jouée à l’impromptu par deux acteurs français et quatre italiens, à Vincennes, devant le roi et toute la cour, où Gros-René fit un rôle. Voici de quelle façon Loret rend compte de ce fait :

*Muse historique du 31 mai 1659.*

La cour a passé dans Vincennes

Cinq ou six jours de la semaine ;

Château certainement royal,

Où monseigneur le cardinal

(Dont la gloire est partout vantée)

L’a parfaitement bien traitée.

Leurs Majestés, à tous moments,

Y goûtaient des contentements

Par diverses réjouissances ;

Savoir, des bals, ballets, et danses.

D’ailleurs quelques comédiens,

Deux Français, quatre Italiens,

Sur un sujet qu’ils concertèrent, $114$

Tous six ensemble se mêlèrent,

Pour faire Mirabilia.

Savoir l’époux d’Aurélia...

Scaramouche à la riche taille,

Le signor Trivelin canaille,

Jodelet plaisant raffiné,

Item aussi le Gros-René,

Et Gratian le doctissime,

Aussi bien que fallotissime.

Horace, en beaux discours fréquent.

Faisait l’amoureux éloquent :

Pour Trivelin et Scaramouche,

Qui se font souvent escarmouche,

Ces deux rares facétieux

Tout de bon y firent de mieux.

Gros-René, chose très certaine,

Paya de sa grosse bedaine.

La perle des enfarinés,

Jodelet, y parla du nez.

Et fit grandement rire, parce

Qu’il est excellent pour la farce :

Et pour le docteur Gratian,

Estimé de maint courtisan,

Avec son jargon pédantesque,

Y parut tout à fait grotesque ;

Enfin ils réussirent tous

En leurs personnages de fous :

Mais, par ma foi, pour la folie,

Ces gens de France et d’Italie,

Au rapport de plusieurs témoins,

Valent mieux séparés que joints.

Gros-René mourut le 4 novembre 1664 ; sa mort affligea tellement ses camarades, qu’ils ne jouèrent pas ce jour-là, quoique ce fût un mardi, jour qui leur appartenait, d’après le partage qu’ils avaient fait de la semaine avec les comédiens italiens. Sa part fut continuée à mademoiselle du Parc jusqu’en 1665.

### DU CROISY.

Philibert Gassaud, sieur du Croisy, gentilhomme du pays de Beauce, était à la tête d’une troupe de province, lorsqu’il se joignit $114$ à celle de Molière, qui, peu de temps après, vint à Paris, et y obtint son établissement. Du Croisy fut un des meilleurs acteurs de la troupe du Palais-Royal, et ce fut pour lui que Molière composa le rôle du Tartuffe, que du Croisy joua au gré de l’auteur et des spectateurs.

M. de Tralage a dit de cet acteur qu’il avait de certains rôles où il était original, entre autres celui du Tartuffe. Plusieurs années après la mort de Molière, étant goutteux, il se retira à Conflans-Sainte-Honorine, qui est un bourg près de Paris, où il avait une maison. Ses amis l’y allaient voir, et il y vécut en fort honnête homme, se faisant estimer de tout le monde, et entre autres de son curé, qui le regardait comme un de ses meilleurs paroissiens. Il y mourut, et le curé en fut si fort touché, qu’il n’eut pas le courage de l’enterrer ; et il pria un autre curé de ses amis de faire les cérémonies à sa place. Cette anecdote, continue M. de Tralage, m’a été contée par M. Guillet de Saint-George, en octobre 1695.

Du Croisy avait épousé Marie Claveau, de la province du Poitou, alliée de M. du Landas, lieutenant général de la Rochelle, parent de Joseph du Landas, sieur du Pin, comédien de la troupe du roi. Mademoiselle du Croisy a joué la comédie, mais peu de temps et sans succès. *(Note de madame Poisson sa fille.)*

Du mariage de du Croisy avec Marie Claveau naquirent deux filles. La première, nommée Angélique, âgée de cinq ans, en 1666, jouait dans la troupe du Dauphin, et mourut en vingt-quatre heures, au mois de février 1670. La seconde, Marie-Angélique Gassaud, épousa Paul Poisson, et mourut en 1756, à quatre-vingt-dix-huit ans.

Une sœur de du Croisy avait épousé Bellerose, célèbre comédien de l’Hôtel-de-Bourgogne. Après la mort de son mari, arrivée en 1670, elle se retira à Conflans-Sainte-Honorine.

Du Croisy quitta la comédie le 18 avril 1689, et mourut en 1695, âgé de soixante-cinq ou soixante-six ans. (*Frères Parfait*, tome XIII, page 294.)

### L’ESPY.

L’Espy, frère de Jodelet, entre dans la troupe de Molière en 1659 ; il y reste jusqu’en 1663. On ne sait rien de sa vie ni des $116$ rôles qu’ils remplissent. Gueret, dans sa *Promenade de Saint-Cloud,* dit seulement que l’Espy faisait des merveilles dans *l’Ecole des Maris ;* et tout fait présumer que Molière lui avait confié le rôle d’Ariste.

### LA GRANGE.

Charles Varlet, sieur de La Grange, né à Amiens en Picardie, excédé par les chicanes de son tuteur, prit le parti de la comédie, et courut quelques années les provinces ; il s’engagea ensuite dans la troupe de Molière, qui débuta à Paris en 1658. La Grange se distingua dans cette troupe ; il fut de celle de Guénégaud en 1673. Il mourut le samedi 1er mars 1692, à sept heures et demie du matin.

La Grange était un bon acteur ; il a toujours joué au gré du public ; et, quoique parvenu à un certain âge, il remplissait les rôles d’amoureux d’une manière noble et aisée. Il n’avait qu’une fille unique, qu’il aimait beaucoup ; l’ayant mariée à un homme qui la trompa, il en mourut de chagrin. Il fut enterré à Saint-André-des-Arcs. La Grange était un homme de bonne mine, d’une taille médiocre, avec assez d’embonpoint. (*Note de Granval père.)*

M. Vinot, ami intime de Molière, et La Grange, son camarade, donnèrent une édition de ce poète, Paris, Thiéry, 1682. La préface qui est au commencement de ce livre est de leur composition. M. de La Grange était un très honnête homme, docile, et poli ; et Molière avait pris plaisir lui-même à l’instruire. (*de M. de Tralage.)*

La troupe du Palais-Royal avait Molière pour premier orateur. Six ans avant sa mort, il fut bien aise de se décharger de cet emploi, et pria La Grange de le remplir. Celui-ci s’en acquitta très dignement jusqu’à la rupture entière de la troupe du Palais-Royal, et continua de l’exercer, avec une grande satisfaction des auditeurs, dans la nouvelle troupe du roi. Un contemporain a dit de lui : « Quoique sa taille ne passe guère la médiocre, c’est une taille bien prise, un air libre et dégagé, et, sans l’ouïr parler, sa personne plaît beaucoup. Il passe avec justice pour très bon acteur, soit pour le sérieux, soit pour le comique, et il n’y a point de rôle qu’il n’exécute très bien. Comme il a beaucoup $117$ de feu, et de cette honnête hardiesse nécessaire à l’orateur, il y a du plaisir à l’écouter quand il vient faire le compliment ; et celui dont il sut régaler l’assemblée, à l’ouverture de la troupe du roi (le dimanche 9 juillet 1673), était dans la dernière justesse. Ce qu’il avait bien imaginé fut prononcé avec une merveilleuse grâce ; et je ne puis enfin dire de lui que ce que j’entends dire à tout le monde, qu’il est très poli et dans ses discours et dans toutes ses actions. Mais il n’a pas seulement succédé à Molière dans la fonction d’orateur, il lui a succédé aussi dans le soin et le zèle qu’il avait pour les intérêts communs, et pour toutes les affaires de la troupe, ayant tout ensemble de l’intelligence et du crédit. » *(Théâtre français*, par Chapuzeau, p. 282 ; *Frères Parfait*, tome XIII, page 296.)

### HUBERT.

André Hubert, comédien de la troupe de Molière, ensuite de la troupe appelée de Guénégaud, en 1673, se retira avec une pension de mille livres le 14 avril 1685, et mourut le vendredi 19 novembre 1700. M. de Visé, en annonçant les changements arrivés dans la troupe des comédiens du roi, en 1687, parle ainsi du sieur Hubert. « Cet acteur était l’original de plusieurs rôles qu’il représentait dans les pièces de Molière ; et comme il était entré dans le sens de ce fameux auteur, par qui il avait été instruit, il y réussissait parfaitement. Jamais acteur n’a porté si loin les rôles d’homme en femme. Celui de Bélise, dans les *Femmes savantes* ; madame Jourdain, dans le *Bourgeois gentilhomme*, et madame Jobin, dans *la Devineresse*, lui ont attiré l’applaudissement de tout Paris. Il s’est fait aussi admirer dans le rôle du vicomte de *l’Inconnu*, ainsi que dans ceux de médecins, et de marquis ridicules. » Les rôles de femme que Hubert jouait furent donnés à Beauval. *(Note de M. Granval le père.* —*Frères Parfait*, tome XII, page 473.)

### LE NOIR DE LA THORILLIÈRE.

Le Noir, sieur de La Thorillière, quoique gentilhomme et capitaine de cavalerie, se sentit un goût si décidé pour jouer la comédie, qu’il se détermina à demander à Louis XIV la permission $118$ d’entrer dans la troupe de Molière. Le roi, surpris de cette demande, lui donna quelque temps pour faire ses réflexions. La Thorillière persista dans le dessein de se faire comédien, et Sa Majesté y consentit. Il entra dans la troupe de Molière au mois de mai 1662. En 1667, Molière le chargea d’aller avec La Grange, son camarade, présenter un placet au roi, dans son camp devant la ville de Lille en Flandre, sur la défense faite à Molière et à sa troupe, le 6 août (même année 1667), de jouer *le Tartuffe.* Après la mort de Molière, La Thorillière entra à l’Hôtel de Bourgogne, où il joua vraisemblablement jusqu’en 1679. Il mourut du chagrin que lui causa le mariage de sa fille Thérèse Le Noir avec d’Ancourt, qui l’avait enlevée.

La Thorillière était grand et fort bel homme ; il avait les yeux extrêmement beaux, et jouait admirablement bien les rôles de rois et de paysans. Cependant on remarquait un défaut en lui, qui était d’avoir un visage riant dans les passions les plus furieuses et les situations les plus tristes.

La Thorillière laissa trois enfants, savoir : la demoiselle Charlotte Le Noir, femme de Baron ; la demoiselle Thérèse Le Noir, femme d’Ancourt ; et Pierre Le Noir de la Thorillière, fils de ce dernier, acteur du théâtre français depuis 1722, où il remplit l’emploi des rôles à manteaux et ceux de financiers, avec l’applaudissement du public. (*Frères Parfait*, tome XI, page 326.) $119$

## ACTRICES.

### Mademoiselle BÉJART.

Madeleine Béjart, née vers 1620, s’engagea dans une troupe de comédiens en 1637, et parcourut le Languedoc et la Provence avec ses deux frères. Ce fut dans cette dernière province qu’elle fit la connaissance d’un gentilhomme, nommé *de Modène,* avec qui elle contracta, dit-on, un mariage secret, dont elle eut une fille le 2 juillet 1638. A cette époque, Molière n’avait que seize ans, et ce n’est que sept ans plus tard qu’il rencontra, à Paris, Madeleine Béjart. Cette observation détruirait les calomnies que Montfleury se plut à répandre sur Molière, lors même qu’on n’aurait pas l’acte de mariage de ce dernier avec Armande Béjart, qui était la sœur et non la fille de Madeleine Béjart. Voyez la *Dissertation* de M. Beffara.

Madeleine Béjart revint à Paris, avec ses deux frères, en 1645, et concourut à former l’illustre théâtre. C’est alors que Molière fit sa connaissance, et fut reçu dans la troupe dont elle faisait partie.

Cette troupe parcourut la province jusqu’en 1650, revint à Paris, et joua à l’hôtel de Conti ; partit ensuite pour Lyon, en 1653, et s’établit enfin à Paris en 1658.

L’emploi principal de cette actrice dans la comédie était celui des soubrettes.

Madeleine Béjart mourut en février 1672, un an avant Molière.

### Mademoiselle GENEVIÈVE-HERVÉ BÉJART.

Sœur de Madeleine Béjart, femme en première noce du sieur de Villeaubrun, et en seconde noce du sieur Aubry, auteur d’un *Démétrius.* Elle fut comédienne de la troupe du Palais-Royal et de celle de Guénégaud ; mais elle n’y brilla pas beaucoup. Elle mourut au mois de juin 1675, après une maladie de trois années. Elle joua d’original le rôle de Bélise dans *les Femmes savantes.* $120$

### ARMANDE BÉJART, Mademoiselle Molière.

Armande-Grésinde-Claire-Élisabeth Béjart, sœur des Béjart, et femme de Molière, fut une excellente comédienne.

Les Mémoires de Grimarest nous dispensent d’entrer dans de longs détails sur Armande Béjart.

Après la mort de Molière, elle épousa Guérin d’Estriché, et continua de briller sur la scène par ses grâces naturelles et ses talents pour le noble comique, jusqu’au 14 octobre 1694, qu’elle obtint, à Fontainebleau, son congé et une pension de mille livres. Retirée dans son ménage, elle y vécut avec une conduite exemplaire, et mourut le 3 novembre 1700, rue de Touraine. Elle fut inhumée le 2 décembre à Saint-Sulpice. Son extrait de mort porte qu’elle était âgée de cinquante-cinq ans.

Mademoiselle Molière, disent les frères Parfait, avait la voix extrêmement jolie ; elle chantait avec goût le français et l’italien, et personne n’a mieux su se mettre à l’air de son visage par l’arrangement de sa coiffure, et plus noblement par l’ajustement de son habit.

### Mademoiselle DE BRIE.

Catherine Le Clerc, femme d’Edme Wilquin, sieur de Brie. Si l’on s’en rapporte à l’auteur de *la fameuse Comédienne*, *ou l’histoire de la Guérin, auparavant femme de Molière,* mademoiselle de Brie était comédienne dans une troupe qui jouait à Lyon lorsque Molière arriva en cette ville ; ce dernier devint amoureux de mademoiselle du Parc, camarade de mademoiselle de Brie ; mais ses soins ayant été mal reçus, Molière tourna ses vœux du côté de mademoiselle de Brie, dont il fut accueilli très favorablement, ce qui l’attacha si fort, que, ne pouvant se résoudre à se séparer de cette demoiselle, il l’engagea dans sa troupe avec mademoiselle du Parc. L’intelligence de Molière avec mademoiselle de Brie dura jusqu’au mariage de cet acteur avec la sœur des Béjart ; mais les chagrins domestiques de Molière le ramenèrent à mademoiselle de Brie. Quoi qu’il en soit de cette histoire, mademoiselle de Brie était une fort bonne comédienne, grande, bien $121$ faite, et extrêmement jolie ; et la nature lui accorda le don de paraître toujours avec un air de jeunesse ; elle jouait dans le grand tragique et le noble comique. Parmi les rôles de ce dernier genre, on cite celui d’Agnès de *l’Ecole des femmes*, qu’elle rendait supérieurement. « Quelques années avant sa retraite du théâtre, ses camarades l’engagèrent à céder son rôle d’Agnès à mademoiselle du Croisy ; et cette dernière s’étant présentée pour le jouer, tout le parterre demanda si hautement mademoiselle de Brie, qu’on fut forcé de l’aller chercher chez elle, et on l’obligea de jouer dans son habit de ville. On peut juger des acclamations qu’elle reçut ; et ainsi elle garda le rôle d’Agnès jusqu’à ce qu’elle quittât le théâtre. Elle le jouait encore à soixante et cinq ans. » (*Note de M. de Tralage.)*

Voici des vers qui furent faits sur mademoiselle de Brie, et qui semblent parler de cette aventure :

Il faut qu’elle ait été charmante,

Puisque aujourd’hui, malgré ses ans,

A peine des attraits naissants

Égalent sa beauté mourante[[137]](#footnote-137).

### Mademoiselle BEAUVAL.

Jeanne Olivier Bourguignon était née en Hollande. Elle fut exposée très jeune, et ne pouvant donner aucune connaissance de ses parents, une blanchisseuse eut pitié de son sort, la prit avec elle, et l’éleva jusqu’à l’âge de dix ans, qu’elle la céda à Filandre, chef d’une troupe de comédiens qui était alors en Hollande, et dont elle blanchissait le linge. Cet acteur, qui n’avait point d’enfant, avait fait vœu d’en prendre un dans le cas où se trouvait cette petite orpheline ; sa vivacité lui avait plu, et il eut un soin particulier d’elle ; et, comme il crut lui reconnaître quelque talent pour le théâtre, il lui fit jouer quelques petits rôles, dont elle s’acquitta très bien. Filandre, après avoir parcouru la Hollande et une partie de la Flandres, revint en France, et se rendit à Lyon, où Monsinge, sous le nom de Paphetin, était depuis quelque temps avec sa troupe. Paphetin vit jouer la petite Bourguignon, et augura de cette jeune actrice tout ce qu’elle a tenu depuis $122$. Il lui fit proposer de passer dans sa troupe avec des appointements, ajoutant qu’à cet avantage il joindrait celui de l’adopter pour sa fille. La jeune Bourguignon accepta ces offres, et quitta Filandre, sans lui donner la moindre marque de reconnaissance.

Peu de temps après être entrée dans la troupe de Paphetin, elle prit du goût pour Beauval, qui n’était alors que gagiste, et dont l’emploi était de moucher les chandelles. Ce choix était déterminé par son caractère altier et dominant ; il lui fallait non-seulement un mari d’une complaisance à toute épreuve, pour essuyer ses caprices, mais encore qui joignit à cette qualité la docilité de ne se mêler de rien dans les affaires domestiques. Beauval lui parut être cet homme rare. Il lui jura d’observer ces deux points, et lui tint exactement parole après son mariage, qui ne fut pas célébré sans difficulté ; car Paphetin, père putatif de la demoiselle Bourguignon, ayant appris le dessein qu’elle avait d’épouser Beauval, obtint de l’archevêque de Lyon un ordre portant défense à tous les curés de son diocèse de marier ces deux personnes ; mais la demoiselle Bourguignon employa un moyen singulier pour faire lever cet obstacle. Un dimanche matin elle se rendit à sa paroisse, accompagnée de Beauval, qu’elle fit cacher sous la chaire, où le curé faisait le prône ; et, lorsqu’il l’eut fini, elle se leva et déclara qu’en présence de l’Église et des assistants, elle prenait Beauval pour son légitime époux ; à l’instant parut Beauval, qui dit également qu’il prenait la demoiselle Bourguignon pour sa légitime épouse. Après cet éclat, on fut obligé de les marier, et, quelque peu de talent qu’eût Beauval pour le théâtre, Paphetin le reçut au nombre de ses acteurs.

Un an était à peine passé, que la réputation de mademoiselle Beauval se répandit jusqu’à Paris. Molière obtint un ordre du roi pour faire passer cette actrice dans sa troupe du Palais-Royal, où elle débuta avec succès, et vraisemblablement au mois de septembre 1670 ; car c’est ainsi qu’en parle Robinet dans sa lettre en vers, datée du 27 du même mois de septembre. Nous rapportons tout le passage, d’autant qu’il sert à la suite de cet article.

Ainsi le roi va à Chambord,

Joyeusement prendre l’essor,

Avec sa cour si florissante.

Et pendant des jours quinze ou trente.

Molière, privilégié, $123$

Comme seul des talents doué,

Pour y divertir ce cher sire,

En prend, ce me vient-on de dire.

La route, sans doute lundi,

Le malin ou l’après-midi,

Avec sa ravissante troupe,

Qui si fort a le vent en poupe,

Et même où, par l’ordre royal,

On voit depuis peu la Beauval,

Actrice d’un rare mérite,

Qui de bonne grâce récite,

Ainsi qu’avecque jugement,

Et qui bref est un ornement

Le plus attrayant qu’ait la scène :

C’est une vérité certaine.

Mademoiselle Beauval n’eut pas le bonheur de plaire au roi à Chambord ; Sa Majesté s’en expliqua à Molière, et ajouta qu’il fallait donner le rôle qu’elle devait jouer dans *le Bourgeois gentilhomme* (c’était celui de Nicole) à une autre actrice. Molière représenta respectueusement au roi que, la pièce devant être jouée dans peu de jours, il était impossible qu’une autre personne pût apprendre ce rôle dans un temps si court ; de sorte que mademoiselle Beauval joua le personnage que Molière avait fait pour elle, et le joua si excellemment, qu’après la pièce, le roi dit à Molière : « Je reçois votre actrice. » Cependant ce monarque parut toujours mécontent de la figure et de la voix de cette comédienne.

Mademoiselle Beauval continua de jouer avec applaudissement les grands comiques et les reines-mères dans le tragique. Après la mort de Molière, elle passa avec son mari à l’Hôtel de Bourgogne. En 1680 elle fut comprise, ainsi que Beauval, dans la réunion de cette troupe avec celle vulgairement appelée de Guénégaud.

Un petit dépit engagea mademoiselle Beauval à quitter le théâtre ; et voici quelle en fut l’occasion. Mademoiselle Desmares, après la comédie où elle avait joué à Versailles, reçut ordre de Monseigneur d’étudier les rôles de mademoiselle Beauval dans le comique, pour doubler cette actrice. Mademoiselle Desmares, de retour à Paris, fit part à ses camarades de l’ordre qu’elle avait reçu de Monseigneur. Mademoiselle Beauval, qui était présente $124$, dit d’un air chagrin : « Je vois bien que cet ordre est pour me faire entendre que je commence à n’être plus capable de remplir mon emploi ; ainsi je me retire. » En effet, elle demanda son congé et celui de son mari, et ayant obtenu sa demande, l’un et l’autre quittèrent le théâtre à la clôture de Pâques de l’année 1704.

Pendant plus de trente-quatre ans que mademoiselle Beauval a joué la comédie à Paris, elle n’a jamais manqué à son emploi, excepté le temps de ses couches ; encore, comme elles furent toutes heureuses, cette actrice n’a jamais cessé de jouer plus de dix ou douze jours. (Il est vrai qu’elle eut vingt-quatre enfants.) Au reste, mademoiselle Beauval était d’un caractère assez difficile à vivre avec ses camarades, aussi bien que dans son domestique. Baron l’a fait paraître dans son prologue de sa comédie du *Rendez-vous des Tuileries, ou le Coquet trompé*, sous son propre nom, et l’a peinte assez au naturel. Le prologue des *Folies amoureuses* de M. Regnard présente également le personnage de mademoiselle Beauval, et cette actrice y est caractérisée au mieux. Nous ne rapportons aucun des passages de ces prologues : il suffit de les indiquer au lecteur.

Un esprit naturel tenait lieu à mademoiselle Beauval d’éducation et de lectures ; on dit même qu’elle avait si fort négligé ce dernier article, qu’elle épelait ses lettres les unes après les autres. Son mari lui copiait ses rôles ; et c’était la seule personne dont elle pût lire l’écriture.

Depuis sa retraite du théâtre, mademoiselle Beauval fut appelée à plusieurs fêtes que madame la duchesse du Maine donna à Sceaux ; cette actrice y joua dans différentes pièces qui y furent représentées.

Mademoiselle Beauval mourut le lundi 20 du mois de mars 1720, âgée environ de soixante-treize ans. *(Frères Parfait*, tome XIV, page 527.)

C’est mademoiselle Beauval qui créa le rôle de Cléanthis dans *Amphitryon*.

### Mademoiselle MAROTTE BEAUPRÉ.

Mademoiselle Marotte Beaupré était extrêmement jolie, et sage au *par-dessus*, si l’on s’en rapporte à Robinet. Mademoiselle $125$ Marotte joua dans la troupe du Marais jusqu’en 1669, et cette même année elle passa dans la troupe du Palais-Royal, où elle représenta une des sœurs de Psyché dans la tragi-comédie de ce nom. En 1671 elle joua d’original *la comtesse d’Escarbagnas* dans la comédie qui en porte le titre. L’emploi de cette actrice était celui des troisièmes rôles dans le tragique, et les ridicules dans le comique. Elle se retira en 1672. Chapuseau, livre III de son Théâtre français, page 206, met mademoiselle Marotte Beaupré au rang des actrices du Marais retirées en 1673 ; mais il pourrait bien s’être trompé, ainsi que l’auteur de la *Lettre sur la Vie de Molière et des comédiens de son* *temps*, qui dit que mademoiselle Marotte était femme de Verneuil, comédien du Marais. *(Frères Parfait*, tome II, page 302.) On raconte que mademoiselle Beaupré ayant eu un différend avec une autre actrice nommée Catherine Des-Urlis, elles mirent l’épée à la main, et se battirent après la petite pièce. Sauvai fut témoin de ce duel, et il en parle dans ses *Antiquités de Paris*, tome II, livre X, page 578.

### Mademoiselle DU CROISY.

Femme de l’acteur du Croisy. Elle joua la comédie peu de temps et sans succès. Elle se retira avant 1673.

### Mademoiselle DU CROISY.

Fille de l’acteur, femme de Poisson. En janvier 1671 elle remplit le rôle d’une des Grâces dans Psyché ; mais il paraît qu’elle ne fut reçue dans la troupe qu’après la mort de Molière, au mois de mai 1673.

### Mademoiselle DU PARC.

Mademoiselle du Parc, femme de du Parc, connu au théâtre sous le nom de Gros-René, s’engagea avec son mari dans la troupe de Molière, lorsque ce dernier en composa une pour aller représenter en province. Mademoiselle du Parc y parut avec succès dans les seconds rôles tragiques, et dans les seconds rôles d’amoureuse comique. Elle joignit au talent de la déclamation et du jeu de théâtre celui de la danse. « Elle faisait certaines cabrioles remarquables $126$ pour le temps ; car on lit dans le *Mercure de France* qu’on voyait ses jambes au moyen d’une jupe qui était ouverte des deux côtés, avec des bas de soie attachés au haut d’une petite culotte ; ce qui alors était une nouveauté[[138]](#footnote-138). »

Mademoiselle du Parc revint avec Molière et sa troupe à Paris, en 1658, et réussit encore plus sur le théâtre du Petit-Bourbon et sur celui du Palais-Royal, que dans les différentes villes du royaume où elle avait représenté. Molière l’estimait beaucoup : on en voit la preuve dans son *Impromptu de Versailles.* Voici le passage :

MOLIÈRE, parlant à mademoiselle du Parc.

Pour vous, mademoiselle...

MADEMOISELLE DU PARC.

Mon Dieu ! pour moi, je m’acquitterai fort mal de mon personnage, et je ne sais pas pourquoi vous m’avez donné ce rôle de façonnière.

MOLIÈRE.

Mon Dieu, mademoiselle, voilà comme vous disiez lorsqu’on vous donna celui de la *Critique de l’Ecole des Femmes ;* cependant vous vous en êtes acquittée à merveille, et tout le monde est demeuré d’accord qu’on ne peut pas mieux faire que vous avez fait. Croyez-moi, celui-ci sera de même, et vous le jouerez mieux que vous ne pensez.

MADEMOISELLE DU PARC.

Comment cela se pourrait-il faire ? car il n’y a point de personne au monde qui soit moins façonnière que moi.

MOLIÈRE.

Cela est vrai ; et c’est en quoi vous faites mieux voir que vous êtes une excellente comédienne, de bien représenter un personnage qui est si contraire à votre humeur.

Le rôle d’Axiane, que mademoiselle du Parc représenta avec beaucoup de succès dans la tragédie d’Alexandre, de M. Racine, fit tant de plaisir, particulièrement à cet illustre poète, qu’il forma le dessein de faire passer cette actrice à l’Hôtel de Bourgogne, où il avait résolu de donner ses ouvrages ; il en fit faire la proposition à mademoiselle du Parc, qui l’accepta. Ainsi, lorsqu’elle fut entrée dans la troupe, M. Racine lui fit jouer le rôle d’Andromaque $127$, qu’elle rendit supérieurement. Des connaisseurs ont dit, peut-être un peu trop sévèrement, que c’était le seul rôle que mademoiselle du Parc avait représenté parfaitement, et que, dans tous les autres, sa beauté et ses grâces avaient joué pour elle ; cependant sa perte fut regrettée, non-seulement des amateurs du théâtre, mais aussi de ses camarades. Mademoiselle du Parc mourut le 11 décembre 1668. Voici de quelle façon Robinet détaille l’enterrement de cette actrice :

*Lettre en vers du 15 décembre 1668.*

L’Hôtel de Bourgogne est en deuil,

Depuis peu voyant au cercueil

Son *Andromaque* si brillante,

Si charmante, si triomphante,

Autrement la belle du Parc,

Par qui l’Amour tirait de l’arc

Sur les cœurs avec tant d’adresse.

Clothon, sans yeux et sans tendresse,

Pour les plus accomplis objets,

Comme pour les plus imparfaits,

Et qui n’aime pas le théâtre,

Dont tout le monde est idolâtre,

Nous a ravi cette beauté,

Dont chacun était enchanté,

Alors qu’avec un port de reine

Elle paraissait sur la scène ;

Et tout ce qu’elle eut de charmant

Gît dans le sombre monument.

Elle y fut mercredi conduite

Avec une nombreuse suite,

Dont étaient les comédiens,

Tant les français qu’italiens,

Les adorateurs de ses charmes,

Qui ne la suivaient pas sans larmes ;

Quelques-uns d’eux incognito,

Qui, je crois, dans leur memento

Auront de la belle inhumée

Fort longtemps l’image imprimée.

Item, mains différents amours,

Affublés de sombres atours,

Qui pour le pas semblaient se battre. $128$

Item, les poètes de théâtre,

Dont l’un, le plus intéressé,

Était à demi trépassé[[139]](#footnote-139).

Item, plusieurs peintres célèbres[[140]](#footnote-140)

Étaient de ces honneurs funèbres,

Ayant de leurs savants pinceaux

Été l’un des objets plus beaux.

Item, enfin, une cohorte

De personnes de toute sorte,

Qui furent de ses sectateurs,

Ou plutôt de ses spectateurs ;

Et c’est ce que pour épitaphe.

En style d’historiographe,

Croyant lui devoir ce souci,

J’en ai bien voulu mettre ici[[141]](#footnote-141).

Mademoiselle du Parc a joué d’original Arsinoé dans *le Misanthrope.*

Un fait assez curieux et qui n’a point été remarqué, c’est que Molière, les deux Corneille, Racine et La Fontaine, devinrent successivement amoureux de mademoiselle du Parc : Molière à Lyon en 1653, les deux Corneille à Rouen en 1658, La Fontaine et Racine à Paris en 1664. Il paraît que Racine fut le seul écouté. Le recueil manuscrit de Conrart, conservé à l’Arsenal, constate la vérité de ce fait, en désignant mademoiselle du Parc par le surnom de *marquise,* en lui faisant adresser deux pièces de vers recueillies dans les œuvres de Pierre et de Thomas Corneille, mais sans indication. Celle de Pierre Corneille, sur le départ de mademoiselle du Parc pour Paris, commence par ce vers :

Allez, belle marquise, allez en d’autres lieux.

celle de Thomas, par :

Iris, je vais parler ; c’est trop de violence.

Pierre Corneille lui a encore adressé les délicieuses stances :

Marquise, si mon visage

A quelques traits un peu vieux, $129$

Souvenez-vous qu’à mon âge,

Vous ne vaudrez guère mieux.

### Mademoiselle LA GRANGE.

Marie Ragueneau, femme du sieur La Grange, comédienne de la troupe du Palais-Royal, ensuite de celle de Guénégaud, retirée avec une pension de mille livres le 1er avril 1692, morte le 2 ou le 3 février 1727. Mademoiselle La Grange ne jouait au gré du public que lorsqu’elle remplissait les rôles de ridicule ; elle ne représentait point dans le tragique. On dit qu’elle était très laide et un peu coquette ; c’est ce qui lui attira le quatrain suivant :

Si n’ayant qu’un amant on peut passer pour sage,

Elle est assez femme de bien ;

Mais elle en aurait davantage,

Si l’on voulait l’aimer pour rien.

La veuve de La Grange avait été femme de chambre de mademoiselle de Brie : on la nommait Marotte. (*Frères Parfait*, tome XIII, page 299.)

FIN DE L’HISTOIRE DE LA TROUPE DE MOLIÈRE.

1. *L’Imposteur* ou *le Tartuffe,* comédie par J.-B. P. de Molière, imprimé aux dépens de l’auteur (sic), et se rend à Paris chez J. Ribou, 1669. [↑](#footnote-ref-1)
2. On vient de représenter à l’Odéon, en l’attribuant à Molière, une petite pièce qui porte le titre de *Docteur amoureux.* C’est un pastiche fort habile ; mais, malheureusement, la pièce n’est pas de Molière. [↑](#footnote-ref-2)
3. Voyez sa lettre à Brossette, du 12 septembre 1731. [↑](#footnote-ref-3)
4. Cette édition est peu connue ; elle fut publiée à Naples en 1690, chez Charles Porsile, en trois volumes qui forment ensemble plus de deux mille pages. [↑](#footnote-ref-4)
5. J’aurais cru manquer de justice envers M. Auger, si, en composant un *variorum*, j’avais considéré comme non avenu un commentaire qui lui a déjà coûté dix ans de travail. Profitant donc de l’autorisation qu’il a bien voulu me donner par l’entremise de M. Lefèvre, libraire, je lui ai emprunté un petit nombre de notes qui rentrent dans mon plan général, et je les ai signées de son nom. [↑](#footnote-ref-5)
6. Palaprat, préface de ses œuvres, page 30. [↑](#footnote-ref-6)
7. *Étourdi*, acte I, scène VI. [↑](#footnote-ref-7)
8. Voyez Nicot et Le Duchat. [↑](#footnote-ref-8)
9. *Boniface et le Pédant*, comédie en prose, imitée de l’italien, de Bruno Nolano ; à Paris, chez Pierre Ménart, 1633. – *Gilette*, comédie facétieuse de du sieur d’Aves ; Rouen imprimerie de Petit-Val, 1620. [↑](#footnote-ref-9)
10. Voyez la note de l’acte IV de *l’Etourdi*, page 269. On trouve un exemple de cette locution populaire dans *la Prison* de Dassoucy, pag. 45. [↑](#footnote-ref-10)
11. *Roman de la Rose*. [↑](#footnote-ref-11)
12. Préface de l’édition de Molière donnée en 1682 par La Grange et Vinot. [↑](#footnote-ref-12)
13. *Promenade de Saint-Cloud*, par Guéret, pag. 212 [↑](#footnote-ref-13)
14. Lettre de Boileau à Brossette, tome IV, page 426 de l’édition de M. Amar. [↑](#footnote-ref-14)
15. A la tête de l’édition des œuvres de Molière, publiée en 1682. [↑](#footnote-ref-15)
16. *Mercure*, mois de mai 1740. [↑](#footnote-ref-16)
17. Voyez les *Mémoires de Louis Racine*, à la tête des œuvres de Jean Racine, cinquième édition de Lefèvre, Paris, 1844. [↑](#footnote-ref-17)
18. Dans son commentaire sur Boileau, et dans les précieux mélanges de Cizeron-Rival ; nous avons tout recueilli. [↑](#footnote-ref-18)
19. *Œuvres de J.-B. Rousseau*, publiées par M. Amar, tom.V, p.291 et 327. [↑](#footnote-ref-19)
20. Lettres de J.-B. Rousseau, tom. III, pag. 155. [↑](#footnote-ref-20)
21. Les preuves de la coopération de Baron aux Mémoires de Grimarest sont nombreuses ; en voici une entre vingt : « Quand Molière était dans sa maison d’Auteuil, avec Chapelle et Baron, il était impossible de deviner ce qui se passait entre eux. Il a donc fallu que l’un des trois en ait rendu compte. Or, tout le monde sait que Grimarest et Baron ont été en liaison particulière pendant plusieurs années ; cela suffit pour garantir la véracité, *et j’ajoute* la bonne foi de l’historien. » (*M…au sujet d’une brochure intitulée* Vie de Molière, 1739.) [↑](#footnote-ref-21)
22. Ces notes furent publiées en 1824. Déjà M. Taschereau avait donné une *Vie de Molière* à la tête de son édition des œuvres de ce poète (1823). J’ignore ce qu’il pensait de son travail ; mais un beau jour il se prit à le refaire, ou, si l’on aime mieux, à l’enrichir de tous les faits recueillis ici pour la première fois. Cette seconde Vie de Molière, dont je suis loin de contester le mérite, parut en 1825. Je rappelle ces dates pour fixer l’époque où M. Taschereau s’est tout à coup trouvé plein d’érudition sur un sujet qu’il avait d’abord traité avec les seules ressources de son esprit naturel. Au reste, je n’accuse point M. Taschereau de m’avoir copié ; ce qu’il m’importe d’établir, c’est que moi, je n’ai point copié M. Taschereau. *(Note de la seconde édition publiée en* 1837.) [↑](#footnote-ref-22)
23. *Mémoires de Segrais*, page 173. [↑](#footnote-ref-23)
24. Les recherches précieuses de M. Beffara nous ont appris que Molière est né, non sous les piliers des Halles, mais dans la rue Saint-Honoré, près de la rue de l’Arbre-Sec, non en 1620, mais le 15 de janvier 1622, et que sa mère s’appelait, non Boudet, mais Marie Cressé, fille d’un marchand tapissier des Halles. (Desp.) (Voyez la *Dissertation sur Molière*, par M. Beffara.)

    M. Delort, auteur d’un ouvrage plein de recherches précieuses, a découvert que cinq des parents de Molière avaient été *juges* et *consuls* de la ville de Paris (depuis 1647 jusqu’en 1685), fonctions considérables qui donnaient quelquefois la noblesse. (Delort, *Voyage aux environs de Paris*, page 199.) [↑](#footnote-ref-24)
25. Nous avons essayé de découvrir le nom des comédiens qui durent frapper les premiers regards de Molière. Parmi eux se trouvaient trois farceurs célèbres, Gauthier Garguille, Turlupin, et Gros-Guillaume. Une tendre amitié et le goût de la comédie les ayant réunis, ils élevèrent leurs tréteaux à l’Estrapade, et ils obtinrent une si grande vogue, que le bruit en parvint jusqu’à Richelieu. Ce ministre voulut les voir ; et, charmé de leurs bouffonneries, il fit venir les comédiens de l’hôtel de Bourgogne, et leur dit qu’on sortait toujours triste de la représentation de leurs pièces, et qu’il leur ordonnait de s’associer ces trois acteurs comiques. Cet ordre fut exécuté, et c’est à l’hôtel de Bourgogne, au bout de deux ou trois ans, en 1634, que se termina leur histoire par la plus touchante catastrophe : « Gros-Guillaume, disent *les frères Parfait*, ayant eu la hardiesse de contrefaire un magistrat à qui une certaine grimace était familière, il le contrefit trop bien, car il fut décrété ainsi que ses deux compagnons. Ceux-ci prirent la fuite ; mais Gros-Guillaume fut arrêté et mis dans un cachot. Le saisissement qu’il en eut lui causa la mort, et la douleur que Gauthier Garguille et Turlupin en ressentirent les emporta aussi dans la même semaine. Ces trois acteurs avaient toujours joué sans femmes. Ils n’en voulaient point, disaient-ils, parce qu’elles les désuniraient. » On ne peut s’empêcher de plaindre et d’admirer ces pauvres gens, et l’on dirait volontiers de leur amitié ce que Molière a dit de la vertu : Où diable va-t-elle se nicher ?

    Ces acteurs ne furent remplacés que plusieurs années après par le fameux Scaramouche, qui devint le maître de Molière, et que Mazarin fit venir d’Italie. Ainsi deux cardinaux protégèrent notre théâtre naissant.

    Molière avait environ douze ans à l’époque de cette catastrophe. Elle dut le frapper, car il est à remarquer que dans aucune de ses pièces il n’a introduit de rôle de magistrat. [↑](#footnote-ref-25)
26. Pierre le Meslier, dit Bellerose, était un des plus excellents acteurs qui eussent paru dans le genre tragique sous le règne de Louis XIII. L’auteur d’une lettre sur la vie et les ouvrages de Molière et les comédiens de son temps dit, en parlant de Bellerose : « que l’on croit que c’est lui qui a joué d’original le rôle de *Cinna*. Il était, ajoute-t-on, en grande réputation sous le cardinal de Richelieu. Il annonçait de bonne grâce, parlait facilement, et ses petits discours faisaient toujours plaisir à entendre. (Il était orateur de la troupe. Il a joué le rôle du Menteur d’original.) Le cardinal de Richelieu lui avait fait présent d’un habit magnifique pour jouer ce rôle. » (*Mercure de France*, mai 1740.) Ses talents supérieurs n’empêchèrent pas de remarquer ses défauts. Scarron, dans son *Roman comique*, fait dire à La Rancune que ce comédien était trop affecté, et on lit dans les Mémoires du cardinal de Retz que madame de Montbazon ne pouvait se résoudre à aimer M. de La Rochefoucauld, parce qu’il ressemblait à Bellerose, qui avait l’air trop fade. Cet acteur mourut en 1670. *Frères Parfait*, tome V.) [↑](#footnote-ref-26)
27. C’est-à-dire au collège de Clermont, depuis Louis-le-Grand, dirigé par les jésuites. Molière avait alors quatorze ans (en 1636) ; il resta au collège jusqu’à la fin de 1641. Le prince de Conti, frère du grand Condé, âgé de sept ans, fut un de ses condisciples. (*Vie de Molière* par La Grange, préface de l’édition de 1682.) [↑](#footnote-ref-27)
28. Chapelle, célèbre par sa gaieté, sa vie insouciante, et par le *Voyage* qu’il composa avec Bachaumont. [↑](#footnote-ref-28)
29. Les *Voyages* de Bernier sont encore ce que nous avons de mieux sur le Mogol, l’Indoustan, et le royaume de Cachemire, pays qu’il parcourut avec l’empereur Aureng-Zeb, auprès duquel il resta douze ans. [↑](#footnote-ref-29)
30. Grimarest oublie le célèbre Hesnault, qui fut aussi condisciple de Molière sous Gassendi. Ces premières études de philosophie inspirèrent sans doute à Hesnault et à Molière l’idée de traduire Lucrèce. La traduction de Molière est perdue : on ne connaît de celle d’Hesnault que l’invocation à Vénus. [↑](#footnote-ref-30)
31. Cyrano de Bergerac, né en 1620. Son caractère était bouillant ; sa bravoure le rendit célèbre : il n’y avait pas de jour qu’il ne se battit en duel, et l’auteur de sa Vie a remarqué que ce fut presque toujours en qualité de second. Cet auteur, dit Sabattier de Castres, était capable de devenir grand physicien, habile critique, et profond moraliste, si la mort ne l’eût enlevé presque aussitôt qu’il se fut consacré aux lettres. [↑](#footnote-ref-31)
32. *Le Pédant joué* de Cyrano a fourni à Molière deux scènes des *Fourberies de Scapin*. Cyrano composa cette pièce étant encore au collège, pour se venger d’un de ses professeurs. [↑](#footnote-ref-32)
33. Non *pas à cause du grand âge de son père*, puisque celui-ci n’avait que quarante-six ans ; Molière en avait dix-neuf. (BEFFARA.) [↑](#footnote-ref-33)
34. Ce voyage fut marqué par des événements mémorables. Louis XIII reprit Perpignan sur les Espagnols. Molière put voir Richelieu, sur son lit de mort, déjouant la conspiration de Saint-Marc et de De Thou, ressaisissant d’une main ferme le pouvoir qu’on tentait de lui arracher, et, au moment de descendre le Rhône, faisant attacher à la queue de sa barque celle qui renfermait les deux victimes qu’il conduisait à l’échafaud. Toujours auprès du roi, Molière fut témoin de l’imprudence du favori, du despotisme du ministre, et de la faiblesse du maître. Ce furent-là ses premières études du cœur humain. [↑](#footnote-ref-34)
35. Il y a ici une lacune de plusieurs années sur lesquelles les Mémoires jettent peu de lumière. On peut présumer cependant, d’après l’aveu de Grimarest, à la fin de la Vie, et surtout d’après la comédie satirique d’*Élomire*, qu’en 1642, le père de Molière se décida à envoyer son fils à Orléans pour y faire son droit, et que le jeune Pocquelin ne revint à Paris qu’au mois d’août 1654, époque à laquelle il fut reçu avocat. Il suivit alors le barreau ; ou plutôt, entraîné par son goût pour le théâtre, il devint un des plus assidus spectateurs de l’Orviétan et de Bary, successeurs de Mondor et de Tabarin, dont les tréteaux s’élevaient sur le pont Neuf, et qui partageaient l’admiration avec le fameux Scaramouche. Quelques Mémoires assurent même que Molière prenait dès lors des leçons particulières de ce dernier. (*Ménagiana*, page 9 ; et *Vie de Scaramouche*, par Mezzetin.) L’abbé Tallemant, dans des Mémoires manuscrits cités par M. Walckenaer (*Histoire de La Fontaine*, page 73), dit que Molière avait d’abord étudié la théologie, et que ses parents le destinaient à l’état ecclésiastique. Cette anecdote est invraisemblable, puisque Molière était appelé à succéder à la charge de valet de chambre exercée par son père. L’assertion vague de l’abbé Tallemant ne mérite donc aucune confiance. [↑](#footnote-ref-35)
36. Cette troupe, connue sous le nom d’illustre théâtre, était dirigée par les Béjart (1645). Elle débuta sur les fossés de la porte de Nesle, aujourd’hui la rue Mazarine. N’ayant obtenu aucun succès, elle traversa la Seine, et ouvrit un théâtre au port Saint-Paul. De là elle revint au faubourg Saint-Germain, et c’est alors seulement qu’elle s’établit au jeu de paume de la Croix-Blanche. [↑](#footnote-ref-36)
37. Ce silence n’a rien de fort merveilleux : peut-être que le souvenir de *la Polyxène*, roman qui avait alors quelque réputation, et dont l’auteur, qui se nommait Molière, avait longtemps joué la comédie, eut quelque part à ce choix. (Ce passage est extrait d’une *Vie de Molière*, peu connue, écrite en 1724. Nous aurons plusieurs fois occasion de citer cet ouvrage, dont le rédacteur avait recueilli de la bouche des contemporains plusieurs anecdotes fort piquantes.) [↑](#footnote-ref-37)
38. Perrault, qui raconte cette anecdote, parle d’un maître de pension, et non d’un *ecclésiastique*. Le fait ainsi rétabli n’a rien d’invraisemblable. On peut croire au contraire que Molière composa *le Maître d’École*, *le Docteur amoureux*, *les Trois Docteurs rivaux*, et le rôle de *Métaphraste*, pour son maître de pension : on sait avec quel soin il appropriait ses rôles au caractère de ses acteurs. [↑](#footnote-ref-38)
39. A cette époque, c’est-à-dire en 1645, Molière quitta Paris et parcourut la province avec sa troupe. Il y resta quatre ou cinq ans pour se perfectionner dans son art. Dans ce long intervalle on le retrouve une seule fois à Bordeaux favorablement accueilli par le duc d’Épernon, si fameux sous les règnes de Henri III et de Henri IV. En 1650 il revint à Paris, et c’est seulement alors que le prince de Conti, son ancien condisciple, le fit jouer à son hôtel (aujourd’hui la Monnoie). [↑](#footnote-ref-39)
40. Nouvelle confusion dans les époques. Ce ne fut qu’en 1653 ou 1654, un peu avant la convocation des états du Languedoc, que le prince de Conti ordonna à Molière d’aller le rejoindre à Béziers. Ainsi voilà huit années de la vie de Molière dont tous les détails nous sont inconnus. Molière passa à Lyon toute l’année de 1653. [↑](#footnote-ref-40)
41. On trouvera une histoire de la troupe de Molière à la suite de ces Mémoires. [↑](#footnote-ref-41)
42. Ce pâtissier se nommait Ragueneau ; il fut longtemps aimé des comédiens et chéri des poètes, qui se régalaient à ses dépens. L’un de ces derniers, nommé Beys, lui ayant inspiré l’idée de faire des vers, le pauvre Ragueneau négligea son four, et, de bon pâtissier, il devint d’abord méchant poète, puis méchant comédien. Dassoucy, qui nous a conservé son histoire, dit qu’à force de faire crédit à ses confrères du Parnasse il se ruina, et qu’un beau matin, sans aucun respect pour les Muses, des huissiers le jetèrent dans une prison. Il en sortit après un an de captivité, et voulut donner au monde les vers qu’il avait composés ; mais, dit plaisamment Dassoucy, « Il ne trouva dans Paris aucun poète qui le voulût nourrir à son tour, et aucun pâtissier qui, sur un de ses sonnets, lui voulût faire crédit seulement d’un pâté. Il sortit donc de Paris avec sa femme et ses enfants, lui cinquième, en comptant un petit âne tout chargé de ses œuvres, pour aller chercher fortune en Languedoc, où il fut reçu dans une troupe de comédiens qui avait besoin d’un homme pour faire un personnage de Suisse, où, quoique son rôle fût tout au plus de quatre vers, il s’en acquitta si bien, qu’en moins d’un an il acquit la réputation du plus méchant comédien du monde ; de sorte que les comédiens, ne sachant à quoi l’employer, le voulurent faire moucheur de chandelles ; mais il ne voulut point accepter cette condition, comme répugnante à l’honneur et à la qualité de poète : depuis, ne pouvant résister à la force de ses destins, je l’ai vu avec une autre troupe, mouchant les chandelles fort proprement. Voilà le destin des fous, quand ils se font poètes, et le destin des poètes, quand ils deviennent fous. » (Dassoucy, *Aventures d’Italie*, page 284.) [↑](#footnote-ref-42)
43. Ces acteurs ne faisaient pas partie de la troupe au moment de son départ de Paris ; mais Molière, s’étant arrêté à Lyon, où il donna l’*Étourdi*, y obtint un tel succès, qu’il fil tomber deux autres troupes dont les premiers acteurs s’empressèrent de se joindre à lui. De ce nombre étaient La Grange, Du Croisy, Duparc, et les demoiselles de Brie et Duparc. C’est pour Duparc que Molière fit le rôle de Gros-René du *Dépit amoureux*. [↑](#footnote-ref-43)
44. Molière ne se lia avec les Béjart qu’en 1645. La jeune Armande était peut-être alors auprès de sa sœur. Elle avait quatorze ou quinze ans en 1653, au moment de son départ pour Lyon. Molière l’ayant épousée dans la suite, on osa répandre le bruit qu’il s’était uni à la fille de sa maîtresse, et même à sa propre fille : imputations infâmes auxquelles Molière ne daigna jamais répondre. Cependant on avait ignoré jusqu’à ce jour qu’Armande Béjart (femme de Molière) était la sœur, et non la fille, de cette Madeleine Béjart que Raymond, seigneur de Modène, épousa secrètement. Cette découverte précieuse est due à M. Beffara, qui a publié l’acte de mariage de Molière, acte qu’il ne sera point inutile de rapporter ici :

    « Jean-Baptiste Poquelin, fils du sieur Jean Poquelin et de feue Marie Cressé, d’une part, et Armande Gresinde Béjart, fille de feu Joseph Béjart et de Marie Hervé, d’autre part, tous deux de cette paroisse vis-à-vis le Palais-Royal, fiancés et mariés, tout ensemble, par permission de M. de Comte, doyen de Notre-Dame, et grand vicaire de monseigneur le cardinal de Retz, archevêque de Paris, en présence dudit Jean Poquelin, père du marié, et de André Boudet, beau-frère du marié, de ladite Marie Hervé, mère de la mariée, Louis Béjart et Madeleine Béjart, frère et sœur de ladite mariée. »

    Cet acte est signé S. B. Poquelin (c’est Molière), J. Poquelin (c’est son père), Boudet (c’est son beau-frère), Marie Hervé (c’est la mère d’Armande Béjart), Armande Gresinde Béjart, Louis Béjart, et *Béjart* (Madeleine, sœur d’Armande Béjart). [↑](#footnote-ref-44)
45. Lisez, *la sœur*. [↑](#footnote-ref-45)
46. Armand de Bourbon, prince de Conti, frère du grand Condé, né le 11 octobre 1629, épousa, en 1654, Martinozzi, nièce de Mazarin, ce qui le fit nommer gouverneur de Guienne. Il aimait passionnément la comédie, et se plaisait même à imaginer des sujets propres à la scène ; depuis il a écrit contre les spectacles. Il mourut à Pézenas le 21 février 1666. Son ouvrage est intitulé : *Traité de la comédie et des spectacles selon la tradition de l’Église, par le prince de Conti* ; Paris, 1667, in-8°. Il y attaque les pièces de Molière. On y lit, page 24 : *Il n’y a rien de plus scandaleux que la cinquième scène du deuxième acte de l’École des Femmes*. [↑](#footnote-ref-46)
47. Ce ne fut qu’en 1654 que Molière se rendit auprès du prince de Conti. Cette date est établie par la première représentation du *Dépit amoureux*, et par les Mémoires de Dassoucy. Ce dernier ouvrage nous fournit quelques détails pleins d’intérêt sur cette époque de la vie de Molière, sur son voyage, et sur la générosité de son caractère. Dassoucy était une espèce de troubadour, bon musicien, poète agréable, qui courait joyeusement de ville en ville, son luth à la main, et suivi de deux jeunes pages qui ont beaucoup trop occupé la muse de Chapelle. Arrivé à Lyon, il trouva, dit-il, ses poésies dans tous les couvents de religieuses ; mais, « ce qui me charma le plus, ce fut la rencontre de Molière et de MM. les Béjart. Comme la comédie a des charmes, je ne pus si tôt quitter ces charmants amis : je demeurai trois mois à Lyon parmi les jeux, la comédie, et les festins, quoique j’eusse bien mieux fait de ne m’y pas arrêter un jour ; car, au milieu de tant de caresses, je ne laissai pas d’y essuyer de mauvaises rencontres. » (Il perdit son argent au jeu, et un de ses pages l’abandonna.) « Ayant ouï dire qu’il y avait à Avignon une excellente voix de dessus, dont je pourrais facilement disposer, je m’embarquai avec Molière sur le Rhône, qui mène en Avignon, où, étant arrivé avec quarante pistoles de reste du débris de mon naufrage, comme un joueur ne saurait vivre sans cartes, non plus qu’un matelot sans tabac, la première chose que je fis, ce fut d’aller à l’académie ; j’avais déjà ouï parler du mérite de ce lieu et de la capacité de plusieurs galants hommes qui divertissaient galamment les bienheureux passants qui aiment à jouer à trois dés. J’en fus encore averti charitablement par un fort honnête marchand de linge, qui, voyant ma bourse assez bien garnie, que j’avais ouverte pour lui payer quelques rabats, me dit : Monsieur, tandis que vous avez la main au gousset, vous feriez bien de faire votre provision de linge, car je vous vois souvent entrer dans cette porte (me montrant la porte de l’académie), où j’ai bien vu entrer des étrangers aussi lestes que vous ; mais je vous puis assurer, par la part que je prétends en paradis, que je n’en ai vu jamais aucun qui, au bout de quinze jours, en soit sorti mieux vêtu que notre premier père Adam sortit du paradis terrestre. Comme cette maison est un petit quartier de la Judée, et que les Juifs sont amoureux des nippes, ils joueront sur tout, et bien que vous ayez le visage d’un *fébricitant* (il avait la fièvre), ne croyez pas que ce peuple mosaïque, qui ne pardonne pas à la peau, pardonne à la chemise. Après avoir gagné votre argent, ils vous dépouilleront comme au coin d’un bois, et vous gagneront votre habit : c’est pourquoi je vous conseille d’acheter au moins une paire de caleçons… J’étais trop amoureux de mon faible pour écouter un conseil si contraire à ma passion dominante, et jour pour jour je me trouvai, au bout du mois, au même état que mon marchand de linge m’avait prédit… Un grand Juif, qui avait le nez long et le visage pâle, me gagna mon argent ; Moïse me gagna ma bague, et Simon le lépreux mou manteau. Pierrotin, qui faisait gloire de m’imiter, rafla son baudrier contre Abraham. Je laissai donc tout à ce peuple circoncis, jusqu’à ma fièvre quarte, que je perdis avec mon argent. Mais, comme un homme n’est jamais pauvre tant qu’il a des amis, ayant Molière pour estimateur, et toute la maison des Béjart pour amie, en dépit du diable, de la fortune, et de tout ce peuple hébraïque, je me vis plus riche et plus content que jamais ; car ces généreuses personnes ne se contentèrent pas de m’assister comme ami, elles me voulurent traiter comme parent. Étant commandés pour aller aux états, ils me menèrent avec eux à Pézenas, où je ne saurais dire combien de grâces je reçus ensuite de toute la maison. On dit que le meilleur frère est las, au bout d’un mois, de donner à manger à son frère ; mais ceux-ci, plus généreux que tous les frères qu’on puisse avoir, ne se lassèrent point de me voir à leur table tout un hiver ; et je peux dire :

    « Qu’en cette douce compagnie,

    Que je repaissais d’harmonie,

    Au milieu de sept ou huit plats,

    Exempt de soin et d’embarras,

    Je passais doucement la vie.

    Jamais plus gueux ne fut plus gras ;

    Et quoi qu’on chante, et quoi qu’on die

    De ces beaux messieurs des états,

    Qui tous les jours ont six ducats,

    La musique et la comédie ;

    A cette table bien garnie,

    Parmi les plus friants muscats,

    C’est moi qui soufflais la rôtie,

    Et qui buvais plus d’hypocras.

    En effet, quoique je fusse chez eux, je pouvais bien dire que j’étais chez moi. Je ne vis jamais tant de bonté, tant de franchise, ni tant d’honnêteté, que parmi ces gens-là, bien dignes de représenter réellement dans le monde les personnages des princes qu’ils représentent tous les jours sur le théâtre. Après donc avoir passé six bons mois dans cette cocagne, et avoir reçu de M. le prince de Conti, de Guilleragues, et de plusieurs personnes de cette cour, des présents considérables, je commençai à regarder du côté des monts ; mais, comme il me fâchait fort de retourner en Piémont sans y amener encore un page de musique, et que je me trouvais tout porté dans la province de France qui produit les plus belles voix, aussi bien que les plus beaux fruits, je résolus de faire encore une tentative ; et, pour cet effet, comme la comédie avait assez d’appas pour s’accommoder à mon désir, je suivis encore Molière à Narbonne. » (*Aventures de Dassoucy*, t. I, page 309.) On regrette que Dassoucy ne soit pas entré dans de plus longs détails sur Molière et sur sa troupe ; cependant ce passage est d’autant plus précieux, qu’il renferme les seuls documents authentiques qui nous soient parvenus sur cette époque de la vie de Molière. [↑](#footnote-ref-47)
48. C’est-à-dire quelque employé ou quelque comédien de la troupe. Ce mot *domestique* avait alors un sens beaucoup plus étendu qu’aujourd’hui. Il signifiait proprement être de la famille, de la maison. Tous ceux qui faisaient partie de la maison d’un grand seigneur étaient réputés ses domestiques. Les plus grands seigneurs étaient eux-mêmes domestiques chez le roi. [↑](#footnote-ref-48)
49. Grimarest oublie ici un fait qui a pu influer sur la détermination de Molière. Cette place lui fut offerte peu de temps après la mort du poète Sarrasin, que le prince lui proposait de remplacer ; et on lit dans les Mémoires de Segrais, « que Sarrasin mourut à l’âge de quarante-trois ans, d’une fièvre chaude causée par un mauvais traitement que lui fit M. le prince de Conti. Ce prince lui donna un coup de pincette à la tempe : le sujet de son mécontentement était que l’abbé de Cosnac, depuis archevêque d’Aix, et Sarrasin, l’avaient fait condescendre à épouser la nièce du cardinal Mazarin, et à abandonner quarante mille écus de bénéfice pour n’avoir que vingt-cinq mille écus de rente ; de sorte que l’argent lui manquait souvent ; et alors il était dans des chagrins contre ceux qui lui avaient fait faire cette bassesse, comme il l’appelait, à cause de la haine universelle qu’on avait dans ce temps-là contre le cardinal de Mazarin. » (*Mémoires de Segrais*, page 51.) Le prince de Conti avait été généralissime des troupes de la Fronde. Le cardinal de Retz, qui l’avait vu de près, dit que c’était un zéro, qui ne multipliait que parce qu’il était prince du sang. La méchanceté, ajoute-t-il, faisait en lui ce que la faiblesse faisait en monseigneur le duc d’Orléans. NOTA. Ce fut le cardinal de Retz qui plaça le poète Sarrasin auprès de ce prince. (*Mémoires du cardinal de Retz*, livre II, page 297, et livre III, page 60.) [↑](#footnote-ref-49)
50. A son retour des états de Languedoc, au mois de décembre 1657, il trouva à Avignon Pierre Mignard qui revenait d’Italie, où il avait passé vingt-deux ans. A cette époque Mignard faisait le portrait de la marquise de Gange, célèbre par sa beauté et sa fin tragique. C’est donc à Avignon que commença entre Mignard et Molière une amitié qui dura toute leur vie. Mignard a laissé à la postérité le portrait de Molière ; et Molière, dans son poème du *Val de Grace*, a rendu au talent de Mignard un hommage qui mérita les éloges de Boileau. (*Vie de Mignard*, in-12, 1630, p. 55.) [↑](#footnote-ref-50)
51. Ce début eut lieu le 24 octobre sur un théâtre que le roi avait fait dresser dans la salle des gardes du vieux Louvre. (*Vie de Molière*, par La Grange.) [↑](#footnote-ref-51)
52. Nous rétablissons ici le discours de Molière tel qu’il se trouve dans la *Préface* de La Grange, édition de 1682. [↑](#footnote-ref-52)
53. Ce ne fut point *les trois Docteurs rivaux*, mais *le Docteur amoureux*, que Molière représenta devant Louis XIV. « Comme il y avait longtemps qu’on ne jouait plus de petites comédies, disent les éditeurs de 1682, l’invention en parut nouvelle, et celle qui fut représentée ce jour-là divertit autant qu’elle surprit tout le monde. Molière faisait le docteur, et la manière dont il s’acquitta de ce personnage le mit dans une si grande estime, que Sa Majesté donna des ordres pour établir sa troupe à Paris. » (*Préface* de La Grange dans l’édition de 1682.) On sait que Boileau regrettait fort qu’on eût perdu la petite comédie du *Docteur amoureux*, parce que, disait-il, il y a toujours quelque chose de saillant et d’instructif dans les moindres ouvrages de Molière. (Voyez *le Boléana*.)

    Outre ces deux farces, Molière avait encore composé en province *le Maître d’école*, *le Médecin volant*, et la *Jalousie du Barbouillé*. Ces deux derniers canevas servirent depuis à Molière, lorsqu’il composa *le Mariage forcé*, *le Médecin malgré lui*, et *George Dandin*. Ils ont été retrouvés.

    Il existe deux registres de la troupe de Molière, qui commencent le 6 avril 1663, et se terminent le 4 janvier 1665. On y trouve le titre de différentes petites pièces dont il est possible que Molière soit l’auteur.

    1° Le 13 avril 1663, Le Docteur Pédant.

    2° Le 15, La Jalousie De Gros-René.

    3° Le 17, Gorgibus Dans Le Sac, titre qui semble indiquer le canevas de la seconde scène des *Fourberies de Scapin*.

    4° Le 20, Le Fagoteux : on sait que c’est le titre que Molière donnait lui- même au *Médecin malgré lui*.

    5° Le 20 janvier 1664, Le Grand Benêt De Fils : ce canevas pourrait bien être le modèle du Thomas Diafoirus du *Malade imaginaire*.

    6° Le 27 avril. Gros-Rene Petit Enfant.

    7° Le 26 mai, La Casaque. [↑](#footnote-ref-53)
54. Depuis la mort tragique de Gros-Guillaume, Garguille, et Turlupin, et la perte de Bruscambille, qui mourut dans la même année. [↑](#footnote-ref-54)
55. Le théâtre du Petit-Bourbon avait été construit dans l’emplacement qu’occupe aujourd’hui la colonnade du Louvre. (DESP.) [↑](#footnote-ref-55)
56. Être obligé de *la mettre au double à cause de la foule*, cela ne veut pas dire que le prix des places fût doublé, comme le pense un commentateur, mais qu’elle fut jouée deux fois par jour. C’était le seul moyen de répondre au désir de la foule. A cette époque, le spectacle commençait entre trois et quatre heures : deux représentations étaient donc possibles. [↑](#footnote-ref-56)
57. Comment ose-t-on écrire que Molière n’a aucune part à cette scène, parce qu’il ignorait les termes de la chasse ? N’est-il pas plus naturel de penser, d’après quelques Mémoires du temps, que le lendemain de l’ordre donné par Louis XIV, Molière alla chez M. de Soyecourt, et que, dans une conversation très animée sur la chasse, il trouva le sujet de la scène des *Fâcheux*? [↑](#footnote-ref-57)
58. Brossette, dans ses notes sur la septième épître de Boileau, donne les noms de quelques-uns des détracteurs de *l’Ecole des Femmes*. C’est le duc de La Feuillade qui est désigné ici par le titre d’*homme de cour*, et qui ne pouvait soutenir une pièce où l’on avait mis *tarte à la crème*. Ce mot était devenu proverbe. Les autres personnages désignés dans l‘épître de Boileau sont le commandeur de Souvré, et le comte de Broussin, qui, pour faire sa cour au commandeur, sortit un jour au second acte de la comédie. L’auteur d’une Vie de Molière, écrite en 1724, dit que le duc de La Feuillade, outré de se voir traduit sur la scène dans *la Critique de l’Ecole des Femmes*, « s’avisa d’une vengeance indigne d’un honnête homme. Un jour qu’il vit passer Molière par un appartement où il était, il l’aborda avec les démonstrations d’un homme qui voulait lui faire caresse. Molière s’étant incliné, il lui prit la tête, et, en lui disant *tarte à la crème*, Molière, *tarte à la crème*, il lui frotta le visage contre ses boutons, et lui mis le visage en sang. Le roi, qui vit Molière le même jour, apprit la chose avec indignation ; et le marqua au duc, qui apprit à ses dépens combien Molière était dans les bonnes grâces de Sa Majesté. Je tiens ce fait d’une personne contemporaine qui m’a assuré l’avoir vu de ses propres yeux. » (*Vie de Molière*, écrite en 1724). [↑](#footnote-ref-58)
59. Floridor entra dans la troupe du Marais en 1640. Il avait beaucoup de noblesse dans l’air et dans les manières ; il était fort aimé de la cour, et particulièrement du roi. De Visé a dit de lui : « Il paraît véritablement ce qu’il représente dans toutes les pièces qu’il joue ; tous les auditeurs souhaiteraient de le voir sans cesse, et sa démarche, son air et ses actions, ont quelque chose de si naturel, qu’il n’est pas nécessaire qu’il parle pour attirer l’admiration de tout le monde. » (*Critique de la tragédie de Sophonisbe*.) La nature avait encore accordé à cet excellent acteur une figure noble, une taille bien prise, un son de voix qui, quoique mâle, avait quelque chose de pénétrant et d’affectueux : il joignait à tous ces avantages beaucoup d’esprit, et, ce qui est encore plus estimable, une probité et une conduite exemplaires. Josias de Soulas Floridor était né de parents nobles, et avait d’abord servi qualité d’enseigne. (*Les Frères Parfait*, tome VIII, page 221.) Une anecdote racontée par Boileau confirme tout ce qu’on vient de lire. Racine avait confié à Floridor le rôle de Néron dans *Britannicus* ; mais cet acteur était tellement aimé du public, que tout le monde souffrait de lui voir représenter Néron et de lui vouloir du mal, ce qui nuisit au succès de la pièce. Racine, s’étant aperçu de ce singulier effet du mérite de Floridor, confia le rôle à un autre acteur, et la pièce s’en trouva mieux. (*Boléana*, page 106.) [↑](#footnote-ref-59)
60. Beauchâteau était gentilhomme. Il n’a jamais rempli que les seconds rôles tragiques et comiques. Molière, dans *l’Impromptu de Versailles*, contrefit la déclamation outrée de cet acteur en récitant les stances du *Cid*:

    Perce jusques au fond du cœur.

    Le fils de Beauchâteau fut célèbre à huit ans. On recueillit ses poésies sous le titre de *Muse naissante du jeune Beauchâteau*, 1657. Le poète Maynard orna ce recueil d’une préface. A onze ans, Beauchâteau présenta son ouvrage à l’Académie ; à quatorze ans, il passa en Angleterre ; il s’embarqua ensuite pour la Perse, et depuis on n’a pas eu de ses nouvelles. (*Les Frères Parfait*, tome IX, page 411.) [↑](#footnote-ref-60)
61. *L’Impromptu de Versailles* fut joué en 1663. Il ne peut donc être ici question de Mondory, mort en 1651 : c’est Montfleury qu’il faut lire. Molière critiqua le jeu et la déclamation de cet acteur dans la scène Ire de *l’Impromptu*, critique que Montfleury ne pardonna pas, et dont son fils le vengea par une comédie intitulée *l’Impromptu* *de l’hôtel de Condé*, où il contrefit à son tour Molière dans le rôle de César de *la Mort de Pompée*. Heureux, s’il eût borné là sa vengeance ! mais la haine l’aveugla au point qu’il se fit l’interprète des plus infâmes calomnies, et présenta à Louis XIV une requête dans laquelle il accusait Molière d’avoir épousé sa propre fille. Racine, très jeune encore, fut témoin de cette intrigue : « Montfleury, écrit-il à M. Le Vasseur, a fait une requête contre Molière, et l’a donnée au roi : il l’accuse d’avoir épousé la fille et d’avoir vécu autrefois avec la mère ; mais Montfleury n’est point écouté à la cour \*. » Molière ne daigna point répondre à cette attaque, et l’on doit peut-être le blâmer de ce silence, puisque ce n’est que dans notre siècle qu’il a trouvé un noble défenseur, M. Beffara, qui, les pièces du procès à la main, est venu porter la lumière dans ce dédale de bassesse et de lâcheté. M. Beffara a mérité la reconnaissance de tous les honnêtes gens ; car non-seulement il a honoré la mémoire de Molière, en faisant briller la vérité, mais il a puni les calomniateurs, en effaçant leurs calomnies.

    Ici les dates sont précieuses, et l’on peut dire que leur rapprochement est comme un trait de lumière qui nous montre la grande âme de Louis XIV. La requête dans laquelle Montfleury accusait Molière d’avoir épousé sa fille, fut présentée à la fin de décembre 1663, et le 28 février 1664, c’est-à-dire deux mois après cette requête, le roi de France tenait sur les fonts de baptême, avec madame Henriette d’Angleterre, le premier enfant de Molière, et lui donnait le nom de Louis. C’est ainsi que Louis XIV répondit toujours aux ennemis de Molière. Toutes les calomnies dont on voulait accabler ce grand poète, étaient aussitôt consolées par un bienfait.

    Ce Montfleury, qui croyait se venger de Molière en se déshonorant, avait l’orgueil de se croire son rival. Son théâtre a été imprimé avec celui de son fils, auteur de *la Femme juge et* *partie*, qui partagea un moment avec *le Tartuffe* la faveur du public. On dit que Montfleury se rompit une veine en jouant Oreste dans *Andromaque* ; c’est une erreur : il mourut de la fièvre, il est vrai, peu de jours après avoir joué ce rôle. Montfleury était gentilhomme, et il avait été page du duc de Guise. Chapuzeau le cite comme un excellent comédien. (Voyez *Chapuzeau*, liv. III, pages 177 et 178 ; *les Frères Parfait*, tome VII, pages 129 et 130, et les *Mémoires* de Louis Racine, page 38.)

    \* Œuvres de J. Racine, avec les notes de tous les commentateurs, 1844, t. VI, p. 123. [↑](#footnote-ref-61)
62. Ceci est un trait lancé contre Beaubourg, qui avait remplacé Baron, et dont le jeu était outré. Ce passage est une nouvelle preuve que Grimarest a travaillé d’après les Mémoires de Baron, alors retiré du théâtre, mais qui y remonta en 1720. [↑](#footnote-ref-62)
63. On a ouï dire souvent à M. le président Montesquieu, d’après une ancienne tradition de Bordeaux, que Molière, encore comédien de campagne, avait fait représenter dans cette ville une tragédie de sa façon, qui avait pour titre la *Thébaïde*, mais que le peu de succès qu’elle obtint le détourna du genre tragique. C’est sans doute le plan de cette pièce que Molière donna à Racine. (B.) [↑](#footnote-ref-63)
64. Rotrou n’a point fait de *Thébaïde* ; il est auteur d’*Antigone*, pièce à laquelle Racine fit en effet quelques emprunts. La Grange-Chancel disait avoir entendu dire à des amis particuliers de Racine, que, pressé par le peu de temps que lui avait donné Molière pour composer cette pièce, il y avait fait entrer, sans presque aucun changement, deux récits entiers tirés de l’*Antigone* de Rotrou, jouée en 1638. Ces morceaux disparurent dans l’impression de la *Thébaïde*, jouée en 1664. Voilà à quoi il faut réduire tout ce que dit ici Grimarest. [↑](#footnote-ref-64)
65. Avocat, faisant des parodies, des romans, et d’autres niaiseries oubliées. Il s’associait avec le père du président Hénault pour dénigrer Racine, et finit par devenir le panégyriste du grand poète dont il avait été le zoïle. (DESP.) [↑](#footnote-ref-65)
66. Nous avons déjà dit qu’Armande Béjart (femme Molière) était la sœur et non la fille de Madeleine Béjart. (Voyez la *Dissertation sur Pocquelin de Molière*, par M. Beffara.) [↑](#footnote-ref-66)
67. Les emportements de Madeleine Béjart sont vraisemblables ; mais le mariage de Molière ne fut point secret, et Madeleine Béjart y assista en sa qualité de sœur, comme le prouve le contrat porté plus haut. [↑](#footnote-ref-67)
68. Cette femme, qui inspira une si forte passion à Molière, et qui le rendit si malheureux, n’avait pas une beauté régulière : voici le portrait que Molière en a fait lui-même à une époque où elle lui avait déjà causé beaucoup de chagrins. « Elle a les yeux petits, mais elle les a pleins de feu, les plus brillants, les plus perçants du monde, les plus touchants qu’on puisse voir. Elle a la bouche grande, mais on y voit des grâces qu’on ne voit point aux autres bouches. Sa taille n’est pas grande, mais elle est aisée et bien prise. Elle affecte une nonchalance dans son parler et dans son maintien, mais elle a grâce à tout cela, et ses manières ont je ne sais quel charme à s’insinuer dans les cœurs. Enfin son esprit est du plus fin et du plus délicat ; sa conversation est charmante, et si elle est capricieuse autant que personne du monde, tout sied bien aux belles, on souffre tout des belles. » (*Bourgeois gentilhomme*, acte III, scène IX.) Élève de Molière, elle devint une excellente actrice : sa voix était si touchante, qu’on eût dit, suivant un contemporain, qu’elle avait véritablement dans le cœur la passion qui n’était que dans sa bouche. Le même auteur trace ainsi son portrait et celui de La Grange, « Remarquez, dit-il, que la Molière et La Grange font voir beaucoup de jugement dans leur récit, et que leur jeu continue encore, alors même que leur rôle est fini. Ils ne sont jamais inutiles sur le théâtre : ils jouent presque aussi bien quand ils écoutent que quand ils parlent. Leurs regards ne sont pas dissipés, leurs yeux ne parcourent pas les loges. Ils savent que leur salle est remplie, mais ils parlent et ils agissent comme s’ils ne voyaient que ceux qui ont part à leur action ; ils sont propres et magnifiques sans rien faire paraître d’affecté. Ils ont soin de leur parure, et ils n’y pensent plus dès qu’ils sont sur la scène. Et si la Molière retouche parfois à ses cheveux, si elle raccommode ses nœuds et ses pierreries, ces petites façons cachent une satire judicieuse et naturelle. Elle entre par-là dans le ridicule des femmes qu’elle veut jouer ; mais enfin, avec tous ces avantages, elle ne plairait pas tant si sa voix était moins touchante ; elle en est si persuadée elle-même, que l’on voit bien qu’elle prend autant de divers tons qu’elle a de rôles différents. » (*Entretiens galants*, Paris, Ribou, 1681, t. Il, page 91.) Grandval, le père, disait de madame Molière qu’elle jouait à merveille les rôles que son mari avait faits pour elle, et ceux des femmes coquettes et satiriques, et que, sans être belle, elle était piquante et capable d’inspirer une grande passion. (*Cizeron Rival,* page 15, et *les Frères Parfait*.) [↑](#footnote-ref-68)
69. La conversation suivante, avec Chapelle, est extraite de *la Fameuse Comédienne*, ou histoire de la Guérin, auparavant femme de Molière. Cette conversation complète cette partie des Mémoires ; et nous croyons devoir l’y insérer, en avertissant toutefois qu’elle n’appartient pas à l’ouvrage de Grimarest. [↑](#footnote-ref-69)
70. Cette critique portait le titre d’*Observations sur le Festin de Pierre*, par le sieur de Rochemont. On y voit que Molière est vraiment diabolique, que diabolique est son cerveau, et que c’est un diable incarné. L’auteur termine en menaçant du déluge, de la peste, et de la famine, si la sagesse de Louis XIV ne met un frein à l’impiété de Molière. Enfin on sent partout que cette brochure a été inspirée par la crainte du *Tartuffe*, déjà célèbre et déjà persécuté, quoique non achevé. Chose remarquable ! ce libelle est imprimé avec permission du lieutenant civil ; ce qui prouve que le sieur de Rochemont était appuyé par des personnes puissantes. [↑](#footnote-ref-70)
71. Que cette anecdote soit vraie ou fausse, peu importe. Ce qui est absurde, c’est de vouloir y trouver le motif des critiques de Molière, comme s’il avait pu avoir d’autre but que de dévoiler le charlatanisme et l’ignorance doctorale des médecins de son temps. [↑](#footnote-ref-71)
72. Ce Raisin devint un comédien excellent. Il joignait au talent le plus parfait un esprit heureux et fécond, un agréable enjouement, l’art de conter et de jouer ses contes. Les princes de Vendôme l’admettaient à leur table. La cour et la ville se le disputaient. (Desp.) [↑](#footnote-ref-72)
73. Le père et la mère de Baron étaient tous deux de fort bons comédiens. Il est surprenant que Grimarest n’en ait pas dit un mot dans un livre dont le fils paraît avoir fourni les matériaux. Voici deux anecdotes assez piquantes. « La mère de Baron était une si belle femme que, lorsqu’elle se présentait pour paraître à la toilette de la reine mère. Sa Majesté disait aux dames qui étaient présentes : Mesdames, voici la Baron ; et elles prenaient la fuite. Le père de Baron mourut d’un accident très singulier : il faisait le rôle de don Diègue dans *le* *Cid* ; son épée lui était tombée des mains, comme la circonstance l’exige dans la scène qu’il avait faite avec le comte de Gormas, et en la repoussant du pied avec indignation, il en trouva malheureusement la pointe, dont il eut le petit doigt piqué. On traita le soir cette blessure comme une bagatelle ; mais quand il vit, deux jours après, que la gangrène faisait tout apprêter pour lui couper la jambe, il ne le voulut pas souffrir : Non, non, dit-il, un roi de théâtre, comme moi, se ferait tuer avec une jambe de bois. Il aima mieux attendre doucement la mort, qui l’emporta le lendemain. » (*Lettres à mylord… sur Baron*, par d’Allainval.) [↑](#footnote-ref-73)
74. La pension était de 7,000 fr. L’époque où elle fut donnée est digne de remarque*. Le Festin de Pierre* venait d’exciter les plus étranges réclamations. Le libelliste Rochemont avait appelé la colère du roi sur cet ouvrage ; intéressant la religion dans cette querelle, il réclamait les plus terribles punitions contre l’auteur, qu’il traitait d’impie. Louis XIV répondit en comblant Molière de ses bienfaits. Déjà depuis deux ans Molière recevait une pension de 1,000 fr. que le roi lui avait accordée après le succès de *l’École des Femmes*, comme pour répondre aux nombreux détracteurs de ce chef-d’œuvre. [↑](#footnote-ref-74)
75. Quoique comédien, Molière faisait toujours auprès du roi son service de valet de chambre. Cette double fonction fut cause de plusieurs aventures que nous allons rapporter. Un jour, s’étant présenté pour faire le lit du roi, un autre valet de chambre, qui devait le faire avec lui, se retira brusquement, en disant qu’il n’avait point de service à partager avec un comédien. Bellocq, homme d’esprit, et qui faisait de jolis vers, s’approcha dans le moment, et dit : « Monsieur de Molière, voulez-vous bien que j’aie l’honneur de faire le lit du roi avec vous ? » Louis XIV, instruit de l’affront qu’on avait voulu faire à Molière, en parut fort mécontent. (*Molierana*, page 38.) Voici une anecdote du même genre, et que le père de madame Campan tenait d’un vieux médecin ordinaire de Louis XIV. « Ce médecin se nommait Lafosse : c’était un homme d’honneur, et incapable d’inventer cette histoire. II disait donc que Louis XIV ayant su que les officiers de sa chambre témoignaient par des dédains offensants combien ils étaient blessés de manger à la table du contrôleur de la bouche avec Molière, valet de chambre du roi, parce qu’il jouait la comédie, cet homme célèbre s’abstenait de manger à cette table. Louis XIV, voulant faire cesser des outrages qui ne devaient pas s’adresser à l’un des plus grands génies de son siècle, dit un matin à Molière, à l’heure de son petit lever : On dit que vous faites maigre chère ici, Molière, et que les officiers de ma chambre ne vous trouvent pas fait pour manger avec eux. Vous avez peut-être faim, moi-même je m’éveille avec un très bon appétit ; mettez-vous à cette table, et qu’on me serve mon *en cas de nuit*. (Tous les services de prévoyance s’appelaient des *en cas*.) Alors le roi coupant sa volaille, et ayant ordonné à Molière de s’asseoir, lui sert une aile, en prend en même temps une pour lui, et ordonne que l’on introduise les entrées familières, qui se composaient des personnes les plus marquantes et les plus favorisées de la cour. Vous me voyez, leur dit le roi, occupé à faire manger Molière, que mes valets de chambre ne trouvent pas assez bonne compagnie pour eux. De ce moment, Molière n’eut plus besoin de se présenter à cette table de service, toute la cour s’empressa de lui faire des invitations. » (*Mémoires de madame Campan*, tome III, page 8.) [↑](#footnote-ref-75)
76. Elle se nommait Laforest. Boileau lui a donné une espèce d’immortalité dans le passage suivant : « On dit que Malherbe consultait sur ses vers jusqu’à l’oreille de sa servante ; et je me souviens que Molière m’a montré aussi plusieurs fois une vieille servante, qu’il avait chez lui, et à qui il lisait, disait-il, quelquefois ses comédies ; et il m’assurait que, lorsque des endroits de plaisanterie ne l’avaient point frappée, il les corrigeait, parce qu’il avait plusieurs fois éprouvé sur son théâtre que ces endroits n’y réussissaient point. » (Boileau, *Réflexions critiques*, page 182, tome III des Œuvres) « Un jour Molière, pour éprouver a le goût de cette servante, lui lut quelques scènes d’une pièce de Brécourt. Laforest ne prit point le change, et, après avoir ouï quelques mots, elle soutint que son maître n’avait point fait cet ouvrage. » (Bross.) [↑](#footnote-ref-76)
77. Cette anecdote est douteuse. Il paraît, d’après le registre de la Comédie-Française, que l’*Avare* ne fut pas représenté avant le 9 septembre 1668. Il eut alors neuf représentations, et onze deux mois après. Ces premières représentations, il est vrai, furent presque désertes ; mais Boileau s’y montrait fort assidu, et soutenait que la pièce était excellente.

    Racine, irrité contre Molière (il le croyait auteur d’une satire contre *Andromaque*, dont l’auteur véritable était Subligny), dit un jour à Boileau : Je vous vis dernièrement à l’*Avare*, et vous riiez tout seul sur le théâtre — Je vous estime trop, répondit Boileau, pour croire que vous n’y ayez pas ri du moins intérieurement. (Voyez le *Boléana*. page 104) [↑](#footnote-ref-77)
78. Lisez : sa belle-sœur. [↑](#footnote-ref-78)
79. Il ne peut être question de *Psyché*, comme le croit un commentateur. Baron était âgé de treize ans à l’époque du *soufflet*, et le ballet de *Psyché* ne fut composé que cinq ans plus tard. Ce ne fut qu’après les aventures dont nous parlerons dans la suite, et une absence de plusieurs années, que Baron remplit le rôle de l’Amour. Il était alors âgé de dix-huit ans. Il s’agit ici du rôle de Myrtil dans *Mélicerte*. (Voyez le tome XV de l’*Histoire du théâtre français*, par les frères Parfait.) [↑](#footnote-ref-79)
80. Voyez l’*Histoire de la troupe de Molière*. [↑](#footnote-ref-80)
81. Un autre trait mérite d’être rapporté. Molière revenait d’Auteuil avec Charpentier, fameux compositeur de musique ; il donna l’aumône à un pauvre qui, un instant après, fit arrêter le carrosse, en disant : « Monsieur, vous n’avez pas eu dessein de me donner une pièce d’or. Où la vertu va-t-elle se nicher ? s’écria Molière, après un instant de réflexion : tiens, mon ami, en voilà une autre. » [↑](#footnote-ref-81)
82. C’est entre les mois de mars et d’octobre 1670 que le public déserta le théâtre de Molière pour suivre Scaramouche. La longue absence de cet acteur, qui resta en Italie depuis 1667 jusqu’au commencement de 1670, explique l’empressement du public. *Le Bourgeois gentilhomme* et la tragédie de *Tite et Bérénice* de Corneille, jouée le 28 novembre 1670, et dans laquelle Baron fit sa rentrée, ramenèrent la foule au théâtre de Molière. Scaramouche était un Napolitain appelé Tiberio Fiorelli. Il excellait dans la pantomime ; et le trait suivant, rapporté par Gherardi, peut donner une idée de son merveilleux talent : « Dans une scène de *Colombine, avocat pour et contre*, Scaramouche, après avoir arrangé tout ce qu’il y a dans sa chambre, prend sa guitare, s’assied dans un fauteuil, et joue en attendant l’arrivée de son maître. Pascariel vient tout doucement derrière lui, et bat la mesure par-dessus ses épaules. C’est ici que cet incomparable acteur, modèle des plus illustres comédiens de son siècle, qui avait appris de lui l’art si difficile de remuer les passions et de savoir les bien peindre sur leur visage, c’est ici, dis-je, qu’il faisait pâmer de rire pendant un gros quart d’heure dans une scène d’épouvante où il ne proférait pas un seul mot… » Cet exemple suffît pour appuyer ce que dit Mezzetin de l’étude que Molière avait faite du jeu de ce grand acteur. « La nature, dit-il, avait doué Scaramouche d’un talent merveilleux, qui était de figurer par les postures de son corps et par les grimaces de son visage tout ce qu’il voulait, et cela d’une manière si originale, que le célèbre Molière, après l’avoir étudié longtemps, avoua ingénument qu’il lui devait toute la beauté de son action. » (*Vie de Scaramouche*, par Mezzetin, page 188.) Voici un autre passage tiré du *Ménagiana*. « Scaramouche, y est-il dit, était le plus parfait pantomime que nous ayons vu de nos jours. Molière, original français, n’a jamais perdu une représentation de cet original italien. » (*Ménagiana*, tome II, page 404.) Enfin nous citerons encore ces paroles de Palaprat : « Qui nous racontera les merveilles de l’inimitable Dominico ; les charmes de la nature jouant elle-même à visage découvert sous les traits de Scaramouche ? » (*Préface* des Œuvres de Palaprat, page 40.) Les études de Molière sur le jeu de Scaramouche lui ont été reprochées par ses ennemis, qui, ne pouvant nier la perfection de son talent, faisaient tous leurs efforts pour lui en ôter le mérite. « Voulez-vous, disait l’un d’eux, tout de bon jouer Molière ? il faut dépeindre un homme qui ait dans son habillement quelque chose d’Arlequin, de Scaramouche, du docteur, et de Trivelin ; que Scaramouche lui vienne redemander sa démarche, sa barbe, et ses grimaces ; et que les autres viennent en même temps demander ce qu’il prend d’eux dans son jeu et dans ses habits. Dans une autre scène on pourrait faire venir tous les auteurs et tous les vieux bouquins où il a pris ce qu’il y a de plus beau dans ses pièces. On pourrait ensuite faire paraître tous les gens de qualité qui lui ont donné des Mémoires et tous ceux qu’il a copiés. » (Voyez *Zélinde*, comédie, scène VIII, page 90, un volume in-12, imprimé en 1663.) [↑](#footnote-ref-82)
83. Voici ce que raconte un auteur contemporain de l’estime que Molière faisait des acteurs italiens, des soupers où ils se trouvaient réunis, et des conversations favorites de ces aimables et joyeux convives. « Molière, dit-il, ce grand comédien, et mille fois encore plus grand auteur, vivait d’une étroite familiarité avec les Italiens, parce qu’ils étaient bons acteurs et fort honnêtes gens : il y en avait toujours deux ou trois des meilleurs à nos soupers. Molière en était souvent aussi, mais non pas aussi souvent que nous le souhaitions, et mademoiselle Molière encore moins souvent que lui ; mais nous avions toujours fort régulièrement plusieurs *virtuosi*, et ces *virtuosi* étaient les gens de Paris les plus initiés dans les anciens mystères de la comédie française, les plus savants dans ses annales, et qui avaient fouillé le plus avant dans les archives de l’hôtel de Bourgogne et du Marais. Ils nous entretenaient des vieux comiques, de Turlupin, Gauthier-Garguille, Gorgibus, Crivello, Spinette, du docteur, du capitan Jodelet, Gros-René, Crispin. Ce dernier florissait plus que jamais ; c’était le nom de théâtre ordinaire sous lequel le fameux Poisson brillait tant à l’hôtel de Bourgogne. Quoique Molière eût en lui un redoutable rival, il était trop au-dessus de la basse jalousie pour n’entendre pas volontiers les louanges qu’on lui donnait ; et il me semble fort, sans oser pourtant l’assurer après quarante ans, d’avoir ouï dire à Molière en parlant avec Dominico (c’est le célèbre arlequin, père de mademoiselle de La Thorillière, célèbre elle-même sous le nom de Colombine) de Poisson, qu’il aurait donné toute chose un monde pour avoir le naturel de ce grand comédien. C’est dans ces soupers que j’appris une espèce de suite chronologique de comiques, jusqu’aux Sganarelles, qui ont été le personnage favori de Molière, quand il ne s’est pas jeté dans les grands rôles à manteau, et dans le noble et haut comique de *l’École des Femmes*, des *Femmes savantes*, du *Tartuffe*, de *l’Avare*, du *Misanthrope*, etc. » Ce passage est précieux, mais que de regrets il fait naître, lorsqu’on songe à toutes les choses que l’auteur ne fait qu’indiquer ! Il était temps encore d’écrire la vie de Molière, et le simple récit d’un de ses soupers ferait aujourd’hui plus d’honneur à un écrivain que ne lui en ont fait *le Concert ridicule*, *le Ballet extravagant*, *le Secret révélé*, *la Prude du temps*, et toutes ses poésies diverses. (Voyez la *Préface* de Palaprat à la tête de ses Œuvres, page 30.) [↑](#footnote-ref-83)
84. Voyez l’*Histoire de la troupe de Molière*, à la suite de la Vie. [↑](#footnote-ref-84)
85. Cette pièce ancienne, mais *raccommodée* par Madeleine Béjart, ainsi qu’on le voit dans une note du registre de La Grange, datée du 30 janvier 1660, portait le titre de *Don Quixote*, *ou* *les Enchantements de Merlin*. Guérin de Bouscal a donné deux comédies en cinq actes, sous ce titre. Il est probable que Madeleine Béjart avait retouché une de ces deux pièces. [↑](#footnote-ref-85)
86. Auteuil était alors le rendez-vous de tous les amis de Molière, au nombre desquels il faut compter Boileau, La Fontaine, Guilleragues, Puimorin, et l’abbé Le Vayer, fils unique de La Mothe Le Vayer. Brossette nous apprend que ce dernier avait un attachement singulier pour Molière, dont il était le partisan et l’admirateur. Un jour qu’il se trouvait avec Boileau à Auteuil, la conversation s’engagea sur le travers des hommes : Molière soutint que *tous les hommes sont fous, et que chacun néanmoins croit être sage tout seul.* Cette idée fut approfondie et discutée de manière qu’elle fournit à Boileau le sujet de sa quatrième satire. On croit même que Molière conçut le dessein de la mettre au théâtre. Un autre jour, Puimorin, frère de Boileau, raconta qu’ayant osé critiquer le poème de *la Pucelle* en présence de Chapelain, celui-ci lui avait répondu :

    « C’est bien à vous d’en juger, vous qui ne savez pas lire, » et qu’il lui avait répliqué : « Je ne sais que trop lire depuis que vous faites imprimer. » Boileau et Racine trouvèrent cette réplique fort piquante, et voulurent en faire une épigramme, qu’ils tournèrent ainsi :

    Froid, sec et dur auteur, digne objet de satire,

    De ne savoir pas lire oses-tu me blâmer ?

    Hélas ! pour mes péchés, je n’ai que trop su lire,

    Depuis que tu fais imprimer !

    Racine soutint qu’il valait mieux écrire : *De mon peu de lecture*, pour éviter que le second hémistiche du second vers ne rimât avec le premier et le troisième. Molière soutint au contraire qu’il fallait conserver *de ne savoir pas lire*: cette façon, dit-il, « est plus naturelle, et il faut sacrifier toute régularité à la justesse de l’expression. C’est l’art même qui doit nous apprendre à nous affranchir des règles de l’art. » Boileau fut si frappé de la justesse de cette décision, qu’il la mit en vers dans le quatrième chant de *l’Art poétique*:

    Quelquefois dans sa course un esprit vigoureux.

    Trop resserré par l’art, sort des règles prescrites,

    Et de l’art même apprend à franchir les limites.

    On lit dans les Mémoires de Racine le fils qu’un soir à souper chez Molière, La Fontaine fut accablé des railleries de ses meilleurs amis, au nombre desquels se trouvait Racine. Ils ne l’appelaient tous que *le bonhomme* à cause de sa simplicité. La Fontaine essuya leurs railleries avec tant de douceur, que Molière, qui en eut enfin pitié, dit tout bas à son voisin : Ils ont beau se trémousser, ils n’effaceront pas *le bonhomme*. Nous avons réuni ces trois anecdotes pour donner une idée de la société de Molière et de ces entretiens pleins de charmes auxquels Racine, Boileau, La Fontaine, etc., durent souvent leurs plus heureuses inspirations. (Voyez *Mémoires sur la vie de Racine*, page 68 ; *Vie de Molière*, écrite en 1724 ; *Commentaires de Brossette sur la quatrième satire de Boileau*, tome V, page 30, et tome IV, page 44.) [↑](#footnote-ref-86)
87. Rohault, célèbre physicien, auteur de plusieurs ouvrages que les savants consultent encore. On croit qu’il servit de modèle au philosophe du *Bourgeois gentilhomme*; il mourut en 1675. Quant à Mignard, l’auteur se trompe sur l’époque de l’amitié qui s’établit entre ce grand peintre et Molière. Il y avait plus de vingt-trois ans que cette amitié existait. Molière fit la connaissance de Mignard à Avignon en 1657. (Voyez la note page 14.) [↑](#footnote-ref-87)
88. Les convives que Grimarest n’ose nommer étaient Jonsac, Nantouillet, Lulli, Despréaux, et quelques autres. [↑](#footnote-ref-88)
89. Voltaire a voulu jeter quelques doutes sur ce fait. Il est facile cependant de l’appuyer d’un témoignage irrécusable, puisque Racine le fils, qui le rapporte dans ses Mémoires, d’après Grimarest, ajoute que Boileau « racontait souvent cette folie de sa jeunesse, et que ce souper, quoique peu croyable, est très véritable. » (Voyez *Œuvres de Jean Racine*, édition de Lefèvre, tome Ier.) [↑](#footnote-ref-89)
90. On trouve dans un auteur contemporain une anecdote fort piquante sur une lecture du *Tartuffe* faite chez la célèbre Ninon de Lenclos. « Je me rappelle, dit l’auteur, une particularité que je tiens de Molière lui-même, qui nous la raconta peu de jours avant la première représentation du *Tartuffe*. On parlait du pouvoir de l’imitation. Nous lui demandâmes pourquoi le même ridicule qui nous échappe souvent dans l’original, nous frappe à coup sûr dans la copie : il nous répondit que c’est parce que nous le voyons alors par les yeux de l’imitateur, qui sont meilleurs que les nôtres ; car, ajouta-t-il, le talent de l’apercevoir par soi-même n’est pas donné à tout le monde. Là-dessus il nous cita Léontium (Ninon), comme la personne qu’il connaissait sur qui le ridicule faisait une plus prompte impression ; et il nous apprit qu’ayant été la veille lui lire son *Tartuffe* (selon la coutume de la consulter sur tout ce qu’il faisait), elle le paya en même monnaie par le récit d’une aventure qui lui était arrivée avec un scélérat à peu près de cette espèce, dont elle lui fit le portrait avec des couleurs si vives et si naturelles, que, si sa pièce n’eut pas été faite, nous disait-il, il ne l’aurait jamais entreprise, tant il se serait cru incapable de rien mettre sur le théâtre d’aussi parfait que le Tartuffe de Léontium (Ninon). Vous savez si Molière était un bon juge en ces sortes de matières. Puisque Léontium (Ninon) est frappée plus que personne du ridicule, il ne faut pas s’étonner qu’elle le rende si bien. » (*Dialogue sur la musique des anciens*, par l’abbé Châteauneuf, un volume in-12, 1725.) [↑](#footnote-ref-90)
91. On a lu dans vingt écrits, et entre autres dans ceux de Voltaire, que Molière, recevant la défense au moment même où on allait commencer la seconde représentation, dit aux nombreux spectateurs qu’elle avait attirés : « Messieurs, nous allions vous donner le *Tartuffe*, mais monsieur le premier président ne veut pas qu’on le joue. » Le fait n’est ni vrai ni vraisemblable. Molière, quel que fut son dépit, respectait trop les bienséances et la vérité, il se respectait trop lui-même, pour se permettre publiquement un quolibet si offensant et si calomnieux. Le premier président de Lamoignon, l’ami de Racine et de Boileau, l’Ariste du *Lutrin*, ne pouvait en aucune manière être comparé à Tartuffe. Il était d’une piété singulière que nul ne révoquait en doute ; mais, si l’on refuse de croire à ses vertus, on ajoutera foi aux faits et aux dates. La troupe de Molière ne jouait que trois fois par semaine le mercredi, le vendredi, et le dimanche. *Le* *Tartuffe* fut représenté pour la première fois le vendredi 5. La défense arriva le lendemain 6, et c’est le dimanche 7 que devait se donner la seconde représentation. Il est donc faux que la défense ait été notifiée aux comédiens à l’instant où ils se disposaient à entrer en scène. L’annonce de Molière ne put se faire non plus le lendemain, puisqu’à dater du jour de la défense le théâtre fut fermé pendant cinquante jours, interruption qui ne fut point commandée par l’autorité, et qui eut pour cause le départ subit de La Grange et de La Thorillière. (A.) [↑](#footnote-ref-91)
92. Ce Montmort n’était point le fameux parasite, mais Habert, seigneur de Montmort, conseiller au parlement, et membre de l’Académie Française, qui donna une édition des Œuvres de Gassendi avec une préface latine très bien écrite. Ce magistrat était lié avec Chapelain et avec les hommes les plus célèbres de son temps ; il mourut en 1679. [↑](#footnote-ref-92)
93. Nous rétablissons ici cette anecdote telle qu’elle se trouve dans le *Ménagiana*, tome IV, page 174. Le grand Condé avait pour Molière une amitié toute particulière : souvent il l’envoyait chercher pour s’entretenir avec lui. Un jour il lui dit, en présence de personnes qui me l’ont rapporté : « Molière, je vous fais venir peut-être trop souvent, je crains de vous distraire de votre travail ; ainsi je ne vous enverrai plus chercher, mais je vous prie, à toutes vos heures vides, de me venir trouver ; faites-vous annoncer par un valet de chambre, je quitterai tout pour être avec vous. » Lorsque Molière venait, le prince congédiait ceux qui étaient avec lui, et il était souvent des trois ou quatre heures avec Molière. On a entendu ce grand prince, en sortant de ces conversations, dire publiquement : Je ne m’ennuie jamais avec Molière, c’est un homme qui fournit de tout, son érudition et son jugement ne s’épuisent jamais. (Grimarest, *Réponse à la critique de la Vie de M. de Molière*.).On trouve dans les *Anecdotes littéraires* qu’un abbé ayant cru faire sa cour au grand Condé en lui présentant une épitaphe de Molière : Ah ! lui dit ce prince, que celui dont tu me présentes l’épitaphe n’est-il en état de faire la tienne ! (tome II, page 48.) [↑](#footnote-ref-93)
94. Ce fait est singulier, piquant ; il plaît à notre malice, en nous offrant une preuve signalée de la vanité et de l’inconséquence des jugements publics ; il tend même à rehausser la gloire de Molière, en nous le montrant supérieur à son siècle : enfin, il peut servir, au besoin, à consoler la vanité de quelque auteur dont l’ouvrage n’aura pas été accueilli au gré de ses espérances. Mais, le dirai-je ? le fait est faux, entièrement faux. Je sais que j’attaque ici une centaine de recueils d’anecdotes, et autant d’ouvrages de critique littéraire. Je n’ai qu’une arme, mais elle est sûre : c’est le registre même de la comédie, tenu jour par jour avec une exactitude qui ne fait grâce d’aucun détail. *Le* *Misanthrope* fut joué dans les mois de juin et de juillet, c’est-à-dire dans la saison la plus défavorable aux spectacles, et il eut vingt et une représentations consécutives dont il fit seul tous les frais, aucune petite pièce, ni ancienne, ni nouvelle, n’ayant été donnée à la suite. De ces représentations, dont le nombre suffisait alors pour constater un plein succès, quatre des dernières seulement n’atteignirent pas tout à fait à la somme qui était considérée comme bonne et satisfaisante recette. Loin que *le* *Misanthrope* ait été soutenu par *le Médecin malgré lui*, cette dernière pièce, jouée six jours après qu’on eut cessé de jouer la première, le fut onze fois de suite avec d’autres ouvrages ; après quoi, les deux pièces furent données ensemble, et ne le furent que cinq fois. Ainsi croule de tout côté la petite fable bâtie sur la destinée du *Misanthrope* à sa naissance. (A.) — Un passage des Mémoires de Dangeau appuie les observations précédentes sur le succès qu’obtint *le Misanthrope*, puisqu’on y lit que « Cette pièce fit grand bruit, et eut un grand succès à Paris avant d’être jouée à la cour. » (*Mémoires de Dangeau*, 10 mai 1690.) [↑](#footnote-ref-94)
95. Elle ne fut réimprimée qu’en 1682, et on ne la trouve pas dans la seconde édition du *Misanthrope* publiée chez Claude Barbin, un peu plus d’un an après la mort de Molière. Cette circonstance suffirait pour prouver la vérité de l’anecdote racontée par Grimarest, lorsqu’on ne saurait pas que jusqu’alors de Visé avait été un des plus acharnés détracteurs de Molière, et que plus tard il se fit l’apologiste de l’abbé Cotin dans le compte qu’il rendit des *Femmes savantes*. (Voyez *le Mercure galant*, année 1672.) [↑](#footnote-ref-95)
96. Boileau disait que Molière, après avoir lu *le Misanthrope*, lui avait dit : Vous verrez bien autre chose. Il mettait alors la derrière main au *Tartuffe*, dont on ne connaissait encore que les trois premiers actes. Ce trait prouve la préférence qu’il donnait à ce dernier ouvrage. (B.) [↑](#footnote-ref-96)
97. On ignore le titre de ce livre. [↑](#footnote-ref-97)
98. Les trois premiers actes du *Tartuffe* furent joués le 12 mai 1664, à la sixième journée des *Plaisirs de l’Ile enchantée*; mais la représentation de la pièce entière n’eut lieu que le 5 août 1667. Ainsi Grimarest se trompe lorsqu’il dit que *le Tartuffe* parut avant *le Misanthrope* et *le Médecin malgré lui*, qui furent représentés dans l’été de 1666. (Desp.) [↑](#footnote-ref-98)
99. On sait que les ennemis de Molière voulurent persuader au duc de Montausier, fameux par sa vertu sauvage, que c’était lui que Molière jouait dans *le Misanthrope*. Le duc de Montausier alla voir la pièce, et dit en sortant : Je n’ai garde de vouloir du mal à Molière ; il faut que l’original soit bon, puisque la copie est si belle ! Et, comme ou insistait pour l’irriter, il ajouta : « Je voudrais bien ressembler au misanthrope ! c’est un honnête homme ! » (*Vie du duc de Montausier*, tome II, p. 129.)

    Dangeau rapporte cette anecdote avec des circonstances qui dénaturent également le caractère de M. de Montausier et celui de Molière. Il mérite d’autant moins de foi, qu’il n’a consigné ce récit dans ses Mémoires qu’en 1690, à l’époque de la mort du duc de Montausier, c’est-à-dire plus de vingt-quatre ans après la première représentation du *Misanthrope*. Nous prouverons dans la suite que Molière s’est peint lui-même dans le personnage d’Alceste (Voyez le commentaire du *Misanthrope*.) [↑](#footnote-ref-99)
100. Molière ne se rendait pas toujours aux conseils qu’on lui donnait, et il avait raison. Cependant il était loin de croire à la perfection de ses ouvrages. Un jour, à la lecture de ce vers de Boileau parlant de lui :

     Il plaît à tout le monde, et ne saurait se plaire,

     il s’écria, serrant la main du satirique ; « Voilà la plus grande vérité que vous ayez jamais dite ; je ne suis pas du nombre de ces esprits sublimes dont vous parlez ; mais, tel que je suis, je n’ai jamais rien fait dont je sois véritablement content. » (*Œuvres de Boileau*, par Saint-Marc, tome I, page 49.) Ce qui doit faire admirer encore plus la modestie de Molière, c’est qu’il tint ce discours dans la même année où les trois premiers actes du *Tartuffe* furent joués à la cour. (B.) [↑](#footnote-ref-100)
101. Les ennemis de Molière confondaient à dessein le plagiat avec l’imitation. Imiter, ce n’est pas copier ; c’est ajouter à son modèle ; c’est lutter avec lui d’invention et de génie : et voilà ce que Molière a fait avec un rare bonheur dans *Amphitryon*. Aussi a-t-on dit de lui qu’il était original même lorsqu’il imitait. Les ouvrages de Virgile et de Vida suffisent pour établir la différence qui existe entre l’imitateur et le plagiaire : Virgile imite Homère, et ne le pille pas ; il est quelque fois son égal. Vida copie Virgile ; il dénature ses vers pour les voler, et dans ses larcins même il reste toujours au-dessous du poète qu’il dépouille. Nous avons cru nécessaire d’établir ici les véritables principes, afin de repousser une fois pour toutes les reproches de ce genre qui se trouvent répétés plusieurs fois dans le cours de cet ouvrage. [↑](#footnote-ref-101)
102. Madame Dacier fit une dissertation pour prouver que l’*Amphitryon* de Plaute était fort au-dessus du moderne ; mais, ayant ouï dire que Molière voulait faire une comédie des femmes savantes, elle supprima sa dissertation. (V.) – Ceci est une erreur qui a passé, comme beaucoup d’autres, à la faveur du nom de Voltaire. Ce fut seulement dix ans après la mort de Molière, en 1683, que madame Dacier publia sa traduction des trois comédies de Plaute, avec une dissertation sur *Amphitryon*, où elle déclare qu’elle avait résolu d’examiner la pièce de Molière, mais qu’elle croit la chose inutile après l’examen de la comédie latine. Mademoiselle Lefèvre (depuis madame Dacier) n’avait que dix-sept ans à l’époque où l’*Amphitryon* de Molière fut représenté pour la première fois. [↑](#footnote-ref-102)
103. Voyez l’*Histoire de la troupe de Molière* à la suite de ces Mémoires. La Grange publia en 1682 une édition des Œuvres de Molière, et il se permit d’altérer le texte de plusieurs pièces ; entre autres celui de *l’Avare*, du *Tartuffe*, et des *Fourberies de Scapin.* [↑](#footnote-ref-103)
104. Champmêlé entra dans la troupe de Molière, réunie à celle du Marais, en 1679, c’est-à-dire environ six ans après la mort de Molière. [↑](#footnote-ref-104)
105. L’admirable talent de Molière comme acteur fut célébré, au moment de sa mort, dans une espèce d’oraison funèbre, dont le morceau suivant seul mérite d’être cité. « Les anciens n’ont jamais eu d’acteur égal à celui dont nous pleurons aujourd’hui la perte ; et Roscius, ce fameux comédien de l’antiquité, lui aurait cédé le premier rang, s’il eut vécu de son temps. C’est avec justice qu’il le méritait ; il était tout comédien depuis les pieds jusqu’à la tête. Il semblait qu’il eût plusieurs voix, tout parlait en lui ; et d’un pas, d’un sourire, d’un clin d’œil, et d’un remuement de tête, il faisait plus concevoir de choses que le plus grand parleur n’aurait pu dire en une heure. » A cette image animée du talent nous croyons devoir joindre son portrait tel que nous l’a laissé une actrice (mademoiselle Poisson, fille de du Croisy), qui avait vécu longtemps auprès de lui. « II n’était ni trop gras ni trop maigre ; il avait la taille plus grande que petite, le port noble, la jambe belle ; il marchait gravement, avait l’air très sérieux, le nez gros, la bouche grande, les lèvres épaisses, le teint brun, les sourcils noirs et forts, et les divers mouvements qu’il leur donnait lui rendaient la physionomie extrêmement comique. A l’égard de son caractère, il était doux, complaisant, généreux. Il aimait fort à haranguer ; et quand il lisait ses pièces aux comédiens, il voulait qu’ils y amenassent leurs enfants pour tirer des conjectures de leurs mouvements naturels. » Voyez le *Mercure galant*, tome IV, première année, page 302. Il est aussi parlé du talent de Molière comme acteur dans Cizeron Rival, page. 17, et dans le *Boléana* et le *Mercure de France*, mai 1740. [↑](#footnote-ref-105)
106. II y a peu de naturel et peu d’esprit dans cette scène burlesque dont Grimarest semble vouloir faire honneur à Baron. On n’y reconnaît ni Molière ni Bernier, et ce n’est point ainsi qu’après de longues années se passe la première entrevue de deux amis de collège. [↑](#footnote-ref-106)
107. Cette conversation de Molière et l’histoire du *Tartuffe*  de Chapelle sont d’une absurdité inconcevable. L’anecdote si connue de la scène des *Fâcheux*, confiée à la plume de Chapelle, et dont il se tira si mal, est sans doute l’origine de ce dernier conte. Le reste ne mérite pas que nous y arrêtions. Heureusement il n’en est pas de même des scènes suivantes, qui ne manquent ni de naturel ni de vraisemblance. (Voyez, sur l’anecdote relative à *Tartuffe*, les *Mémoires pour servir à la vie de Chapelle*, par Saint-Marc, pages 71 et 74.) [↑](#footnote-ref-107)
108. M. Despréaux. [↑](#footnote-ref-108)
109. Louis Racine raconte aussi cette anecdote. (Voyez les *Mémoires sur la vie de Jean Racine*, tome I des *Œuvres de Racine*, édition de Lefèvre, 1844.) [↑](#footnote-ref-109)
110. L’auteur désigne ici mademoiselle de Brie. Voyez l’*Histoire de la troupe de Molière*, à la suite de ces Mémoires. [↑](#footnote-ref-110)
111. Ce La Barre était musicien. La Fontaine l’a placé au nombre des auteurs de chants mélodieux dans son *Épître sur l’Opéra*, adressée à M. de Niert, 1677. Voilà tout ce que nous avons pu découvrir sur ce rival de Molière. Quant à Florimont, il nous est inconnu. [↑](#footnote-ref-111)
112. L’auteur de la *Lettre critique sur la vie de Molière* dit que ce valet, qui ne savait pas chausser son maître, devint habile mécanicien, et qu’il fit fortune dans les affaires. Cet homme se nommait *Provençal*: mais il changea de nom en changeant d’*état*, et son nom nouveau ne nous est pas parvenu. [↑](#footnote-ref-112)
113. C’est une opinion généralement répandue à Limoges que Molière se vengea du mauvais accueil qu’il reçut dans cette ville, en composant sa comédie de *Pourceaugnac*. [↑](#footnote-ref-113)
114. Rien ne pourrait justifier Molière d’avoir voulu réjouir le parterre aux dépens d’un ami ; et cette réflexion suffit seule pour jeter du doute sur l’anecdote que raconte Grimarest. Il est possible que le chapeau de Rohault fût très ridicule ; mais Rohault lui-même ne l’était pas. Molière d’ailleurs n’a pu le prendre pour modèle d’un philosophe qui ne débite que des puérilités, puisque Rohault peut être regardé comme un de ceux qui ont le plus contribué à proscrire le galimatias scolastique, et à ramener les sciences à leur véritable objet, l’élude de la nature : on en peut voir la preuve dans son *Traité de Physique*, encore estimé aujourd’hui malgré les progrès de la science. Au reste, une autre anecdote plus vraisemblable peut avoir donné lieu à celle-ci. On sait que, dans les *Femmes savantes*, Molière a joué Ménage et l’abbé Cotin sous le nom de Vadius et de Trissotin ; mais, ne voulant pas que le public pût se méprendre sur le dernier de ces deux personnages, il eut soin de se procurer un des vieux habits de Cotin, et c’est avec cet habit que le rôle fut joué. [↑](#footnote-ref-114)
115. Ce fut peu de temps après la représentation des *Femmes* *savantes* que Louis XIV demanda à Boileau quel était le plus grand écrivain qui eût illustré son règne : Boileau nomma Molière. Je ne le croyais pas, poursuivit le roi, mais vous vous y connaissez mieux que moi. Ce mot, qui passa aussitôt de bouche en bouche, mit le comble à la gloire de Molière. [↑](#footnote-ref-115)
116. Ce grand seigneur était l’amiral de Brézé. (Voyez le *Tableau historique*, par Taillefer, tome II, page 124.) [↑](#footnote-ref-116)
117. Voici à quelle occasion Molière se vengea de Benserade. « Molière avait composé une pièce dans laquelle on chantait ces vers :

     Et tracez sur les herbettes

     L’image de nos chansons.

     Sur quoi Benserade dit tout haut qu’il fallait dire :

     Et tracez sur les herbettes

     L’image de vos chaussons.

     Molière avait fait seul ce ballet, et même les vers pour les personnages ; et Benserade, de chagrin, avait fait la plaisanterie que je viens de citer. Molière, pour s’en venger d’une manière nouvelle, fit des vers pour le roi, représentant Neptune et le soleil, d’un style fort ressemblant à celui de Benserade, un peu outrés, à la vérité, par les jeux de mots ; et les vers furent vus de toute la cour, et la réjouirent. » (Voyez la *Vie de Benserade* à la tête de ses œuvres.) Pour bien comprendre cette anecdote, il faut savoir que Benserade se croyait le privilège exclusif de travailler aux ballets de la cour. La querelle de ces deux poètes vint donc de ce que Molière s’était ingéré de faire des vers pour le ballet des *Amants magnifiques*. Les vers critiqués par Benserade sont dans l’acte III, scène v. Ceux que Molière fit, à l’imitation de ce poète, sont dans le premier intermède et dans le sixième. Ils furent ajoutés aux représentations suivantes. [↑](#footnote-ref-117)
118. On croit que c’est Boileau de Puimorin. [↑](#footnote-ref-118)
119. Tous ces faits manquent d’exactitude, et Louis Racine parle avec plus de vraisemblance de la justice que se rendaient ces deux grands hommes. « *Alexandre*, dit-il, fut joué d’abord par la troupe de Molière ; mais l’auteur, mécontent des acteurs, leur retira sa pièce, et fut cause en même temps que la meilleure actrice de Molière (la demoiselle du Parc) le quitta pour passer sur le théâtre de l’hôtel de Bourgogne ; ce qui mortifia Molière, et causa entre eux deux un refroidissement qui dura toujours, quoiqu’ils se rendissent mutuellement justice sur leurs ouvrages… La première représentation des *Plaideurs* ayant été mal reçue, Molière, qui était présent à la seconde, quoique alors brouillé avec l’auteur, ne se laissa séduire ni par l’intérêt particulier ni par le jugement du public. Il dit tout haut, en sortant, que cette comédie était excellente, et que ceux qui s’en moquaient méritaient qu’on se moquât d’eux… Le lendemain de la première représentation du *Misanthrope*, qui fut très malheureuse, un homme, qui crut faire plaisir à Racine, courut lui annoncer cette nouvelle, en lui disant : La pièce est tombée ; rien n’est si froid, vous pouvez m’en croire ; j’y étais. Vous y étiez, reprit mon père, et je n’y étais pas ; cependant je n’en croirai rien, parce qu’il est impossible que Molière ait fait une mauvaise pièce. Retournez-y, et examinez-la mieux. » (*Mémoires de Louis Racine*, page 30. Voyez aussi *Boléana*, page 104, le *Furetierana* page 73, et les *Lettres en vers* de Robinet, 20 décembre 1665 et 30 janvier 1666.) [↑](#footnote-ref-119)
120. Grimarest oublie ici ce qu’il a dit plus haut des chagrins de Molière, et du souci que lui donnait la conduite de sa femme. [↑](#footnote-ref-120)
121. Deux mois avant la mort de Molière, M. Despréaux alla le voir, et le trouva fort incommodé de sa toux, et faisant des efforts de poitrine qui semblaient le menacer d’une fin prochaine. Molière, assez froid naturellement, fit plus d’amitié que jamais à M. Despréaux. Cela l’engagea à lui dire : Mon pauvre monsieur Molière, vous voilà dans un pitoyable état. La contention continuelle de Votre esprit, l’agitation continuelle de vos poumons sur votre théâtre, tout enfin devrait vous déterminer à renoncer à la représentation ; n’y a-t-il que vous dans la troupe qui puissiez exécuter les premiers rôles ? Contentez-vous de composer, et laissez l’action théâtrale à quelqu’un de vos camarades : cela vous fera plus d’honneur dans le public, qui regardera vos acteurs comme vos gagistes ; vos acteurs, d’ailleurs, qui ne sont pas des plus souples avec vous, sentiront mieux votre supériorité, « Ah ! monsieur, répondit Molière, que me dites-vous là ? il y a un honneur pour moi à ne point quitter. » Plaisant point d’honneur, disait en soi-même le satirique, qui consiste à se noircir tous les jours le visage pour se faire une moustache de *Sganarelle*, et à dévouer son dos à toutes les bastonnades de la comédie. Quoi ! cet homme, le premier de notre temps pour l’esprit et pour les sentiments d’un vrai philosophe, cet ingénieux censeur de toutes les folies humaines, en a une plus extraordinaire que celle dont il se moque tous les jours ! Cela montre bien le peu que sont les hommes. (*Mégania* et *Boléana*.) [↑](#footnote-ref-121)
122. Molière ne composa que le prologue, le premier acte, la première scène du second, et la première du troisième. Corneille fit tous les autres vers qui se récitent, et Molière avertit lui-même que ce grand poète n’avait employé qu’une quinzaine de jours à ce travail. Quinault se chargea de tout ce qui devait être chanté, à la réserve de la plainte italienne, dont les paroles furent fournies par Lulli. Quinault, ayant ensuite jugé à propos de faire une tragédie en musique sur le même sujet, reprit tout ce qu’il avait prêté à Molière. (*Vie de Molière*, écrite en 1724.) [↑](#footnote-ref-122)
123. Molière est mort dans la maison qu’il habitait rue de Richelieu, près de l’académie des peintres, en face de la fontaine, à l’angle des rues Traversière et Richelieu ; c’est en face de cette maison, aujourd’hui numérotée 34, que la ville de Paris vient d’élever un monument à Molière. [↑](#footnote-ref-123)
124. Molière n’avait que cinquante-un ans un mois et deux jours lorsque la France le perdit. Un de ses contemporains a tracé de lui le portrait suivant : « La postérité lui sera redevable de la belle comédie ! il a su l’art de plaire qui est le grand art ; et il a châtié avec tant d’esprit et le vice et l’ignorance, que bien des gens se sont corrigés à la représentation de ses ouvrages pleins de gaieté, ce qu’ils n’auraient pas fait ailleurs à une exhortation rude et sérieuse. Comme habile médecin, il déguisait le remède et en ôtait l’amertume, et, par une adresse particulière et inimitable, il a porté la comédie à un point de perfection qui l’a rendue à la fois divertissante et utile. Mais Molière ne composait a pas seulement de beaux ouvrages, il s’acquittait aussi de son rôle admirablement, il faisait un compliment de bonne grâce, et était à la fois bon poète, bon comédien, et bon orateur, le vrai trismégiste du théâtre. Outre ces grandes qualités, il possédait celles qui font l’honnête homme ; il était généreux et bon ami, civil et honorable en toutes ses actions, modeste à recevoir les éloges qu’on lui donnait, savant, sans le vouloir paraître, et d’une conversation si douce et si aisée, que les premiers de la cour et de la ville étaient ravis de l’entretenir\* » Molière réunissait à lui seul tous les talents nécessaires à un comédien. Il a été si excellent acteur pour le comique, quoique très médiocre pour le sérieux, qu’il n’a pu être imité que très imparfaitement par ceux qui ont joué ses rôles après sa mort. Il a aussi entendu admirablement les habits des acteurs, en leur donnant leur véritable caractère ; et il a eu encore le don de leur distribuer si bien les personnages, et de les instruire ensuite si parfaitement*, qu’ils semblaient moins des acteurs de comédie que les vraies personnes qu’ils représentaient*. (Perrault, *Éloge des hommes illustres*, page 79.)

     \* Le *Théâtre Français*, divisé en trois livres, par Chapusault, p. 196 ; in-18. Lyon, 1673. [↑](#footnote-ref-124)
125. La fille que Molière avait eue de son mariage avec mademoiselle Béjart fut nommée Esprit-Marie-Madeleine Pocquelin Molière. Elle était grande, bien faite, peu jolie ; mais elle réparait ce défaut par beaucoup d’esprit. Lassée d’attendre un parti du choix de sa mère, elle se laissa enlever par le sieur Claude Rachel, écuyer, sieur de Montalant. Mademoiselle Molière, remariée pour lors à Guérin d’Étriché, fit quelques poursuites ; mais des amis communs accommodèrent l’affaire. M. et madame de Montalant sont morts à Argenteuil près de Paris, sans postérité. (*Cizeron-Rival*, page 14.) [↑](#footnote-ref-125)
126. Voici une anecdote peu connue, trouvée manuscrite dans les papiers de Brossette. « Lorsque Molière fut mort, sa femme alla à Versailles se jeter aux pieds du roi pour se plaindre de l’injure que l’on faisait à la mémoire de son mari en lui refusant la sépulture (l’archevêque Du Harlay avait défendu qu’on l’inhumât) ; mais elle fit fort mal sa cour en disant au roi que, si son mari était criminel, ses crimes avaient été a autorisés par Sa Majesté même. Pour surcroît de malheur, la Molière avait amené avec elle le curé d’Auteuil pour rendre témoignage des bonnes mœurs du défunt, qui louait une maison dans ce village. Ce curé, au lieu de parler en faveur de Molière, entreprit mal à propos a de se justifier lui-même d’une accusation de jansénisme, dont il croyait a qu’on l’avait chargé auprès de Sa Majesté. Ce contre-temps acheva de tout gâter : le roi les renvoya brusquement l’un et l’autre, en disant à la Molière que l’affaire dont elle lui parlait dépendait du ministère de M. l’archevêque. » (*Cizeron-Rival*, pages 23 et 24.) Ajoutons ici que le roi fit donner au prélat les ordres nécessaires pour que la sépulture fût accordée. Nous croyons devoir rapporter la supplication que la veuve de Molière adressa à l’archevêque de Paris, et l’ordonnance de ce dernier.

     « *A monseigneur l’illustrissime et révérendissime archevêque de Paris.*

     Du 17 février 1673.

     Supplie humblement Élisabeth-Claire-Grasinde Béjart, veuve de feu Jean-Baptiste Pocquelin de Molière, vivant valet de chambre et tapissier du roi, et l’un des comédiens de sa troupe, et en son absence Jean-Aubry son beau-frère\*, disant que vendredi dernier, dix-septième du présent mois de février mille six cent soixante-treize, sur les neuf heures du soir, ledit feu sieur de Molière s’étant trouvé mal de la maladie dont il décéda environ une heure après, il voulut dans le moment témoigner des marques de ses fautes et mourir en bon chrétien, à l’effet de quoi avec instances il demanda un prêtre pour recevoir les sacrements, et envoya par plusieurs fois son valet et servante à Saint-Eustache sa paroisse, lesquels s’adressèrent à messieurs Lenfant et Lechat, deux prêtres habituez en la dite paroisse, qui refusèrent plusieurs fois de venir ; ce qui obligea le sieur Jean Aubry d’y aller lui-même pour en faire venir, et de fait fit lever le nommé Paysant, aussi prêtre habitué audit lieu ; et comme toutes ces allées et venues tardèrent plus d’une heure et demi, pendant lequel temps ledit feu Molière décéda, et ledit sieur Paysant arriva comme il venait d’expirer ; et comme ledit feu Molière est décédé sans avoir reçu le sacrement de confession dans un temps où il venait de représenter la comédie, monsieur le curé de Saint-Eustache lui refuse la sépulture, ce qui oblige la suppliante vous présenter la présente requête, pour lui être sur ce pourvu.

     Ce considéré, monseigneur, et attendu ce que dessus, et que ledit défunt a demandé auparavant que de mourir un prêtre pour être confessé, qu’il est mort dans le sentiment d’un bon chrétien, ainsi qu’il l’a témoigné en présence de deux dames religieuses, demeurant en la même maison, d’un gentilhomme nommé M. Couton, entre les bras de qui il est mort, et de plusieurs autres personnes, et que Me Bernard, prêtre habitué en l’église Saint-Germain, lui a administré les sacrements à Pâques dernier, il vous plaise de grâce spéciale accorder à ladite suppliante que son dit feu mari soit inhumé et enterré dans ladite église Saint-Eustache, sa paroisse, dans les voies ordinaires et accoutumées, et ladite suppliante continuera les prières à Dieu pour votre prospérité et santé, et ont signé. Ainsi signé,

     LE VASSEUR ET AUBRY, *avec paraphe*. »

     « Et au-dessous est écrit ce qui suit :

     Renvoyé au sieur abbé de Benjamin, notre officinal, pour informer des faits contenus en la présente requête, pour information à nous rapportée être enfin ordonné ce que de raison. Fait à Paris, dans notre palais archiépiscopal, le vingtième février mille six cent soixante-treize.

     Signé, ARCHEVÊQUE DE PARIS. »

     *Extrait des registres de l’archevêché de Paris.*

     « Veu ladite requête, ayant aucunement égard aux preuves résultantes de l’enquête faite par mon ordonnance, nous avons permis au sieur curé de Saint-Eustache de donner la sépulture ecclésiastique au corps du défunt Molière dans le cimetière de la paroisse, à condition néanmoins que ce sera sans aucune pompe, et avec deux prêtres seulement et hors des heures du jour, et qu’il ne se fera aucun service solennel pour lui, ni dans ladite paroisse Saint-Eustache ni ailleurs, même dans aucune église des réguliers, et que notre présente permission sera sans préjudice aux règles du rituel de notre église, que nous voulons être observées selon leur forme et teneur. Donné à Paris, ce vingtième février mil six cent soixante-treize. Ainsi signé,

     ARCHEVEQUE DE PARIS.

     Et au-dessous,

     MONSEIGNEUR MORANGE, *avec paraphe*. »

     \*Ce passage confirme les observations de M. Beffara sur l’acte de mariage. Jean Aubry avait épousé une des sœurs de madame Molière ; et si madame Molière eût été la fille de la Béjart, cet Aubry aurait été son oncle, et non son beau-frère. [↑](#footnote-ref-126)
127. « La veuve de Molière fit porter une grande tombe de pierre qu’on plaça au milieu du cimetière de Saint-Joseph, où on la voit encore (1732). Cette pierre est fendue par le milieu ; ce qui fut occasionné par une action très belle et très remarquable de cette demoiselle. Deux ou trois ans après la mort de Molière, il y eut un hiver très froid ; elle fit voiturer cent voies de bois dans ledit cimetière, lequel bois fut brûlé sur la tombe de son mari pour chauffer tous les pauvres du quartier : la grande chaleur du feu ouvrit cette pierre en deux. Voilà ce que j’ai appris, il y a environ vingt ans, d’un ancien chapelain de Saint-Joseph, qui me dit avoir assisté à l’enterrement de Molière, et qu’il n’était pas inhumé sous cette tombe, mais dans un endroit plus éloigné attenant à la maison du chapelain. » (Titon du Tillet, *Parnasse français*, page 320.) [↑](#footnote-ref-127)
128. L’enterrement fut fait par deux prêtres qui accompagnèrent le corps sans chanter. Molière fut inhumé dans le cimetière qui est derrière la chapelle de Saint-Joseph, rue Montmartre. Tous ses amis y assistèrent, ayant chacun un flambeau à la main. La Molière s’écriait partout : « Quoi ! l’on refusera la sépulture à un homme qui a mérité des autels ! » C’est ainsi que M. de Brossette explique ces deux vers de Boileau dans sa septième épître :

     Avant qu’un peu de terre obtenu par prière

     Pour jamais sous la tombe eût enfermé Molière.

     (*Vie de Molière*, écrite en 1724). [↑](#footnote-ref-128)
129. Le nom d’Élomire est l’anagramme de celui de Molière. Cette pièce renferme quelques détails précieux sur la vie de Molière, dont nous avons fait usage dans les notes de cet ouvrage. [↑](#footnote-ref-129)
130. Ces vers de Boileau, j'en demande pardon à ce sévère critique, m'ont toujours paru injustes; mais son autorité a quelque chose de si respectable, qu'il fallait renoncer à lui répondre, ou lui opposer un adversaire digne de lui. Le morceau suivant atteint mon but, et Boileau lui-même n'aurait pu l'entendre sans réformer son jugement.

     « Nos poètes dramatiques sont les seuls qu'on puisse raisonnablement opposer à ceux qui nous restent de l'antiquité. Je ne ferais même aucune difficulté d'accorder la préférence aux nôtres, s’ils avaient tous atteint le but de leur art aussi heureusement que Molière ; car, quelque parfaites que soient des tragédies de Racine, et les bonnes pièces du grand Corneille, je ne voudrais pas assurer qu'ils eussent rempli toute l'idée qu'on peut avoir de la tragédie, et qu'il n'y eût pas quelque autre route à suivre plus sûre que celle qu'ils ont choisie ; au lieu que Molière, presque sans autre guide que son génie, a trouvé la seule voie qui puisse conduire à la perfection du théâtre comique, et n’a laissé à ses successeurs que le choix de suivre ses traces, ou de s’égarer en cherchant des chemins différents du sien. Cette considération, je l'avoue, m'a fait naître plusieurs fois la pensée de donner au public mes sentiments sur cet auteur, et de redresser les jugements que quelques critiques, très estimables d’ailleurs, ont souvent faits un peu témérairement du détail de ses pièces. Mon dessein aurait été de justifier Molière, en premier lieu, du reproche qu'on lui a fait d'être trop populaire, en faisant voir, par l’exemple des anciens mêmes, que, comme la comédie a des sujets de différentes espèces, elle doit avoir aussi plus d’une manière différente de les traiter ; que les tromperies, par exemple, et les malices que l’on fait à un *Pourceaugnac*, ne doivent pas être peintes du même pinceau que les impatiences où on expose un philosophe misanthrope ; que ce poème n’a pas été inventé seulement pour les esprits délicats, qui sont en très petit nombre, mais pour tous les esprits qui composent le public ; que ce qui peut paraître outré sur le papier, de quelques endroits de notre auteur, ne l'est point pour le théâtre, qui demande plus d’action que de paroles, et où les traits ne sauraient paraître naturels dans la perspective où ils sont vus, sans être souvent plus grands que la nature même, dont Molière ne s’est pourtant jamais écarté, bien différent d’Aristophane, qui s’en éloigne presque toujours ; ce qui n’a pas empêché le peuple le plus poli de la Grèce de prodiguer les mêmes admirations qu’à Ménandre, de qui les comédies auraient pu faire tomber Aristophane dans le mépris, s’il suffisait d’exceller dans une espèce pour rendre méprisables ceux qui excellent dans une autre ; mais qu’enfin l’exemple de ces deux célèbres anciens prouve qu’il y a deux manières de traiter la comédie. On ne saurait donner trop de louanges à Molière d’avoir su réunir ces deux manières différentes aussi parfaitement et avec tant de succès qu'il l’a fait.

     J’aurais fait voir de plus, par une analyse suivie et appuyée des exemples et des règles les plus sûrs de l'antiquité, que non-seulement, en fait d'imagination, de variété, de force comique, de bonne plaisanterie, mais encore en fait de conduite et d'économie théâtrale, ce poète l'a emporté sur tout ce que nous connaissons de comiques anciens et modernes, et je n'aurais eu aucune peine à prouver que tous ses dénouements, qu'il a plu au P. Rapin de condamner sans preuve, sont aussi réguliers qu'aucun de ceux des anciens, et souvent même beaucoup mieux amenés, et moins embrouillés que les leurs; et que celui de *Tartuffe* en particulier, contre lequel on a voulu se récrier, ne pouvait être autrement sans être mal, et mérite peut-être encore plus de louanges que ceux qu'on approuve le plus.

     J'aurais surtout entrepris de faire connaître le judicieux discernement de l'auteur dans le choix de ses caractères, et avec quelle habileté il a su distinguer ceux qui conviennent au théâtre d'avec ceux qui n'y sont pas propres ; car la comédie est faite pour peindre ce que les vices ont de ridicule, mais elle doit bien se garder de toucher à ce qu'ils ont d'odieux ou de trop criminel ; elle doit laisser aux prédicateurs le soin de les reprendre, et aux magistrats celui de les punir ; et son devoir est de chercher dans les mœurs ce qui peut exciter la risée, mais nullement ce qui doit soulever l'indignation. Cette passion n'est point propre au théâtre comique. On n'y vient point pour s'attrister : et qu'y a-t-il de plus triste que la peinture d'un ingrat, par exemple, d'un calomniateur, d'un scélérat, d'un impie ? que peut-on trouver de risible dans de pareils caractères, qui ne sont propres qu'à révolter le cœur et l’esprit?

     Molière n'a péché qu’une fois contre cette règle, en présentant un hypocrite à ses spectateurs ; mais le ridicule de l'action où il le représente, et l'art admirable qu'il emploie à ne le faire voir que du côté le plus risible, fait disparaître, en quelque sorte, la noirceur du caractère ; et ce que le cinquième acte peut avoir de trop tragique doit s'excuser par la nécessité de donner le dernier coup de pinceau à son personnage, qui serait demeuré imparfait, sans ce trait d'infidélité qui met en péril la vie de son bienfaiteur.

     Je ne parle point du *Festin de Pierre*, parce que cette pièce n'est pas proprement de lui, et qu’il ne l’a donnée qu'à l'importunité de ses camarades, qui voyaient ce sujet sur tous les théâtres, hormis sur le sien. Aussi, quoiqu'il l’ait traitée avec tout l'art et tout le ménagement possible, il n'a jamais souffert qu'elle fût imprimée de son vivant, et elle ne l'a été qu'après sa mort. »

     Ces réflexions, précieuses par leur justesse et leur profondeur, sont tirées d’une lettre de J.-B. Rousseau à M. Chauvelin. Elles offrent, selon nous, l'appréciation la plus juste, le jugement le mieux motivé qui ait jamais été porté sur le génie de Molière. (Voyez les *Œuvres de J.-B. Rousseau*, tome V, page 321, édition de Lefèvre.) [↑](#footnote-ref-130)
131. Molière ne nous a conservé qu’un seul morceau de cet ouvrage dans la scène v du deuxième acte du *Misanthrope*. Brossette raconte qu’en 1664, Boileau, étant chez M. du Broussin avec le duc de Vitri et Molière, « ce dernier y devait lire une traduction de Lucrèce en vers français, qu’il avait faite dans sa jeunesse. En attendant le dîner, on pria Despréaux de réciter la satire adressée à Molière ; mais, après ce récit, Molière ne voulut point lire sa traduction, craignant qu’elle ne fût pas assez belle pour soutenir les louanges qu’il venait de recevoir. Il se contenta de lire le premier acte du *Misanthrope*, auquel il travaillait en ce temps-là, disant qu’on ne devait pas s’attendre à des vers aussi parfaits et aussi achevés que ceux de M. Despréaux, parce qu’il lui faudrait un temps infini s’il voulait travailler ses ouvrages comme lui. » Ce fait prouve que Molière travaillait au *Misanthrope* en 1664. [↑](#footnote-ref-131)
132. Les Mémoires de d’Assoucy le font aimer et le font plaindre ; ils renferment des pages excellentes, dignes d’être citées ; et ses poésies légères, aujourd’hui oubliées, ont quelquefois une harmonie, une grâce, une délicatesse, qu’on ne retrouve pas toujours dans les poésies de Chapelle, dont d’Assoucy fut l’ami et la victime. [↑](#footnote-ref-132)
133. Sans doute en 1662, puisqu’il joua à la première représentation de *l’École des Femmes*. [↑](#footnote-ref-133)
134. *Lettres sur Baron*, par Dallainval. [↑](#footnote-ref-134)
135. *Mélanges* de Cizeron-Rival, page 47. [↑](#footnote-ref-135)
136. Voyez *Mercure de France*, mai 1840, page 847. [↑](#footnote-ref-136)
137. *Frères Parfait*, tome XII, page 471. [↑](#footnote-ref-137)
138. *Mercure de France*, mai 1740, page 846. [↑](#footnote-ref-138)
139. Racine. [↑](#footnote-ref-139)
140. Mignard. [↑](#footnote-ref-140)
141. *Frères Parfait*, tome X, page 367. [↑](#footnote-ref-141)